



MERCREDI 22 DÉCEMBRE 1993

No 35540 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Afrique du Sud

Réconciliation en sursis

Le Front du peuple afrikaner (AVF), a finalement renoncé hier à signer un accord sur la démocratie avec le Congrès national africain.

Page 2

Bosnie

Pont aérien suspendu

Le pont aérien sur Sarajevo a été suspendu hier par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Cette décision a été prise après un «acte hostile» perpétré contre les avions de l'ONU. Ce pont est capital pour ravitailler les 380.000 habitants de Sarajevo.

Page 4

Prévention du sida

Efforts à poursuivre

La population en général, mais aussi les homosexuels et les toxicomanes, ont appris à mieux se protéger du sida. 60% des personnes de 17 à 30 ans (contre 8% en 1987) et 52% des 31 à 45 ans (22% en 1989) déclarent utiliser systématiquement un préservatif lors de contacts sexuels avec des partenaires occasionnels.

Page 7

«Miroir public»

Un défi au chômage

Le très parisien «Macadam», premier journal de chômeurs vendu à la criée sur les trottoirs français, belges et désormais helvétiques, n'a pas tardé à faire des émules. Certains y ont vu une source de profits faciles, d'autres, à l'instar des trois chômeurs qui viennent de lancer «Miroir public», ont fait preuve, à la fois, d'esprit d'entreprise et de réelle solidarité.

Page 15

La SSR s'oppose farouchement à l'octroi d'une concession à RTL

Halte au cannibalisme!

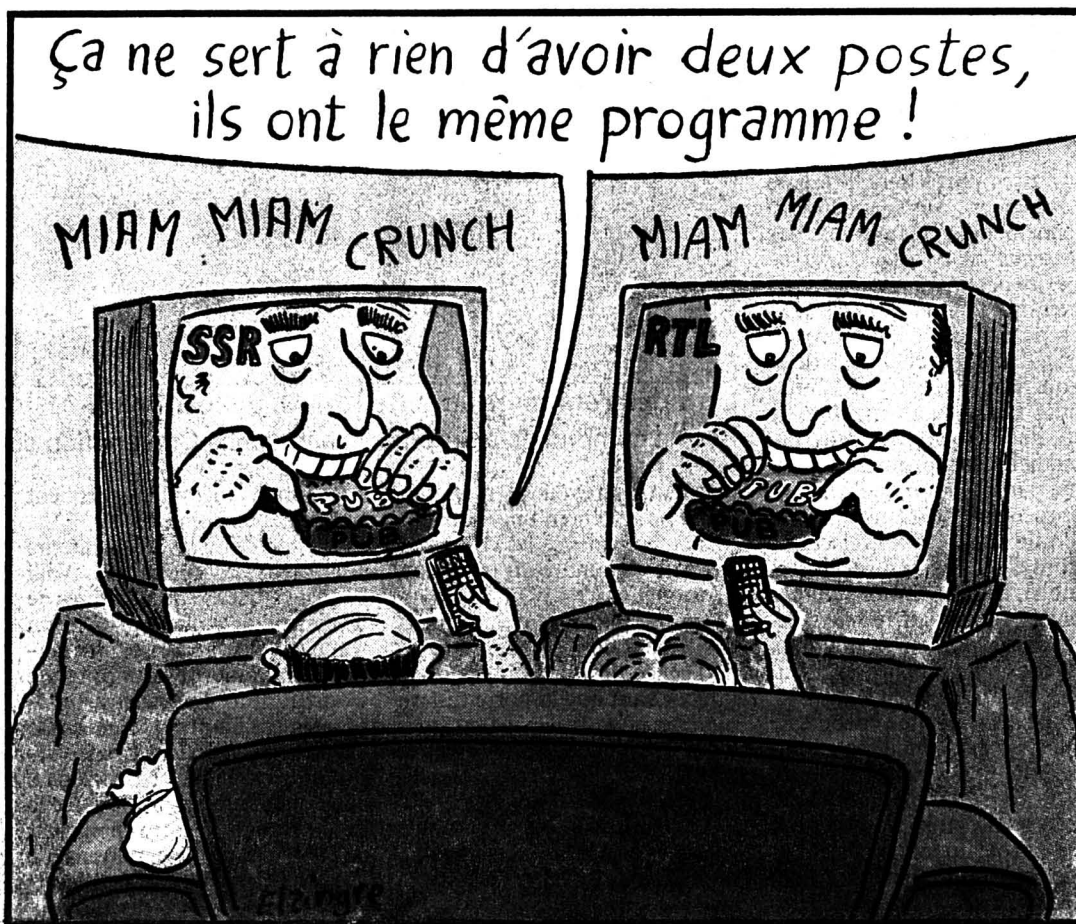
Voulons-nous nous faire «cannibaliser» par une chaîne dont la stratégie commerciale est «culturellement dévastatrice»? Les dirigeants de la SSR n'avaient pas de mots assez durs, hier à Berne, pour s'opposer aux projets suisses de la chaîne allemande RTL-TV. Celle-ci a demandé au Conseil fédéral une concession pour diffuser un programme destiné aux téléspectateurs helvétiques. La réponse tombera en avril.

Berne
François NUSSBAUM

La SSR (Société suisse de radio-diffusion et télévision) est venue en force défendre sa position. Tant le directeur général Antonio Riva que le président Eric Lehmann ont expliqué les conséquences catastrophiques qu'aurait, sur la qualité des programmes en Suisse, l'octroi d'une concession à RTL.

FENÊTRE SUR SUISSE

La multinationale RTL est principalement active dans le domaine de la télévision commerciale. Ses programmes sont aujourd'hui reçus (par câble ou satellite) dans toute la Suisse. Depuis janvier dernier, RTL diffuse également trois «fenêtres publicitaires» destinées au public suisse. Mais elle veut davantage: une «fenêtre indigène», c'est-à-dire un temps de pro-



gramme destiné, en l'occurrence, à la Suisse alémanique.

Pour des raisons juridiques, elle a adressé au Conseil fédéral, le 18 novembre, une demande de concession pour obtenir cette fenêtre. Une société a été créée dans ce but, à laquelle participent RTL-Allemagne (30%) et le groupe de presse suisse Curti Medien (70%). Ce dernier pourrait partager sa part avec des journaux zurichois, bâlois et lucernois.

USA EN SCHWYZERTUETSCH

RTL justifie sa requête en promettant un programme «fait par

des Suisses pour des Suisses». Selon la SSR, ce programme comportera 22 minutes par jour (du lundi au vendredi) d'émissions d'informations suisses, complétées par la météo et une série américaine doublée en schwyzertuetsch. Le tout ponctué de spots publicitaires.

C'est bien ce dernier point qui inquiète la SSR. En accrochant le téléspectateur suisse par un programme diffusé à une heure bien choisie, RTL peut espérer le garder plus longtemps. Si cette stratégie réussit, la publicité suisse ne manquera de s'adresser à elle de plus en plus

massivement. Au détriment de la SSR.

MINORITÉS DÉLAISSÉES

Or la télévision suisse n'a pas trop de ses 200 millions de recettes publicitaires pour fournir ses programmes. Pour les maintenir et suivre la surenchère de RTL, elle devrait augmenter la redevance TV de 25%. La concurrence étant concentrée sur la Suisse alémanique, les deux autres régions subiraient en outre les conséquences d'une redistribution du budget.

A la clé: baisse générale de la qualité, faute de moyens suffisants. Une chaîne publique

comme la SSR a l'obligation légale de diffuser, en trois langues, un contenu d'un certain niveau culturel avec un budget de 700 millions. RTL, chaîne commerciale, dispose de 2 milliards et n'a aucune obligation culturelle...

RTL RÉFUTE

Dans ces conditions, Antonio Riva estime que le Conseil fédéral doit refuser la concession demandée par RTL, dans la mesure où elle «compromettrait gravement» les obligations légales de la SSR. Eric Lehmann, quant à lui, refuse d'être le «fossoyeur du service public» et de «vendre son âme à un groupe dont la puissance n'a d'égal que l'arrogance».

Dans une conférence de presse improvisée, les représentants de RTL-Suisse ont tenté de réfuter les accusations portées par la SSR. «Si une heure par jour compromet gravement la SSR, c'est qu'elle est bien malade», a notamment dit Beat Curti, patron du troisième groupe de presse helvétique.

F.N.

Opposition

L'Union suisse des journalistes (USJ) et le Syndicat suisse des médias (SSM) sont opposés à l'octroi d'une concession à la chaîne télévisée allemande RTL pour une fenêtre de programmes suisses. Ce serait contraire à la loi sur la radio et la télévision, affirment les deux syndicats dans des communiqués publiés hier. Pour eux, les minorités linguistiques feraient les frais d'une telle opération. (ats)

OPINION

Silence: on détourne...

Pourquoi nier l'évidence: la TV romande a bel et bien versé une indemnité à un plaignant pour éviter de passer en jugement devant le Tribunal de police de Neuchâtel pour avoir incriminé, par l'image, un ressortissant portugais, dans un reportage sur la drogue à Neuchâtel. «Faux», affirme un porte-parole de la direction, il n'a pas touché d'indemnité. Nous avons conclu un arrangement «pour solde de tout compte».

Le compte de quoi? Motus et bouche cadennassée. Ostensiblement, on joue sur les mots. Dans une émission de «A Bon Entendeur», on dirait sans fausse pudeur que l'entreprise X a acheté le silence d'une victime d'une faute professionnelle...

Le 10 avril 1992, «Tell Queb» diffusait une enquête sur la drogue à Neuchâtel. On y a vu une séquence où deux hommes se passaient de l'argent. Leurs visages avaient été masqués d'un rectangle pour ne pas être reconnus. Le Portugais remettait un peu d'argent à un copain sicilien travaillant dans un grand magasin pour l'achat de cartouches de cigarettes. Ce petit négoce n'avait strictement rien à voir avec le sujet du reportage: la drogue. Comparée à des scènes semblables, sur tous les trottoirs du monde, jusque sous les fenêtres de «L'Impartial», la séquence était aussi vraie que nature. La TV a filmé la scène en

entourant les personnages d'un léger flou, technique qui rappelle que l'on travaille en «caméra cachée».

Malgré la précaution prise de masquer les visages, les deux hommes ont été reconnus par leur entourage, d'où des réactions indignées de leurs proches. Excédé, le Portugais a porté plainte. Un juge d'instruction a entendu les parties. Il a conclu qu'il n'y avait pas d'infraction et propose de classer l'affaire. Il a estimé qu'un renvoi en justice serait une mesure excessive par le tapage disproportionné que cela provoquerait. La TV avait fait un effort pour que l'on ne puisse pas identifier les personnages et, a estimé le magistrat, il ne faut pas favoriser la recherche d'argent sous prétexte que l'on passe à la TV. Le suppléant du Ministère public partage l'avis du juge d'instruction et prononce un non-lieu. Le plaignant recourt. La Cour de cassation le suit dans sa requête. La Chambre d'accusation est saisie de la plainte et constate que: «En l'occurrence, la scène incriminée, insérée dans une émission consacrée aux problèmes liés à la drogue, jette à tout le moins sur le plaignant le soupçon de se livrer à un trafic de stupéfiants. C'est ainsi que le téléspectateur interprétera la scène». La Chambre d'accusation a estimé que la cause justifiait d'intenter une action pénale contre les trois responsables de l'émission. La cause sera renvoyée en justice. Un

tribunal pourrait retenir la calomnie, l'injure et la diffamation.

La TV préfère alors trouver un arrangement extrajudiciaire et négocie un retrait de plainte en échange d'une compensation financière, car ce genre d'affaires ne se poursuit que sur plainte.

Les honoraires d'avocat et une indemnité au plaignant pour tort moral forment une somme non négligeable, comme on dit quand on ne sait pas exactement combien, mais, à tout le moins, plus de mille francs. La transaction aboutit à une convention dans laquelle la stricte confidentialité est exigée par la TV.

La TV qui enquête jusqu'aux limites du possible, qui révèle ou dénonce, fait du bon travail. Le droit à l'erreur dans les dossiers difficiles, est un droit légitime quand on sait combien la vérité se dérobe sans cesse. Une fois connue, l'erreur ou la méprise doit simplement être signalée, c'est l'honneur de notre métier.

Un média qui achète le silence, bétonne la transaction par une convention et, fort de ce bouclier, refuse le droit à l'information dont il se prévaut si souvent, porte tort à la profession et commet une faute beaucoup plus grave que l'erreur relativement bénigne qu'il cherche à occulter.

Gil BAILLOD



Opération Nez rouge Tél. 155-22 08

Afrique du Sud: modification de la Constitution

Pas de compromis!

L'Alliance de la liberté, regroupant des conservateurs noirs et blancs sud-africains, n'est pas parvenue hier à convaincre le Congrès national africain et le gouvernement de modifier le projet de Constitution qui doit être voté aujourd'hui par le Parlement.

Après deux jours de discussions, le gouvernement a affirmé que le projet mis au point avec l'ANC et d'autres partis sera présenté au Parlement sans aucun des amendements réclamés par les conservateurs.

Les négociateurs ne sont pas parvenus à s'entendre sur le premier point inscrit à l'ordre du jour, a déclaré le chef de la délégation de l'ANC, Cyril Ramaphosa. Le gouvernement et le parti de Nelson Mandela demandaient une promesse claire d'une participation de l'Alliance au processus de transition démocratique avec les élections multiraciales du 27 avril. En échange, des concessions lui auraient été faites sur le renforcement de ses pouvoirs régionaux et la création d'une province autonome blanche (Volkstaat).

Hier soir aucune promesse n'avait été faite et il ne restait plus de temps pour amender le projet avec le vote du Parlement, a déclaré Izak Retief, porte-parole du ministre des Affaires constitutionnelles.

Malgré cela, les deux parties



L'un des représentants de l'ANC, Jacob Zuma

Pas de compromis à propos de la nouvelle Constitution sud-africaine.

(Keystone)

devaient se revoir la nuit dernière pour tenter une nouvelle fois de convaincre les conservateurs de se joindre au processus de transition.

Les ponts ne semblaient pas totalement coupés hier en dépit de l'échec des derniers tours de table. «Tant que la porte restera ouverte nous resterons engagés dans les négociations», a dit le président de l'Alliance de la liberté, Rowan Cronje.

Les conservateurs avaient par le passé brandi la menace d'une guerre civile si leurs demandes en faveur d'une plus large

autonomie régionale n'étaient pas prises en compte.

De son côté, les négociateurs de l'ANC, Mohammed Valli Moosa, a accusé les membres de l'Alliance de vouloir arracher à son parti des concessions de dernière minute sur le projet de Constitution. La menace qu'ils brandissent au-dessus de nos têtes est de ne pas participer aux élections, a souligné M. Moosa.

Mon opinion personnelle et celle de beaucoup d'entre nous est qu'ils n'ont pas les moyens de s'exclure du processus politique. Les parties ont discuté dix

heures durant lundi sans résultat et les négociations ont repris mardi matin. Mais un des dirigeants du Front du peuple africain (AVF, membre de l'Alliance de la liberté), Constand Viljoen, avait annoncé après une heure et demie de conversations qu'il refusait de signer un accord séparé avec l'ANC.

M. Viljoen avait déclaré qu'il avait demandé que la possibilité de créer une province autonome soit inscrite dans la Constitution mais l'ANC avait refusé. Pour moi, c'est un feu rouge, avait-il dit. (ap)

22.12.1894 - Déclaré coupable d'espionnage par un tribunal militaire, le capitaine Dreyfus, est envoyé au bagne de l'île du Diable, en Guyane française.

22.12.1942 - Des bombardiers américains attaquent Rnagoun, la capitale birmane occupée par les Japonais.

22.12.1956 - Après l'opération de Suez, les dernières forces franco-britanniques quittent Port-Saïd.

BRÈVES

Colombie

Catastrophe

Les équipes de secours ont découvert hier les corps sans vie de 10 nouvelles personnes prises dans les coulées de boue et les glissements de terrain dans le nord-ouest de la Colombie portant à 40 le nombre des victimes, selon un nouveau bilan. Selon le porte-parole de la Croix-Rouge locale, 17 personnes sont toujours portées disparues et probablement mortes. L'accident fait suite à de fortes pluies dans le pays.

Explosion à Beyrouth

Dernier bilan

Une forte explosion a ravagé le siège du parti phalangiste (Kataeb), lundi à Beyrouth, faisant deux morts et au moins 130 blessés. Plusieurs membres du bureau politique de ce parti chrétien, qui était en réunion au moment de l'explosion, figurent parmi les victimes, notamment Antoine Baaklini, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital. On ignore l'identité de la deuxième victime.

Argentine

Incendie terrible

Un incendie dans une discothèque pleine à craquer, les lycéens fêtant le début des grandes vacances, a fait au moins 17 morts et 30 blessés dans la nuit de dimanche à lundi, selon la police. Les sorties de secours étaient fermées à clé et il n'y avait qu'une seule porte de sortie possible dans cette boîte de nuit située à Olivos, à neuf kilomètres au nord de Buenos Aires.

Les Douze et la pêche

Accord

Les ministres de la Pêche des Douze se sont mis d'accord dans la nuit de lundi à hier sur les totaux admissibles de captures (TAC) et quotas de prises de poissons dans les eaux communautaires pour 1994, a-t-on indiqué de source diplomatique. A l'issue de presque deux jours de négociations, les propositions de la Commission européenne prévoyant des baisses importantes ont été atténuées, notamment pour le cabillaud, le lieu noir, la sole et le maquereau, a-t-on indiqué de même source.

Australie

Aborigènes réintégrés dans leurs droits

Le Sénat australien a voté hier soir la restitution aux aborigènes des terres qui leur avaient été confisquées il y a plus de deux siècles par les colons blancs.

Le débat avait commencé vendredi mais la balance n'a vraiment basculé en faveur des aborigènes que mardi soir lorsque deux députés verts, en position d'arbitres au Sénat, ont annoncé qu'ils voteraient en faveur du projet de loi. Celui-ci a été adopté par 34 voix contre 30 peu après minuit mercredi. La Chambre des représentants doit se prononcer à son tour mercredi matin. Les couloirs et les tribunes du Sénat étaient pleins à

cracher en ce jour historique et les aborigènes étaient venus nombreux. La foule s'est levée, a applaudi et tapé des pieds lorsque les résultats du vote ont été annoncés. Le premier ministre Paul Keating qui s'est battu pour le projet de loi jubilait: «c'est le problème le plus tenace auquel l'Australie est confrontée depuis 200 ans: reconnaître que le peuple indigène a des droits sur son propre sol», a-t-il dit.

Ce vote va donner force de loi à un arrêté de la Cour suprême reconnaissant les droits des aborigènes sur un septième des terres australiennes, soit plus de 1,7 million de kilomètres carrés. (ap)

Jean Paul II

En Israël?

Le Pape Jean Paul II a annoncé hier qu'il se rendrait au Liban au printemps et qu'il espérait aussi aller en visite en Terre sainte.

Le Saint-Père a fait cette annonce à l'occasion de son message de fin d'année aux cardinaux.

Dans son message, le Souverain pontife a rappelé les souffrances traversées par cette «terre tourmentée». Jean Paul II a dit qu'il voulait effectuer un autre voyage au Proche-Orient afin de visiter les principaux lieux liés à la chrétienté - ce qui le conduirait en Israël. Le Pape Paul VI s'était rendu en Terre sainte en 1964. (ap)

Lettres françaises

En deuil

L'écrivain Guy des Cars, auteur à très grand succès, est décédé dans la nuit de lundi à hier dans le service de cardiologie de l'hôpital de la Salpêtrière, victime d'un œdème pulmonaire à l'âge de 83 ans.

Cet auteur prolifique avait vendu plus de 31 millions de volumes, dont 43 titres dans la collection «J'ai Lu» qu'il avait contribué à fonder. Le record était détenu par «La Brute» vendue à plus de deux millions d'exemplaires, suivie de «L'Impure» 1.800.000 exemplaires. Le succès de chacun de ses ouvrages oscillait aux alentours de 700.000 exemplaires. Guy des Cars a toujours voulu être le chantre de la femme, mais des femmes d'exception. (ap)

Politique étrangère européenne

Cap important franchi

L'Union européenne (UE) et les quatre pays candidats à l'adhésion ont finalisé hier à Bruxelles deux des chapitres les plus importants des négociations: la protection de l'environnement et la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Les négociations se poursuivront l'an prochain, l'objectif étant de les conclure d'ici le mois de mars.

Les ministres d'Autriche, de Suède, de Finlande et de Norvège se sont réjouis des résultats de cette 5e ronde de négociations. «C'est une véritable percée», a souligné le Suédois Ulf Dinkelpiel.

Les pays candidats ont obtenu une solution satisfaisante dans le domaine de l'environnement. Ils pourront maintenir leurs normes de protection, souvent plus élevées que celles de l'UE, pendant une période transitoire de quatre ans, ont-ils annoncé hier. Ensuite, ces normes seront soumises à une revue générale au sein de l'UE, le but admis par les deux parties étant d'arriver à un niveau commun le plus élevé possible. Le ministre autrichien des Affaires étrangères Alois Mock a parlé à cet égard de «révolution». Ce résultat devrait favoriser de manière décisive le soutien du peuple autrichien à l'adhésion, estime-t-on à Vienne.

L'UE et les candidats ont également refermé le chapitre de la politique étrangère et de sécurité. L'Union européenne a pu constater que ce «chapitre 24» (sur un total de 29) n'était considéré comme problématique par aucun des candidats. Dans une déclaration jointe à l'acte d'adhésion, ces pays confirmeront leur «totale acceptation des droits et devoirs attachés à

l'Union». Selon le Traité de Maastricht, la PESC inclut les questions de sécurité, «y compris la définition à terme d'une politique de sécurité commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune».

Les candidats devront d'ici leur adhésion rendre leur législation «compatible» avec la PESC. «Il n'y a aucune contradiction entre le Traité de Maastricht et la loi autrichienne sur la neutralité, qui n'aura pas à être modifiée», a affirmé à ce propos Alois Mock. L'Autriche devra adapter cependant ses dispositions sur l'exportation d'armes et les sanctions.

La 5e ronde de négociations a également tranché le problème des monopoles sur l'alcool en vigueur dans les pays scandinaves et incompatibles en principe avec le marché intérieur de l'UE. Les candidats devront libéraliser les importations et le commerce de gros. Par contre, le monopole de la distribution (magasins d'Etat), que les Nordiques justifient pour des raisons de santé publique, sera maintenu.

La Suède s'est encore réjouie hier d'un «cadeau de Noël» qui rassurera son opinion publique. L'importante question du tabac à mâcher a fait l'objet d'un compromis. Les Suédois pourront continuer à «s'empoisonner», mais ils ne pourront exporter dans la CE ce produit considéré comme un agent cancérigène.

En revanche, le chapitre sur l'Union économique et monétaire n'a pu être refermé, en raison d'un blocage espagnol. Madrid voudrait exclure les nouveaux Etats membres du premier vote sur le lancement de la monnaie unique, en 1997. (ats)

Israël-OLP

Un compromis s'esquisse

Les responsables israéliens et de l'OLP maintenaient le plus grand secret sur leurs négociations qui devaient reprendre hier soir en région parisienne. Mais ils semblaient être très proches d'un compromis sur un contrôle conjoint des frontières, un des principaux points qui bloquaient un accord sur la mise en œuvre de l'autonomie à Gaza-Jéricho.

«Nous parlons d'une coordination avec une présence palestinienne aux points de passage», a déclaré Yitzhak Rabin à la Knesset. Le quotidien «Yedioth Ahronoth» avait auparavant révélé que le premier ministre avait accepté la présence d'officiers de liaison palestiniens à la frontière de la bande de Gaza avec l'Egypte et à celle de Jéricho avec la Jordanie. Et, selon un autre quotidien israélien, «Haaretz», l'Etat hébreu était prêt à laisser l'OLP lever des taxes et des droits à ces deux points de passage.

Ces informations correspondaient assez bien à celles obtenues à Tunis de sources diplomatiques et auprès de l'OLP. Il était là aussi question d'un contrôle conjoint, notamment dans un document de quatre pages en anglais dont le chef de la délégation palestinienne en Norvège, Yasser Abed Rabbo, a confirmé l'authenticité tout en ajoutant qu'il ne faisait que résumer les points d'accord et de désaccord.

Selon ce document et les diplomates, seuls les Palestiniens seraient soumis à un double contrôle palestinien et israélien, les autres personnes ne relevant que de la police israélienne. Cela permettrait à l'Etat hébreu de conserver l'entière responsabilité de la sécurité extérieure durant la période intérimaire d'autonomie, tout en accordant aux policiers palestiniens de larges pouvoirs.

Les diplomates et le document affirmaient que les principales divergences persistant portaient sur la superficie de la zone de Jéricho (Cisjordanie): l'OLP demande 210 km² et Israël ne veut concéder que 90 km².

Un autre point en suspens est la demande israélienne de «poursuite» de suspects arabes en territoires sous contrôle palestinien, dans le cadre de la sécurité des colons juifs.

Les négociateurs ont commencé à arriver à Paris en fin d'après-midi, avec notamment M. Abed Rabbo et Nabil Chaath, le chef de la délégation palestinienne aux discussions d'Egypte. En l'absence de vol direct sur Paris, le chef de la délégation israélienne, le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès, est parti sur la Lufthansa pour Francfort et il était attendu à Paris plus tard dans la soirée.

Le plus grand secret était maintenu sur l'endroit où auraient lieu les discussions, à Paris ou en banlieue. De même, s'il semblait acquis qu'elles débutteraient dans la soirée d'hier et pourraient durer une bonne partie de la nuit, on disait de source diplomatique à Paris ignorer combien de temps elles dureraient. Il n'était pas exclu qu'elles se poursuivent ce soir - à moins d'un accord rapide.

Le Quai d'Orsay a seulement affirmé que la France avait accueilli ces discussions «à la demande» de la Norvège - où les précédentes discussions n'avaient pas permis de conclure, le week-end dernier. Une délégation norvégienne devait d'ailleurs être présente en France. Certains observateurs estimaient que les deux parties avaient peut-être l'intention de «récompenser» Paris de ses bons offices ces derniers mois, en y concluant un accord. (ap)

**DANS CETTE ANNONCE,
LES PRIX IL FAUDRA
LES IMAGINER!!!**
NOCTURNES jusqu'à 22 heures
(OU VENIR VOIR POUR Y CROIRE)

**sur un grand choix
de tapis d'Orient**
(Magnifiques pièces anciennes de collection)

En exclusivité: importation directe du Pérou couvertures et plaids en ALPACA

DIVERS



Testez maintenant
chez nous le nouveau
**lecteur KODAK
Photo CD**



Vos photos à la télé!
Offre spéciale de Noël
Mod. 860 (de table) Fr. 670.-
Nouveau portable
Extra plat Fr. 790.-

Photo Vidéo Eric NICOLET
Av. L.-Robert 59, ☎ 039/23 29 09
132-12895



Jean-Pierre
Aeschbacher
Rue de la Serre 16
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 45 51

Nocturne
mercredi 22 décembre
jusqu'à 21 h 30

Champagne Krug
Grande cuvée bout. 75 cl Fr. 120.-
Vintage Fr. 145.-
Rosé Fr. 190.50

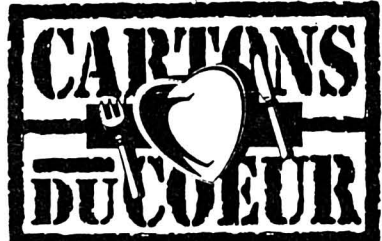
Taittinger brut
Bout. 18 cl - 37 cl - 75 cl
Magnum 150 cl
Comtes de champagne brut
1983 Fr. 108.50
Comtes de champagne rosé brut
1983 Fr. 115.50
132-12673

Vous êtes formidables!

Les Cartons du cœur remercient très
chaleureusement les personnes,
sociétés et commerçants
qui les ont généreusement soutenus
depuis douze mois.

Il importe désormais de poursuivre
sur la voie tracée: la crise, elle,
ne va pas faire de cadeaux!

**Ensemble,
ne laissons pas tomber**



28-518071



SANTIAG Sancho
CHEVIGNON
JEANS

Levi's - Lee Cooper
Big Star - Donovan - Wallees
Liberto - Lee

CUIR PERFECTO SCHOTT
PARKAS
Homme - Dame

STOCK
US Balance 13
La Chaux-de-Fonds
132-12171



*Cette année...
un cadeau utile!*

Ne vous creusez pas



la tête...



Un divin bien-être.

emosan. La lingerie respirant. **emosan Classic**. La lingerie
pour tous les jours: facteur d'isolation 1. **emosan DeLuxe**. La
lingerie pour les journées froides: facteur d'isolation 2. **emosan**
Active. La lingerie pour le sport et le travail: facteur d'isolation
3. **emosan Ultra**. La lingerie
médicinale: facteur d'isolation 4. **emosan**

BON DE FR. 10.- *
sur l'achat d'un article
EMOSAN

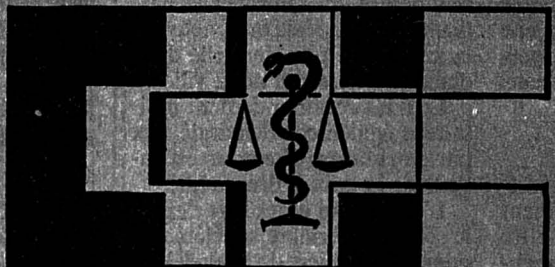
Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

* Jusqu'à fin décembre 1993

Demandez notre carte
fidélité **Emosan**

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

En plus, notre attention de fin d'année vous sera offerte



+ cartes de crédit acceptées

Avenue Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 23/24

Feu: 118

Sarajevo n'a plus reçu de vivres

Le pont aérien reprend

Le pont aérien humanitaire sur Sarajevo, suspendu hier au lendemain d'une attaque lancée contre un appareil des Nations Unies, la «sixième» de ce genre en six semaines, reprendra aujourd'hui, a annoncé Ron Edmond, porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

L'appareil, un avion cargo Iliouchine 76, avait été touché

par six balles mais cette attaque n'avait fait aucun blessé. «Il ne fait aucun doute que le tireur avait l'intention d'endommager gravement cet avion», a déclaré M. Redmond. Il a ajouté que le HCR avait adressé une lettre de protestation au général Ratko Mladic, commandant des forces serbes bosniaques, après avoir été informé par les enquêteurs que le tir provenait de positions serbes.

Les six pays organisant des vols humanitaires vers la capitale bosniaque avaient suspendu les opérations jusqu'à ce qu'une enquête soit menée sur l'incident et que les factions belligères s'engagent à ne plus mener de telles attaques. Le Comité inter-

national de la Croix-Rouge (CICR) a également annulé ses vols à destination de Sarajevo.

Des membres du HCR et d'autres personnes qui se trouvaient à bord de l'Iliouchine 76, ont ressenti des vibrations et un bruit de plus en plus fort à me-

sure que l'appareil approchait de l'aéroport mais ils n'ont réalisé que l'avion avait été touché qu'après l'atterrissage lorsqu'ils ont remarqué des fuites de carburant provenant des trous faits par six balles sur l'aile gauche.

La tour de contrôle a immé-

diatement déclenché une alerte, selon M. Redmond. Deux avions qui se trouvaient au sol ont décollé et un autre appareil approchant de la capitale bosniaque a changé de route à destination de la base allemande de Rhin-Main. (ap)



Le président Milosevic arrive pour négocier à Genève

Sur le terrain, des tirs contre les avions de l'ONU ont provoqué l'interruption du pont aérien hier. (AP/Keystone)

Un pas vers la paix

Le président serbe Slobodan Milosevic a estimé hier que le «plus grand pas vers la paix» a été franchi grâce à l'accord sur la part de territoires que les Serbes et les Croates sont prêts à rétrocéder aux Musulmans. «Je crois que les conditions sont réellement créées maintenant pour l'acceptation d'un accord de paix», a lancé le chef de l'Etat serbe.

Par ailleurs, le Parti socialiste de Serbie (ex-communiste) de Slobodan Milosevic semblait en bonne voie pour obtenir la majorité absolue des sièges au nouveau Parlement, selon les derniers résultats des élections législatives de dimanche dernier publiés hier par la commission électorale. Après comptage de 95% des suffrages exprimés, la formation du président Milosevic était créditée d'au moins 123 sièges sur les 250 à pourvoir. Il leur suffirait 126 sièges pour contrôler le Parlement. Les résultats définitifs sont attendus aujourd'hui. (ap)

Corruption en Italie

L'ex-PCI en cause

L'ex-administrateur du groupe Ferruzzi-Montedison Carlo Sama a affirmé hier soir devant le tribunal de Milan que le groupe avait versé des contributions au Parti communiste. Ce dernier était resté jusqu'à présent relativement à l'écart des scandales politico-financiers.

M. Sama a fait cette déclaration lors du procès du financier Sergio Cusani. Cet ancien collaborateur de Raul Gardini, ex-patron de Ferruzzi-Montedison, est jugé sur les pots-de-vin versés par ce groupe au monde politique à l'occasion de l'affaire Enimont, l'alliance avortée entre secteurs public et privé italiens de la chimie.

M. Sama a indiqué que ces versements dont il n'a pas indiqué le montant, avaient été effectués en 1989 dans le cadre de l'affaire Enimont. Il a précisé qu'il l'avait appris «il y a quelques mois» de Raul Gardini, son beau-frère. Ce dernier s'est suicidé en juillet dernier peu

avant son arrestation dans le cadre de l'affaire Enimont.

Le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-Parti communiste) a immédiatement démenti la déclaration de M. Sama. Il a affirmé que «pas une lire de Gardini n'était arrivée au PCI» et que l'on ne pouvait «apporter de crédit à des informations qui ne peuvent être vérifiées». Le juge Antonio Di Pietro a annoncé qu'il voulait entendre rapidement le numéro deux du PDS, Massimo d'Alema, ainsi que Bettino Craxi, l'ancien secrétaire du PSI et d'autres responsables politiques dans le cadre de cette affaire.

Vendredi, Bettino Craxi avait fait sensation en se présentant au tribunal comme témoin et en affirmant que le groupe Ferruzzi versait de l'argent à «tous les partis depuis longtemps». Il avait ensuite brossé «le contexte d'illégalité» dans lequel les grands groupes industriels apportaient leurs contributions aux partis politiques. (ats)

Mise en garde de l'armée au Congo

Pas d'apaisement

Le haut commandement militaire congolais a lancé lundi soir une mise en garde contre toute perturbation de l'ordre public dans les quartiers de Brazzaville.

Dans une déclaration radiodiffusée, le haut commandement militaire s'engage à «tout mettre en œuvre» pour assurer la sécurité des citoyens et «met sévèrement en garde tout individu ou groupe d'individus qui tenterait par quelque manière que ce soit, de perturber l'ordre public».

L'armée a demandé aux habitants des quartiers d'Ouenze, de Poto-Poto et de Moungali de vaquer à leurs occupations habituelles. Ces quartiers cosmopolites ne sont pas encore touchés par les affrontements qui oppo-

sent depuis une semaine des partisans de l'opposition à ceux de la mouvance présidentielle dans deux quartiers sud de la ville.

Le haut commandement militaire a également demandé aux parlementaires d'œuvrer en faveur de la paix à Brazzaville.

L'armée qui a déployé depuis la semaine dernière ses éléments dans les quartiers de Makelekele et M'Filou où les affrontements ont fait plus de 80 morts, pourrait peser de tout son poids pour mettre fin à ces violences. Elle aurait reçu à cet effet des ordres extrêmement stricts.

Hier après-midi, l'opposition et la mouvance présidentielle devaient organiser un meeting conjoint dans les quartiers de Brazzaville pour appeler leurs partisans à la paix. (ap)

BRÈVES

Kuala Lumpur Terrible accident

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble de 12 étages survenu le 11 décembre à Kuala Lumpur s'est alourdi hier: il est passé à 51 morts, après la découverte de nouveaux corps dans les débris du bâtiment, a annoncé la police qui a précisé que plusieurs personnes étaient toujours portées disparues, parmi lesquelles des citoyens de Grande-Bretagne, de Corée du Sud, d'Indonésie et des Philippines.

Nations Unies

Genève pour les droits de l'homme

Un Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme s'installera à Genève d'ici à avril. L'Assemblée générale de l'ONU a en effet formellement décidé lundi la création d'un tel poste, concrétisant une proposition faite lors de la conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme en juin dernier. Le nouveau Haut-Commissaire doit être désigné par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois.

Hongrie

Nouveau chef

Le Parlement a ratifié hier par 201 voix contre 152 la nomination de Peter Boross au poste de premier ministre en remplacement de Jozsef Antall, décédé le 12 décembre. Le président hongrois Arpad Goncz avait annoncé lundi qu'il le proposerait à ce poste. M. Boross, un conservateur de 65 ans, jouit d'une solide réputation d'homme politique et d'administrateur. Il a déjà été premier ministre par intérim.

Allemagne

La poste en grève

Des centaines de salariés des Postes ont observé hier des arrêts de travail dans plus d'une dizaine de villes allemandes, pour protester contre l'enlèvement de négociations entamées avec leur direction. Ils s'opposent à la suppression de 60.000 des 300.000 emplois dans le service des lettres et des colis postaux de l'entreprise Bundespost mais leurs réclamations n'ont pas été prises en compte.

Propositions de paix en Ulster

Le Sinn Fein optimiste

Gerry Adams, leader du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a appelé de ses vœux hier l'ouverture de négociations directes et sans conditions avec les gouvernements britannique et irlandais.

Il a déclaré à Belfast qu'il était «confiant et optimiste» pour l'année à venir, mais que son mouvement continuait à «étudier et évaluer» la déclaration anglo-irlandaise sur la paix en Ulster.

«Nous sommes totalement partie prenante d'un processus de paix significatif et c'est dans ce contexte que nous conti-

nuons à étudier et à évaluer la déclaration de Downing Street», a déclaré M. Adams lors d'une conférence de presse. Il a précisé que son parti n'avait «jamais fixé de date limite».

M. Adams a répété qu'avant de se prononcer, il souhaitait «une clarification» sur la déclaration anglo-irlandaise adoptée à Londres la semaine dernière par les premiers ministres britannique et irlandais, John Major et Albert Reynolds. Elle propose la participation du mouvement républicain à des pourparlers politiques après un cessez-le-feu effectif de l'IRA de trois mois. (ats)

Russie

Ex-KGB remplacé

Le président russe Boris Eltsine a minimisé hier la montée des ultranationalistes de Vladimir Jirinovski au Parlement. Il a attribué cette poussée à un vote «contre la pauvreté». Ses déclarations interviennent au moment où le gouvernement est plus divisé que jamais sur les réformes. M. Eltsine a en outre supprimé le ministère de la Sécurité. Celui-ci sera remplacé par «un service fédéral de contre-espionnage».

Le président Boris Eltsine était «très mécontent» de son ministère de la Sécurité. Celui-ci n'avait pas su prévoir la montée aux élections législatives du parti ultranationaliste de Vladimir Jirinovski. Le nouveau service ne s'occupera que de contre-espionnage. Les autres attributions de l'ex-KGB seront entre les mains d'autres services ou ministères.

Le ministre de la Sécurité Nikolaï Golouchko a été nommé à la tête du nouveau service. Il

conserve son rang de «ministre», indique le décret présidentiel.

«Il y a beaucoup de gens pauvres. Ce sont eux qui ont voté pour le Parti libéral-démocrate (PLD), a déclaré le président russe à la suite de la poussée des ultranationalistes aux dernières élections. «Ils n'ont pas voté pour son dirigeant ni pour son programme, mais en protestation contre la pauvreté», a-t-il ajouté. Les observations de M. Eltsine visaient à calmer les inquiétudes suscitées dans le monde par la montée en puissance d'un nationalisme russe agressif. Elles visaient également à mettre en garde son propre camp des réformateurs pour les amener à adoucir quelque peu la rigueur économique.

M. Eltsine doit tenir une conférence de presse aujourd'hui au Kremlin. Il va devoir parler, sinon de cette montée inquiétante de l'extrême-droite au Parlement, du moins de l'échec des réformateurs. (ats)

Buckingham Palace

«Laissez-nous en paix, svp!»

Le prince Edward et sa petite amie, Sophie Rhys-Jones, n'ont qu'un souhait: qu'on les laisse tranquilles. «Fichez-leur la paix», a déclaré à la presse le patron de la demoiselle, M. MacLaurin. Sophie Rhys-Jones est consultante en relations publiques. L'idylle qui s'est nouée entre le plus jeune fils de la reine Elisabeth II et Sophie Rhys-Jones a été rendue publique dimanche... mais les jeunes amoureux ne se connaissent que depuis trois mois. Mlle Rhys-Jones «a un travail à faire et veut pouvoir le faire tranquillement», a ajouté M. MacLaurin, alors que les reporters s'agglutinaient devant les bureaux de MacLaurin Communications and Media Limited. (ap)

Angola

L'Unita reprend le dialogue

Les rebelles angolais de l'Unita ont accepté hier de reprendre les pourparlers de paix avec les autorités angolaises à Lusaka. Une mission d'enquête de l'ONU a démenti que les forces gouvernementales aient cherché à abattre le chef de l'Unita, Jonas Savimbi, raison de la rupture des négociations le 13 décembre dernier.

Depuis les dernières élections, durant lesquelles l'Unita avait été battue, la guerre civile a repris en Angola.

Jonas Savimbi, certain de remporter ce scrutin, espérait gouverner le pays. Le sort des urnes en a décidé autrement et le chef de l'Unita a repris le maquis pour combattre le gouvernement légitime. (ats)

DISPARITIONS ASSASSINATS POLITIQUES



Agir avec **Amnesty International**

Soutenez la campagne. Faites un don: CCP 10-1010-6 Lausanne

Informations:
Amnesty International, Case postale 3001 Berne, ou tél. 021-312 54 31

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

J'ai 21 ans, je fais volontiers du **BABY-SITTING** chez vous dès 19 heures. Avec expérience. ☎ 039/26 88 42, soir. 132-510766

● immobilier

Aux Pontins, **CHALET** habitable à l'année, très belle situation, 4 1/2 pièces, cuisine agencée, garage. Fr. 1500.- charges comprises. Libre 1er janvier. ☎ 039/41 36 83 132-511598

A louer, La Chaux-de-Fonds, **BEL APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée, balcon, ascenseur (rue du Locle). Libre tout de suite. Loyer Fr. 890.- plus charges. ☎ 039/31 84 36 ou 039/26 60 96 157-500204

A louer au Locle (Cardamines), **APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**. Fr. 890.- charges comprises. ☎ 038/53 50 82 132-511427

A louer, 1er février 1994, rue du Manège, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 750.- charges comprises. Ecrire sous chiffres M 132-749327 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2. 132-511598

A louer dans quartier très résidentiel **APPARTEMENT 5 PIÈCES**. ☎ 038/30 33 80 28-520308

A louer **4 PIÈCES**, lumineux, 1er février, Fr. 900.-. ☎ 039/23 64 82 132-511613

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**. Tout confort, avec un grand balcon. Garage individuel à disposition. ☎ 039/23 26 55 132-12083

A louer au 1er février **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, spacieux, balcon + place de jeux, Fr. 719.- charges comprises. ☎ 039/41 28 43 ou 039/44 12 22 132-511568

● amitié-mariage

MONSIEUR de 55 ans, bonne santé, cherche à rencontrer **DAME DE 35 à 50 ANS**, libre, pour rompre solitude et plus. Région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Nationalité sans importance. Joindre photo et numéro de téléphone. Ecrire sous chiffres G 157-710735 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

● divers

MCPJN. Pas de permanence du 15 décembre au 15 janvier (pause hivernale). Au besoin: MCPJN, case postale 337, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-511608

● marché de l'occasion

Vends cause départ, **FORD FIESTA 1.1**, 1983, 88000 km, expertisée, pneus été - hiver neufs, cédée Fr. 2800.-. ☎ 039/26 92 79 132-511611

OPEL VECTRA 2i injection, année 1990, expertisée. Prix Fr. 8200.-. ☎ 038/33 75 55 28-500850

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent. **UNIS** trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____

038 25 24 25 **UNIS S.A.**
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 22.12 au 24.12

Entrecôte
Le kg **10.-**
de moins

Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

Biscuits pour l'apéritif
en sachet de 500 g **4.-**
(100 g -80)

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 22.12 au 24.12

Clementines d'Espagne
Le filet de 1 kg **1.60**

LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 22.12 au 28.12

Sauer-Halbrahm
Demi-crème acidulée
Panna semigrassa acida

Demi-crème acidulée et M-Dessert
en gobelet de 180 g
-30 de moins
Exemple: demi-crème acidulée
180 g **1.55** **1.25**
(100 g -69,4)

Action
du 22.12 au 24.12

Bouquet de Noël
Le bouquet **9.80**

Action
du 22.12 au 28.12

Morilles séchées
Sachet de 20 g **5.60** **4.50**
(10 g 2.25)

L'éloquence des prix.
MULTIPACK du 15.12 au 4.1

Tous les sets, serviettes, nappes pliées et nappes roulées en papier Table-Color
-30 de moins
Exemples: Serviettes, couleur saumon
30 pièces **1.50**
A partir de 2 produits au choix **1.80**

Exemples: Sets de table, couleur saumon
24 pièces **1.90**
A partir de 2 produits au choix **2.20**

Action
du 22.12 au 31.12

Mouchoirs en papier LINSOFT
Le lot de 2 paquets x 240 mouchoirs **5.-**
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Action
du 22.12 au 31.12

Amandes «Smokehouse»
170 g **2.-** au lieu de 2.50
(100 g 1.17,6)

Kiwis importés
Le kg **1.90**

Avocats
La pièce **1.-**

Litchis
Les 100 g **-80**

Papayes
La pièce **2.20**

Action
du 22.12 au 24.12

Endives importées
en sachet de 500 g **1.60**
(100 g -32)

Action
du 21.12 au 24.12

Poulet frais du pays
"Mère Joséphine"
pièce de 1,1 kg environ
le kg **8.50** **6.80**

Action
du 21.12 au 24.12

Pommes de terre
"Stella"
le kg **1.90**

Action
du 21.12 au 24.12

Jambon crû "Pizoler"
coupé en tranches
sur barquette de 110 g environ
le kg **49.50** **44.-**

Action
du 21.12 au 24.12

Pâté en croûte
"Martel"
la pièce de 500 g
9.80 **7.50**

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Rapport d'évaluation des campagnes de prévention du sida

Un combat à poursuivre

La population en général, mais aussi les homosexuels et les toxicomanes, ont appris à mieux se protéger du sida. 60% des personnes de 17 à 30 ans (contre 8% en 1987) et 52% des 31 à 45 ans (22% en 1989) déclarent utiliser systématiquement un préservatif lors de contacts sexuels avec des partenaires occasionnels. C'est ce que révèle le rapport 1991-1992 de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne, présenté hier à Berne.



La campagne de prévention du sida porte ses fruits. Le combat demeure toutefois loin d'être gagné; il faut poursuivre les efforts. (Keystone)

Etabli sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), ce rapport a pour but d'évaluer les différentes campagnes de prévention du sida. Le bilan est plutôt positif, dans la mesure où l'acquisition de «comportements de protection» s'est largement répandue. Cela s'explique même que la fréquence des relations occasionnelles est restée stable depuis 1987 parmi les jeunes hétérosexuels.

Les campagnes ont permis d'atteindre de nouveaux groupes de population, notamment les communautés espagnoles, turques et portugaises. Leurs réactions ont été favorables. En outre, 83% des homosexuels déclarent que le sida a influencé leur comportement sexuel et qu'ils pratiquent désormais le «safer sex» ou sont plus fidèles. C'est du reste parmi les homosexuels que la prise de cons-

science du problème et les changements de comportement ont été les plus rapides, a souligné Françoise Dubois-Arber, responsable de l'étude.

Autre point positif, les jeunes sont bien informés. Selon des sondages, 92% des parents parlent du sida avec leurs enfants. La prévention de cette maladie fait en outre partie intégrante du programme scolaire. Elle est généralement abordée entre la 7e et la 9e année. Selon André Jeannin, coauteur de l'étude, il faudrait maintenant que ces efforts de sensibilisation soient systématiquement poursuivis après la scolarité obligatoire.

MOINS D'ÉCHANGES

Chez les toxicomanes, la propagation de la maladie s'est ralenti.

Source importante d'infection, l'échange de seringues a diminué. Cette pratique reste toutefois assez courante en Suisse romande, davantage qu'en Suisse alémanique. Cela tient sans doute au fait que les distributions de seringues stériles y sont moins répandues.

En outre, de nombreux toxicomanes ne sont toujours pas conscients des dangers qu'ils encourrent lors de rapports sexuels. Certes, l'utilisation de préservatifs est en moyenne aussi répandue dans ce groupe que dans l'ensemble de la population.

LACUNES À COMBLER

Mais comme le taux d'infection y est largement supérieur, cela reste insuffisant, selon Mme Dubois-Arber.

Il est donc impératif que les campagnes de prévention se poursuivent et s'intensifient, relèvent les auteurs de l'étude. Le conseil individuel en matière de sexualité reste insuffisant. La prévention est aussi très lacunaire dans les prisons. Les détenus toxicomanes devraient pouvoir bénéficier d'une distribution de seringues stériles.

A améliorer également, la formation continue et le soutien des parents, médecins, assistants sociaux et enseignants. De par leur fonction, ces personnes jouent un rôle particulièrement important, a relevé Theres Stutz, responsable de la division sida à l'OFSP. Dans l'ensemble, la stratégie de prévention suivie va dans la bonne direction, a-t-elle conclu. (ats)

Marchés publics cantonaux

Vers un espace économique suisse?

Les commandes d'un canton en matière de travaux, fournitures et services pourraient bientôt être mises en soumission et attribuées au-delà de ses frontières. Cette libre concurrence permettrait d'économiser des milliards de francs et constituerait un pas important en direction d'un marché intérieur suisse.

La Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'aménagement du territoire a envoyé «les

principes législatifs relatifs à la passation des marchés publics dans les cantons» en consultation jusqu'à la mi-février 1994. Cette nouvelle réglementation est conforme à l'Union européenne et au GATT, a indiqué hier la Conférence.

On estime qu'au moins la moitié des travaux mis en soumission sont aujourd'hui précédés d'un arrangement à l'amiable entre les fournisseurs, concernant les prix. Le fait d'avantager les entrepreneurs locaux empêche aussi la concurrence et

oblige les cantons et les communes à déboursier davantage que des privés. La Commission des cartels a déjà critiqué l'effet protectionniste des ordonnances cantonales et communales. Les subventions cachées versées aux industriels locaux se chiffrent par milliards de francs, somme qui pourrait être économisée grâce à une libéralisation.

Le but principal de cette révision est de libéraliser et d'harmoniser l'attribution de commandes en matière de travaux, de fournitures et de services. La

nouvelle pratique en matière d'attributions devrait empêcher que l'on désavantage les industriels d'autres cantons et d'autres pays.

La Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 30 milliards de francs pour des travaux et des biens en 1990. Une étude publiée en 1991 est arrivée à la conclusion que les pouvoirs publics pourraient économiser environ 9,3 milliards de francs en passant toutes leurs commandes dans le respect des lois du marché. (ap)

Hebdo socialiste

«Jet d'Encre» meurt

«Jet d'Encre», hebdomadaire des socialistes romands, est paru pour la dernière fois hier à Lausanne, a annoncé son conseil d'administration. Il était né symboliquement le 1er mai dernier. La fin prématurée de ce projet «résulte du fait que les partis socialistes romands ont surestimé leurs capacités militantes pour convaincre tous les adhérents de souscrire un abonnement». Après huit mois de parution, 2000 abonnés étaient enregistrés. «Un chiffre appréciable, mais insuffisant pour couvrir les coûts», explique le conseil d'administration dans un communiqué. Le 28 avril, les promoteurs du journal évaluèrent à 6000 le nombre d'abonnements pour le rentabiliser. (ats)

Tribunal fédéral

Ecolos déboutés

Le Tribunal fédéral refuse de laisser ses portes grandes ouvertes aux recours déposés par des associations de défense de la nature. Dans un arrêt qui vient d'être rendu public, il a dénié à une société de protection des animaux le droit de s'opposer à la construction d'une usine d'enrichissement de poulets dans l'Emmental. Le TF rappelle que le droit de recours des associations est régi par l'article 12 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage. Cette disposition permet aux associations de recourir pour autant qu'elles poursuivent un but idéal et qu'elles défendent la protection de la nature et du patrimoine, ce qui n'était pas le cas des recourants. (ats)

Swissmetro

Des sous

Les CFF vont acquérir 5% du capital de la société Swissmetro SA, soit un investissement de 150.000 francs. La direction générale a pris cette décision hier.

La régie n'en continue pas moins de considérer Swissmetro avec un «sain scepticisme», a déclaré son porte-parole.

Projet de train ultrarapide souterrain et à sustentation magnétique, Swissmetro permettrait de relier Genève à St-Gall en 72 minutes et Bâle à Bellinzona en 27 minutes.

Pour les CFF, il s'agit d'une vision intéressante, mais il convient maintenant d'établir une étude précise de faisabilité.

Les CFF se sentent en tout cas interpellés, et sont prêts à apporter leur savoir-faire. (ats)

Patagonie: disparus

Alpinistes retrouvés

Les deux alpinistes suisses disparus depuis le 3 décembre en Patagonie ont été retrouvés vivants, ont indiqué hier des proches. Ils effectuaient la traversée du plus long glacier du monde, le «Hielo Continental» en Patagonie, à la frontière entre le Chili et l'Argentine.

L'épouse de l'alpiniste tessinois Franco della Torre n'a pas été en mesure de donner davantage de détails. Le Tessinois était accompagné du Grison Arturo Giovanoli de Pramontogno. Le 3 décembre, un avion de ligne chilien avait capté leur SOS.

Le Hielo Continental est le glacier le plus long du monde. Il mesure plus de 800 kilomètres. (ats)

Cartel du ciment

Enquête marmouth

La Commission des cartels (CC) a mis un terme à une enquête «marmouth» de 8 ans sur le cartel des cimentiers. Lors de ses entretiens avec les représentants de la branche, la CC a obtenu la dissolution du cartel pour la fin de 1994. Il sera remplacé par une organisation de transports de ciment qui avantagera le rail par rapport à la route, a indiqué hier à Berne Pierre Tercier, président de la commission.

Le domaine du ciment a un caractère exemplaire, car il connaît un des accords de type cartellaire parmi les plus importants du pays. Il contient en effet des dispositions sur les prix, les quantités, le transport et le stockage.

Quand il n'y a pas de choix possible, ni en quantité, ni en qualité, la commission considère qu'il y a une «présomption de nocivité». Après analyse de la situation, la CC a conclu qu'il s'agissait d'une «concurrence empêchée».

Le contrat passé avec les CFF, par exemple, prévoit des rabais accordés en fonction de la totalité des quantités livrées par le cartel. En outre, les frais d'immobilisation des wagons ne sont facturés au destinataire qu'à partir du quatrième jour, une disposition dont les étrangers ne bénéficient pas. Le système en place pénalise ainsi l'importation de ciment.

Un autre exemple concernait notamment l'exportation de ciment, qui est libre. Toutefois, si cette exportation devait conduire à des importations, la société exportatrice se voyait obligée de payer des «dommages-intérêts» aux autres membres du cartel.

Les investissements nécessaires à la construction d'une cimenterie vont de 200 à 300 millions de francs, sans compter le prix du terrain. A lui seul, un four coûte 100 millions et doit être amorti en 22 ans d'activité. Des montants énormes doivent donc être amortis sur de longues périodes, ce qui explique cette sorte de «bétonnage» du marché.

Pour la première fois, la commission a reconnu la valeur de la protection de l'environnement dans ses évaluations. Mais elle n'a pas de caractère tabou, a souligné Pierre Tercier. C'est ainsi qu'elle a admis le nouveau régime appliqué aux transports et qui permet de maintenir l'utilisation du rail pour plus de la moitié du ciment produit en Suisse. Aucun autre pays industrialisé n'arrive à une telle proportion. (ap)

Trafic régional

Curieux «vœux» pour Ogi

Les Verts (Parti écologique suisse, PES) craignent le démantèlement du trafic régional. A leur avis, les progrès obtenus aux cours de ces dernières années en matière de politique régionale des transports sont menacés par les récents projets des CFF. Ils lancent une action «cartes postales» au président de la Confédération, Adolf Ogi. But: obtenir qu'il intervienne auprès de la direction générale des CFF.

Des cartes postales seront distribuées à tous les membres du parti. Elles seront également mises à disposition sur des stands publics. Avec l'ambition que les gens envoient en masse ces cartes pour demander le maintien de transports publics «attrayants et compétitifs». (ats)

22 décembre 1945 - La nouvelle Organisation des Nations Unies (ONU) ayant choisi les Etats-Unis comme siège, la question se pose sur l'affectation de l'ancien palais de la Société des nations, à Genève. Diverses propositions sont faites: asile de repos pour les victimes des camps de concentration allemands; établissement de vacances; siège d'un bureau international du travail.

BRÈVES

BVCred

Les actionnaires s'organisent

Cette semaine encore, un comité provisoire constitué il y a quelques jours doit rédiger les statuts d'une Association de défense des actionnaires de la Banque vaudoise de Crédit (BVCred). 300 à 400 actionnaires auraient déjà manifesté leur intérêt.

Pollution du Léman

Lente guérison

L'assainissement du lac Léman se poursuit. La quantité de phosphore dans le lac a été réduite de 44,3 pour cent depuis 1979, mais il faudra parvenir à une baisse de 50 pour cent pour atteindre l'objectif fixé à l'an 2000.

Initiative des Alpes

Non des entrepreneurs

La Société suisse des entrepreneurs (SSE) recommande le rejet de l'initiative des Alpes contre le trafic de transit, soumise à votation le 20 février prochain. Elle estime que ce projet constitue une menace pour l'économie des régions de montagne. De surcroît, le texte porte «gravement atteinte à l'autonomie cantonale», relève la SSE dans un communiqué publié mardi.

Trône du Liechtenstein

Retraite de Hans-Adam II

Le prince héritier du Liechtenstein Alois succédera probablement vers l'an 2000 à Hans-Adam II sur le trône de la principauté. C'est ce que Hans-Adam II du Liechtenstein a laissé entendre dans une interview accordée à l'agence Reuter et diffusée mardi. «J'envisage de prendre une retraite anticipée, à condition que mon fils soit d'accord», a déclaré le prince, âgé de 48 ans.

Chaîne du Bonheur

Deux millions pour l'ex-Yougoslavie

La collecte de Noël de la Chaîne du Bonheur en faveur des victimes civiles de la guerre en ex-Yougoslavie a déjà permis de récolter deux millions de francs. Lancée samedi dernier sur les ondes de la radio et de la télévision, l'opération se poursuivra jusqu'au 28 décembre. D'ici là, ses responsables espèrent encore réunir un million de francs par jour.

Immeuble moderne
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Libre de suite ou à convenir

Quartier sud
APPARTEMENT DE 1 1/2 PIÈCE
Libre de suite

Quartier ouest
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
avec garage à disposition

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
avec salle de bains-WC, cuisine agencée, cave

Vieille Ville
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
Libre de suite

Dans un immeuble neuf
APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES
Libre à convenir

GÉRANCE GECO
039/23 26 56

132-12083



**Fiduciaire
Jean-Charles Aubert SA**

Avenue Charles-Naine 1, ☎ 039/26 75 65
Fax 039/26 75 66



remercie ses fidèles clients et amis pour la confiance témoignée et leur souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 1994

Membre de l'Union suisse des fiduciaires
Membre de l'Union neuchâteloise des professionnels de l'immobilier

132-12285

**EUROCARD
by Swiss Volksbank**



Un moyen de paiement sûr accepté dans le monde entier.

Grâce à EUROCARD by Swiss Volksbank, vous pourrez effectuer vos paiements en tout temps et sans argent comptant quel que soit le pays dans lequel vous trouverez et bénéficierez en plus d'une sécurité absolue: aucune responsabilité en cas de perte ou de vol et restitution d'une nouvelle carte dans les 48 heures. Vous avez le choix parmi trois designs.

Demandez de plus amples renseignements dans n'importe quelle succursale BPS.



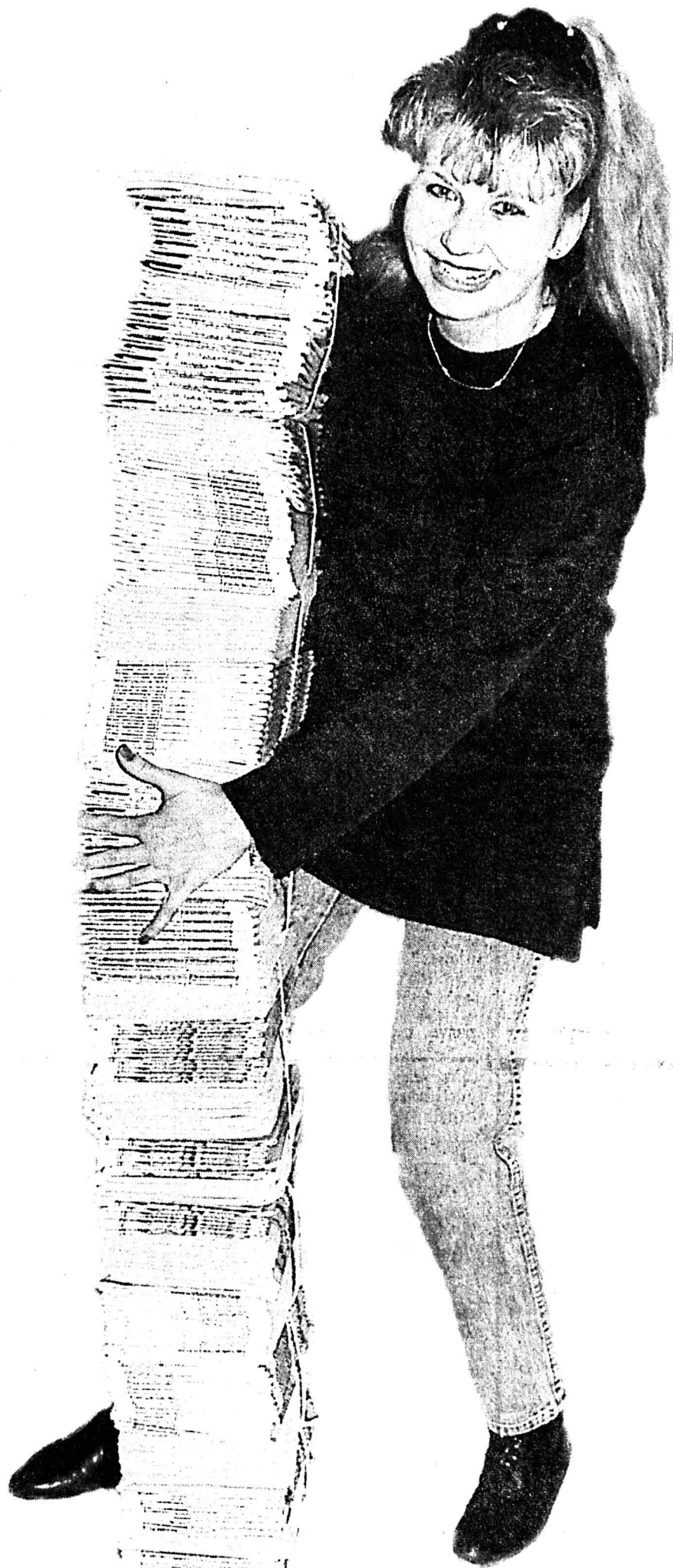
Banque Populaire Suisse

Card-Service
Case postale 631
8021 Zurich

28-1200

L'Impartial

Pour dire
Joyeux Noël ...



... toute l'année !

ICI ET MAINTENANT

OUI, JE DESIRE OFFRIR UN ABONNEMENT AU JOURNAL L'IMPARTIAL À

L'adresse du bénéficiaire

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA / Localité _____

12 mois (240.- frs) 6 mois (128.-frs) 3 mois (67.-frs)

Mon adresse (facturation)

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA / Localité _____

**A renvoyer à "L'Impartial"
Service des abonnements, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Hockey sur glace - LNB: défaite lourde de conséquences pour Ajoie

Rien ne sert...

● AJOIE - BÜLACH
3-4 (0-3 1-0 2-1)

Rien ne sert de courir... Voilà un proverbe que le HC Ajoie devra méditer, car un match ne se joue pas que les dix dernières minutes. Surtout après avoir fait un début catastrophique dans une rencontre psychologique aussi importante sur le plan comptable.

Cette partie de mal classés fut, en ses débuts du moins, d'une qualité affligeante. On ne pouvait guère s'attendre à mieux techniquement, mais on souhaitait plus d'engagement de la part des maîtres de céans.

Etaient-ils nerveux au point de perdre leurs moyens et surtout leur rigueur? Toujours est-il qu'après avoir concédé le premier but en infériorité numérique, ils se mirent à commettre quelques boulettes. Ce n'est pas tout à fait l'habitude à Miner d'oublier le puck bêtement dans la canne d'un adversaire. Sur ce, un bon contre rondement mené par un tout nouveau Russe nommé Raiski, fraîchement débarqué du côté de Zurich, et c'est 2-0. La classe de ce bonhomme est géniale, c'est le tigre dans le moteur pour pas cher. Il était de nouveau dans le coup sur le troisième but en attirant la défense ajoilote. Tout le monde dans le vent, et Suter à la finition. C'est 3-0.

A la mi-match, dans cette partie de plus en plus en-



John Miner

Ajoie a peut-être perdu plus qu'un match hier soir...

(Impar-Galley)

nuyeuse, un but étonnant de Lapointe surprit tout le monde et surtout le portier zurichois. Magnifiquement lobé en l'occasion, stupidement, par une pichette.

L'ennui s'était à nouveau installé après cette chanceuse lueur d'espoir, quand survint la 48e minute. L'arbitre Stalder n'accordait pas un deuxième but ajoilote. Il avait certainement

tort en l'occurrence, mais toujours est-il que cela avait mis le feu aux poudres, juste ce qu'il faut pour mettre en selle cette jusque-là moribonde équipe ajoilote. Elle se mit alors au tra-

vail, mais beaucoup trop tard hélas.

Et puis, hier soir, les Raiski et McLaren avaient bien fait leur boulot... avec leurs camarades pendant soixante minutes. (bv)

Tournoi des Izvestia - Victoire... russe

Une affaire de famille

A Moscou, au Palais des sports de Loujniki, l'équipe olympique de Russie a remporté le traditionnel tournoi des Izvestia en battant, en finale, la formation nationale russe sur le score sans appel de 8-1. Quant à la Suède, elle a terminé à la troisième place en dominant, facilement également, les Etats-Unis, battus 8-3.

Les hockeyeurs américains, qui se sont effondrés au cours de la

troisième période, n'avaient manifestement pas récupéré après leur belle victoire remportée la veille face aux Tchèques. Bergqvist a inscrit trois des cinq buts suédois dans le dernier tiers.

Moscou (Rus). Tournoi des Izvestia, finales. 1re place: Russie olympique - Russie 8-1 (4-0 2-1 2-0). Buts: 3e Berezine 1-0. 10e Kouznetsov 2-0. 12e Tkatchouk 3-0. 20e Potaitchouk 4-0. 21e

Evtioukhine 5-0. 27e Berezine 6-0. 28e Selivanov 6-1. 56e Ivanov 7-1. 58e Gousmanov 8-1.

Finale pour la 3e place: Suède - Etats-Unis 8-3 (1-1 2-1 5-1). Buts: 3e Rolston 0-1. 15e Kjellberg 1-1. 22e Marchant 1-2. 25e Forslund 2-2. 27e Eriksson 3-2. 43e Esbjerg 4-2. 48e Bergqvist 5-2. 49e Marchant 5-3. 53e Juhlin 6-3. 53e Bergqvist 7-3. 59e Bergqvist 8-3. (si)

Bill Gilligan de retour à Berne

Revoilà le mage



Bill Gilligan

L'Américain retourne à Berne, club avec lequel il avait obtenu le titre national en 1989, 1991 et 1992. Il sera responsable du secteur juniors. (Lafargue)

Il y a un an - Pour un exploit, c'en est un! Pendant trente-huit heures, le temps d'un fabuleux voyage qui les a amenés au-delà de leurs limites et de celles du raisonnable, sept escrimeurs chaux-de-fonniers et un Sédunois tiennent en haleine les spectateurs venus les encourager et établissent un nouveau record du monde de durée. (Imp)

Divers

Paris fous à la demande

Les bookmakers anglais sont ouverts à l'imagination la plus débridée. Parier aujourd'hui que son fils marquera en l'an 2006 un but pour l'Angleterre en finale de la Coupe du monde de football est un défi accueilli stoïquement dans les officines.

Page 11

Boccia

Une véritable razzia

Cette année, le Boccia-Club Montagnard a dominé la scène de la boccia neuchâteloise, forte de quatre clubs. De la tête et des épaules, effectuant au passage une véritable razzia.

Page 13

Football

L'OM sur les talons du PSG



Pratiquement écarté de la course au titre à la fin du mois de novembre, l'Olympique de Marseille du capitaine Didier Deschamps (photo Keystone), au prix d'un spectaculaire redressement, est à nouveau sur les talons du PSG.

Page 13

Patinoire de Porrentruy: 1300 spectateurs. Arbitres: Stalder, Hirzel, Wipf. Buts: 6e Raiski (Baumgartner à 5 contre 4) 0-1. 12e Suter (Raiski) 0-2. 20e Suter (Raiski) 0-3. 30e Lapointe 1-3. 48e Marquis (Baechler) 2-3. 54e Mc Laren 2-4. 60e Kohler (Miner) 3-4. Pénalités: 2 x 2' contre Ajoie et 3 x 2' 10' (Garetta) contre Bülach.

Ajoie: Fraschina; Miner, Heiz; Baechler, Capaul; Fleury, Tanner; Furer, Bornet, Lamming; Jones, Griga, Kohler; Marquis, Mozzini, Pestrin; Lapointe, Rothen.

Bülach: Rueger; Baumgartner, Gull; Bunter, Schellenberg; Meier, Erny; Luthi, Salin, Suter; Celio, Tschumi, Caretta; Raiski, Haengli, McLaren; Suter.

AUTRES PATINOIRES

● HERISAU - RAPPERSWIL 2-5 (2-2 0-0 0-3)

Centre sportif: 1235 spectateurs. Arbitres: MM. Bertolotti, Suter et Betschart. Buts: 4e Kossman (Bruetsch, Allison) 0-1. 4e Meier (Dolana) 1-1. 11e Stehlin (Bissett) 1-2. 13e Fischer (Krapf, à 5 contre 4) 2-2. 41e Seeholzer (Stehlin) 2-3. 49e Seeholzer (Bissett, Götz) 2-4. 51e Allison (Naef) 2-5. Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

● COIRE - THURGOVIE 5-3 (1-0 4-3 0-0)

Hallenstadion: 1661 spectateurs. Arbitres: MM. Kurmann, Friedli et Oberli. Buts: 3e Fondado (Signorelli) 1-0. 24e Signorelli (Malgin, Locher, à 5 contre 4) 2-0. 24e Kalser (Derungs) 3-0. 25e Wiesmann (Dalla Vecchia) 3-1. 32e Slehofer (Schai, Ott) 3-2. 34e Daoust (Posma, à 5 contre 4) 3-3. 38e Malgin (G. Manley) 4-3. 39e Signorelli (Kvartalnov, Malgin, à 5 contre 4) 5-3. Pénalités: 8 x 2' plus 2 x 10' (Klaser, Derungs) contre Coire, 7 x 2' plus 10' (Weisser) contre Thurgovie.

CLASSEMENT

1. Rapperswil	24	18	1	5	100	61	37
2. Martigny	24	18	1	5	111	73	37
3. Coire	24	14	2	8	91	78	30
4. Thurgovie	24	13	3	8	90	74	29
5. Lausanne	24	12	1	11	96	76	25
6. Chx-de-Fds	24	8	4	12	83	101	20
7. Grasshopp.	24	8	3	13	75	89	19
8. Herisau	24	7	3	14	72	92	17
9. Ajoie	24	7	1	16	74	102	15
10. Bülach	24	4	3	17	66	112	11

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 6 janvier. 20 h: Ajoie - La Chaux-de-Fonds. Bülach - Martigny-Valais. Coire - Rapperswil. Lausanne - Grasshopper. Thurgovie - Herisau.

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 3

Star Lausanne - Yverdon 2-4

CLASSEMENT

1. GE Servette	19	16	1	2	92	30	33
2. Neuchâtel	20	14	1	5	113	60	29
3. Sierre	20	13	1	6	109	66	27
4. Saas Grund	19	12	2	5	86	56	26
5. Viège	20	11	2	7	91	65	24
6. Octodure	20	10	1	9	80	75	21
7. Fleurier	20	9	2	9	77	86	20
8. Villars	20	8	3	9	71	86	19
9. Tramelan	20	6	3	11	65	76	15
10. Star LS	20	7	0	13	66	94	14
11. Monthey	20	3	0	17	58	123	6
12. Yverdon	20	2	0	18	49	140	4

PROCHAINE JOURNÉE

Mercredi 5 janvier. 20 h 15: Saas Grund - GE Servette. Samedi 8 janvier. 20 h: Fleurier - Saas Grund. GE Servette - Star Lausanne. Neuchâtel YS - Sierre. Viège - Octodure. Villars - Monthey. Yverdon - Tramelan.



visavis

actuel cette semaine

valable du 22.12. au 24.12.93

Ananas

frais,
transporté
par avion

pièce

3.70

Clementines d'Espagne kg **1.65**

Kiwi pièce **.25**

Avocat pièce **1.10**

Crème à fouetter UHT 1/4 litre **2.70**

Fromage à raclette suisse
• à la coupe 100 g **1.65**
• en tranches vac. 100 g **1.80**

Saumon sauvage can. en tranches plaque-baby 100 g **4.95**

Germidor Vins du Valais 1992

Fendant Vin blanc 75 cl **6.90**
Dôle Vin rouge 75 cl **8.90**
Pinot Noir Vin rouge 75 cl **9.90**
Oeil-de-Perdrix Vin rosé 75 cl **9.90**



Châteauneuf-du-Pape AC 1991/92 «Sélection Bergeron» 75 cl **8.95**

Fleurie AC 1992 «Sélection Bergeron» 75 cl **9.40**

Ananas 10 tranches

340 g **1.30**

Herô

Garniture pour bouchées à la reine 840 g **5.95**

Roland

• Sticks 200 g **2.50**

Schweppes Tonic Water 6-Pack 6 x 19 cl **3.95**

Bahlsen Cacahuètes salées 500 g **3.50**

Publicité intensive, Publicité par annonces



Déménagement et fermeture provisoire

L'agence cantonale et du Locle de la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage ouvrira ses nouveaux locaux à la rue Daniel-JeanRichard 31 au Locle, le 30 décembre 1993 à 7 h 25.

Afin de nous permettre d'effectuer le transport des dossiers et la mise en fonction des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de notre agence, nous sommes contraints de fermer nos bureaux les mardi 28 et mercredi 29 décembre 1993.

Les nouveaux numéros de téléphones et de fax sont les suivants:

Tél. 039/31 24 21
Tél. 039/31 24 22
Fax 039/31 91 18

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.
Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage
Direction



Administration communale Fermeture de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du **24 décembre 1993 à midi au 3 janvier 1994 à 8 heures**

Nous prions donc les personnes qui devraient entreprendre des démarches administratives ou faire établir des papiers d'identité de le faire immédiatement.

Par ailleurs, les services ci-dessous seront partiellement ouverts:

- Services sociaux, rue du Collège 9, ☎ 276 321 les 28, 29 et 30 décembre, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
- Voirie, ☎ 276 435.

Pour les autres services administratifs et uniquement en cas d'urgence, prière de prendre contact avec la Police locale (☎ 23 10 17) entre 8 et 12 heures et entre 14 et 17 heures.

Services industriels

Un service de piquet pour les dépannages fonctionnera 24 heures sur 24. Il pourra également être atteint en appelant la Police locale, ☎ 23 10 17.

Nous rappelons aux personnes qui déménagent à la fin de l'année qu'elles doivent faire relever les index des compteurs des énergies. Afin de pouvoir établir le plan d'occupation du releveur, elles voudront bien s'annoncer **tout de suite** au Service des abonnements, ☎ 276 643.

CONSEIL COMMUNAL
132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

DIVERS



L'ASPAM vous propose, pour vos cadeaux, le livre qu'elle a édité

«La Combe du Calamier au temps des Vieux Clédars»

Textes de M. Dubois réunis et présentés par André Tissot.
En vente en librairie pour Fr. 25.-.
132-505618

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Police-secours: 117

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

15

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

C'est intéressé, vous croyez? L'avis de Lili est qu'il cache un cœur d'or sous ses airs de banquise.

- Lili est une vieille bête pour qui son patron est, par définition, admirable. Elle a gardé une mentalité d'esclave. Le bon esclave. Celui qu'on employait comme domestique dans la maison, qui élevait les enfants, les aimait comme les siens, ne voyait pas leurs défauts et pour qui le

maître était le bon Dieu.

- C'est touchant.
- Mais assez stupide.
- Je ne trouve pas.

- Oh! ne soyez pas agaçante, Dany! Vous excusez toujours tout le monde.

- Ce qui fait que je suis également pleine d'indulgence pour vous et que je me trouve dans cette voiture.

- Dont toute femme sérieuse aurait dû s'éloigner comme de la peste? C'est ça?

- Un peu cela.

- Que pensez-vous de Gregory, Dany?

- Je ne le vois jamais. Hier j'ai échangé deux répliques avec lui et c'était exceptionnel. J'ai dit: «Bonjour, monsieur» et un peu plus tard: «Merci, monsieur.» Comment pourrais-je avoir sur lui une opinion valable?

- C'est vrai. Il se trouve toujours à son bureau ou à ses réunions municipales. Il sera très probablement le prochain maire de Chicago. Il fera cela comme tout le reste, de sa manière ennuyeuse et solennelle. Je crois que c'est son exemple qui me pousse à m'amuser et à vivre sans souci. J'ai trop peur de finir par lui ressembler.

- Aucun danger, mon cher. Quant à cela soyez rassuré. Votre beau-frère paraît assez bizarre en fin de compte. Ma première entrevue avec lui après mon arrivée ici me revient brusquement à la mémoire. C'était à la grande soirée que votre sœur a donnée pour ce ballet japonais de passage.

- Je me souviens.

- Plusieurs extras aidaient pour le service. Je faisais circuler un plateau de dry Martinis quand Gregory Stone a poussé un cri. Il venait de se

blessé en écrasant littéralement son verre dans sa main. J'étais un peu affolée. «Ne bougez pas, monsieur, lui ai-je dit, je vais chercher ce qu'il faut pour vous panser.» Il m'a regardée d'un air furieux en tenant sa main blessée dont le sang dégoulinait et m'a demandé: «Qui êtes-vous?» «Dany Vernier, monsieur, la nouvelle femme de chambre de Madame votre mère.» «C'est incroyable!» a-t-il lancé. «Qu'est-ce qui est incroyable?» «Rien, excusez-moi.» Et il a tourné les talons.

- Il devait être mécontent qu'Edwina ait encore changé de camériste. Nous en avons vu défilé quatre en cinq mois.

- Ou bien il lui déplaît que je sois Française.

- Oh! Pourquoi?... Non, je ne le pense pas.

(A suivre)

JUMBO  **PLACETTE**
+ 21 MAGASINS

LES EPLATURES CENTRE COMMERCIAL

NOCTURNE

Mercredi 22 décembre
jusqu'à **21h30**

P 750 places de parc gratuites

RESTAURANT MANORA - BANQUE CANTONALE - BRICO-CENTRE - FLEURS - BAR A CAFE - FUST PHARMACIE - MINIT FOTO - KIOSQUE - COIFFEUR - PETIT LOUVRE - BATA - BOUCHERIE CHEVALINE VISILAB - MUSIC BOX - CHRIST - MISTER MINIT - INTERDISCOUNT - CARTOON - UNCLE SAM



Et la fête continue!
Pendant que nous préparons vos paquets, Veronique et Alain vous serviront une coupe de champagne.
Venez trinquer avec nous!

Ce soir
mercredi 22 décembre dès 19 heures

Carte de fidélité 10% + cadeau de fin d'année

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426

DIVERS

A vendre
**BOIS DE CHEMINÉE
BOIS DE CHAUFFAGE
BRIQUETTES**
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66

OFFRES D'EMPLOI

HOTEL FLEUR DE LYS
Av. Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 37 31

cherche
serveur(euse)
Permis valable.

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 2445

22-2231

Mazda 323 4x4
Toit ouvrant,
1990, 45 000 km.
Fr. 13 900.-
Garage
de la Prairie
M. R. Robert
☎ 039/37 16 22
157-14414

URGENT!

Pour vos primes
casco auto,
renseignez-vous
à **SECURA**
☎ 039/23 23 73

Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs
manœuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens
pour travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie et inondations dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous renseignerons volontiers.
Montage, Christophe Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 038 25 02 95 ou 066 22 06 93.

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

K AUFMANN
La griffe de la qualité



P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

GASTRONOMIE

MANORA RESTAURANT
La Chaux-de-Fonds



Ouvert tous les jours de 8.30 à 22.00 heures

**Mercredi 22 décembre
MENUS NOCTURNE**

- Filets de perche au beurre avec garniture **Fr. 13.90**
- Moules provençale **Fr. 9.90**
- Filets mignons aux morilles avec garniture **Fr. 16.90**
- Entrecôte garnie **Fr. 16.50**
- Brochette de dinde garnie **Fr. 8.80**
- Roastbeef garni **Fr. 13.90**

P 750 places de parc gratuites
Grand espace de jeux pour enfants

DIAPASON



A l'approche des fêtes de fin d'année...
Pensez à vos amis en leur offrant un BON d'achat ou d'accordage

Grand choix de pianos et de claviers électroniques


Yves Kneubühler - Soleil 16
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/286 752

Cercle de Serrières,
case postale 33, 2003 Neuchâtel,
cherche

GÉRANT
avec certificat.
Appartement 5 pièces + jardin.
Date d'entrée à convenir.
Fonds de commerce à discuter.

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état: sans importance.
 Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Publicité intensive, Publicité par annonces

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

LA CHAUX-DE-FONDS
Nouveau au cœur de la vieille ville

TAXI 23 53 53
MESSAGERIE Intercity

Dès le matin du lundi au samedi
Station BP
Hôtel-de-Ville 10
Joyeuses fêtes à tous!

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert
OPPORTUNITÉ UNIQUE
1½ pièce, 55 m²
Entièrement rénové.
PRIX DE VENTE: Fr. 159 000.-
Tél. 038/24 57 31

A vendre à Zinal, val d'Anniviers, Valais
magnifiques appartements
excellente situation, construction soignée. Coûts d'exploitation compressés. Conditions spéciales Noël 1993.
René Genoud, rue Bottire 25, 3960 Sierre, tél. 027 55 05 81.

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT 3½ PIÈCES
neuf, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéram, 2 salles d'eau. Libre au 1er janvier 1994.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Perrucci Mille Huguenin
☎ 039/31 16 16 ou le 077/23 51 91

L'annonce, reflet vivant du marché

Nos magnifiques calendriers

1994

Vues de la Suisse en couleurs



En vente à la réception de L'Impartial:

- Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
- Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 3.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 7.- le calendrier

Boccia - Le Boccia-Club Montagnard a dominé la saison neuchâteloise

Une véritable razzia

En 1953 naissait le Boccia-Club Montagnard. Boccia... et pas pétanque. Car, au contraire des adeptes de celle-ci, la boccia se dispute sur des pistes lisses, comme celles du «bocciadrome» – couvert et chauffé – situé à la rue du Collège 55 et siège du club chaud-fonnier. Cette année, le Montagnard a dominé la scène de la boccia neuchâteloise, forte de quatre clubs. De la tête et des épaules.

Par
Renaud TSCHOUMY



Contents de leur année 1993!

De haut en bas et de gauche à droite: Giuseppe Vitali, Mimo Di Nuzzo, Ernesto Massoleni (responsable technique), Domenico Rizzo (commission technique), Claudio Orioli (président), Virginio Personeni, Giuseppe Marzo, Giancarlo Rota et Salvatore Sigona.

Ouvert en 1991, le «bocciadrome» du Collège ravit les membres du Boccia-Club Montagnard, au nombre de 120, dont 50 actifs.

«Ne confondons pas pétanque et boccia, avertit Ernesto Massoleni, responsable technique. Nos compétitions se déroulent sur une surface parfaitement lisse, au contraire de la pétanque, et les pistes sont plus longues, puisqu'elles doivent mesurer 24 m au minimum.» Ce qui méritait d'être dit.

«Notre sport trouve ses origines en Italie, explique encore Ernesto Massoleni. En Suisse, il n'est guère considéré, mis à part au Tessin, où il arrive en troisième position, juste après le football et le hockey sur glace.»

L'année 1993 a été plutôt favorable au Boccia-Club Montagnard. Ses membres ont en effet remporté la plupart des compétitions, les autres clubs du canton (Couvvet, NE Sports et Câbles Cortaillod) devant se contenter des accessits.

Ainsi, le classement officiel du

troisième interclubs ne signale-t-il que la première place du BC Montagnard avec 34 points, mais pas le classement des autres équipes... Preuve d'une domination écrasante du BCM dans le canton de Neuchâtel.

Les principales victoires des Montagnards? Les voici.

Tournois interfédératifs de doublettes: victoires de Salvatore Sigona et Giancarlo Rota à La Chaux-de-Fonds, de Giuseppe Marzo et Virginio Personeni à Couvet.

Tournois nocturnes (ou «serale»): victoire au classement général de Pierino Rota, devant Carmelo Bevacqua, Giancarlo Rota et Salvatore Sigona, tous trois à égalité au deuxième rang.

Championnat cantonal de doublettes: victoire de Jean-Pierre Cippitelli et Carmelo Bevacqua, ce qui leur a valu de participer à une compétition réunissant les seize meilleures

doublettes du pays à Chiasso, à l'occasion du 60^e anniversaire de la Fédération suisse de boccia, au début du mois de décembre.

Masters neuchâtelois (qui réunit les quatre meilleures équipes du canton): victoire de Salvatore Sigona et Giancarlo Rota.

Grand Prix du canton de Neuchâtel: victoire de Giancarlo Rota (17 points), devant Salvatore Sigona (12), Virginio Personeni (10) et Carmelo Bevacqua (6).

N'en jetez plus: les Coupes sont pleines! Les «bocceurs» du Montagnard ont donc fait main basse sur tout ce qu'il était possible de gagner dans le canton. Chapeau bas.

PORTE OUVERTE

Le Boccia-Club Montagnard se porte plutôt bien... même si – et comme tant d'autres clubs dans

d'autres sports – il souffre d'une certaine baisse de ses effectifs. Un exemple: au niveau cantonal, on dénombrait douze clubs il y a cinq ou six ans de cela. Or, aujourd'hui, ils ne sont plus que quatre...

Inutile de préciser que le club du président Claudio Orioli (également connu sur les terrains de football) accueille volontiers toute nouvelle personne intéressée. «Notre porte est ouverte, confirme Ernesto Massoleni. Nous avons des juniors et chaque membre du club est prêt à se mettre à la disposition de toute personne intéressée.»

Alors... à vos boules!

R.T.

● «Bocciadrome» du BC Montagnard, Collège 55 à La Chaux-de-Fonds, ouvert le mardi, le mercredi et le jeudi de 19 h à 22 h, le vendredi et le samedi de 19 h à 24 h.

Quatre ans de suspension – En Autriche, les sprinters Andreas Berger, Gernot Kellermayr, Franz Ratzenberger et Thomas Renner ont été condamnés à quatre années de suspension pour s'être dopés aux anabolisants. La sanction prend effet au 6 juillet dernier, date où le quatuor a été provisoirement suspendu. Le coup est rude pour Kellermayr et Renner, qui entendaient poursuivre leur carrière, espérant n'écoquer que de deux ans de suspension. (si)

BRÈVES

Football Rachidi Yekini plébiscité

L'international nigérian Rachidi Yekini a été sacré meilleur joueur africain de l'année par la Confédération africaine (CAF). Agé de 30 ans, l'attaquant du club portugais de Vitoria Setubal a largement contribué à la qualification du Nigeria à la phase finale de la World Cup 94, pour sa première participation à ce niveau, grâce à huit buts marqués lors des qualifications.

L'Italie s'isole

L'Italie, en quête d'une base de préparation pour la phase finale de la World Cup 94, a refusé les fastes de New York et de ses environs pour finalement opter en faveur d'un hôtel et d'un stade d'entraînement isolés dans le calme du New Jersey. Selon les organisateurs du site d'East Rutherford, où les Italiens joueront deux matches du premier tour, l'entraîneur des triples champions du monde, Arrigo Sacchi, veut mettre ses joueurs à l'abri des supporters, ceux de la région new-yorkaise et ceux qui traverseront l'Atlantique.

Hockey sur glace Lemieux athlète de l'année

Mario Lemieux, l'attaquant des Pittsburgh Penguins, a été élu «athlète de l'année» 1993 par l'agence Presse Canadienne. Lemieux, 28 ans, devance notamment Paul Tracy, qui a signé cinq victoires en Formule Indy cette année, le quadruple champion du monde Kurt Browning (patinage artistique), Larry Walker (baseball) et Greg Rusedski (tennis). C'est le deuxième titre décroché par Lemieux après celui conquis en 1988.

Lundström pour épauler Hofmann

Le Suédois Lars-Erik Lundström (46 ans) épaulera Ueli Hofmann à la tête du CP Zurich. Lundström avait débuté la saison à Bülach, où il avait été licencié fin novembre et remplacé par Del Curto, qui, de son côté, avait été limogé au CP... Zurich. L'engagement de Lundström est limité jusqu'à la fin de la saison.

Mémorial Davide Carminati

Le Boccia-Club Montagnard a récemment tenu son assemblée générale annuelle. Une séance qui n'a pas donné lieu à de grands bouleversements, le comité en place ayant été réélu pour un an.

Le point fort de cette assemblée, à laquelle assistaient le consul et le chargé de mission italiens, a en fait consisté en la pose, au «bocciadrome» du Collège, d'une plaque commémorative à la mémoire de Davide Carminati Cavaliere, décédé au mois de janvier passé et qui fut président du BC Montagnard durant trente ans.

Dans le même ordre d'idées, le Grand Prix de La Chaux-de-Fonds (tournoi interfédératif qui se disputera le 1er mai prochain) a été rebaptisé Mémorial Davide Carminati. R.T.

Football - France: les grandes équipes ne meurent jamais

L'OM sur les talons du PSG

Pratiquement écarté de la course au titre à la fin du mois de novembre, l'Olympique de Marseille, au prix d'un spectaculaire redressement, est à nouveau sur les talons du PSG. Le club phocéen apparaît désormais comme le seul adversaire susceptible d'inquiéter le champion d'automne.

Au soir de son lourd échec devant Auxerre (0-3), le second de la saison à domicile après celui concédé devant Metz sur un score identique, Marseille, en pleine crise de confiance, s'en remettait aux facultés d'adaptation de son joker brésilien Anderson pour rester compétitif dans la course aux places d'honneur.

Un mois plus tard, le discours des Phocéens, transfigurés par «Sonny», prend une tout autre teneur. Au bénéfice d'une série de cinq victoires consécutives, ils se sont réinstallés dans la peau d'un candidat potentiel au titre de champion de France. Leur retard de quatre points sur le PSG, invaincu depuis le 15 août dernier et une défaite au... Vélo-drome (0-1), n'est pas de nature à altérer leur optimisme. «Le titre, on y pense depuis notre victoire à Montpellier. On n'a rien

à perdre. On se dit qu'on revient déjà de très loin et qu'il y a un bon coup à jouer» confirme Didier Deschamps, le capitaine olympien.

Au delà du sans-faute chiffré, c'est surtout l'impression de force tranquille dégagée par les champions d'Europe qui a frappé les esprits. En puisant dans l'adversité des ressources morales insoupçonnées, ils ont retrouvé le plaisir de jouer, en même temps qu'une rassurante efficacité.

CHOC LE 14 JANVIER

Contrairement aux années précédentes, où les Marseillais étaient tributaires du rendement de Papin, puis du duo Boksic-Völler, auteur de 41 réalisations l'an passé, ils disposent cette année d'un plus large éventail. Ainsi, depuis le début du championnat, les 32 buts olympiens ont été inscrits par 15 joueurs différents. Quant au secteur défensif, amputé de Marcel Desailly, il s'est stabilisé en bénéficiant du renfort inattendu de Bernard Casoni, étrangement laissé pour compte depuis le printemps 1993.

Plus humain que ses devanciers, le nouvel OM n'est pas sans rappeler à Eric Di Méco celui du doublé 1988-1989. «Aujourd'hui, comme à l'époque, on ne pense qu'à notre match, à notre façon de l'aborder, sans se soucier de qui est devant ou derrière nous.»

En avance sur son tableau de marche de l'an passé, l'OM se prépare désormais pour le sommet du 14 janvier au Parc des Princes. «Si on perd à Paris, ce sera pratiquement cuit, aussi bien mathématiquement que psychologiquement. Toutefois, notre habitude des grands rendez-vous peut s'avérer un avantage non négligeable», estime Deschamps.

Des propos repris en écho par l'ancien Servettien Anderson qui rêve d'imiter Kenneth, son homonyme lillois. Le Suédois est en effet le seul joueur, depuis le début du championnat, à avoir trompé la vigilance de Bernard Lama au Parc des Princes. «Le Nordiste avait simplement réduit le score. Ma réussite sera celle de la victoire» affirme le Monsieur un but par match de l'OM. (si)

Remous aux SR Delémont

Läubli sur la sellette

Qui sera à la barre des SR Delémont le 6 mars prochain à l'occasion de la reprise du championnat? Roger Läubli? Pas sûr du tout. La Ligue nationale a en effet averti le club jurassien que Läubli ne possède pas les diplômes nécessaires pour être à la tête d'un club de LN. Corollaire: l'ancien boss du FCC et de Noiraigue n'a plus l'autorisation de diriger les SRD.

Les dirigeants jurassiens ont été mis au parfum la semaine dernière. Que reproche-t-on exactement à Roger Läubli? De ne pas être en règle avec ses diplômes. Par le passé, Läubli aurait déjà bénéficié de deux dérogations. De plus, il n'aurait pas donné suite aux convocations afin de repasser les tests qu'il aurait ratés. Concrètement, le successeur de Jean-Marie Conz devrait repartir à la base s'il entend obtenir les précieux diplômes.

En vacances aux Antilles jusqu'au 3 janvier, le principal intéressé n'a donc pas pu nous donner sa version des faits sur une «affaire» dont les responsables delémontains se seraient volontiers passés. On s'en doute. Big boss des SRD, Gérard Chè-

vre ne cachait pas hier son embarras. «A nous de parvenir à une solution. La décision de la Ligue est sans appel, mais nous ne désespérons pas de trouver un arrangement entre les parties concernées» relève le directeur technique de La Blancherie.

Au sein du staff jurassien, on ne tient pas à brusquer les choses. «Nous avons le temps, reprend Gérard Chèvre. De noître côté, nous allons tout faire pour que Läubli reste à la barre de notre première équipe. Notre désir est simple: nous voulons aborder le tour contre la relégation avec lui. Nous avons bon espoir de trouver une solution qui satisfasse tout le monde.»

Au cas où les caciques delémontains échoueraient dans leurs démarches, ils devraient alors chercher un nouvel entraîneur. «Nous n'avons jamais pensé à en arriver à un tel point, ajoute Gérard Chèvre. Pour le moment, place aux négociations. Et en cette période de Fêtes, ce n'est pas forcément évident.»

Laissons du temps au temps. On devrait en savoir plus aux environs du 10 janvier. G.S.

Coop «spécial fêtes» offre n° 5

Salami Tipo Milano ou Nostrano, entier 380/1000 g 100 g

2.20
~~3.20~~

Bière normale Tell 10x33 cl

8.50

Das archig Schwew Bier. La bonne bière d'origine suisse.

Valdepenas D.O. «Vega de Moriz» 1991 6x75 cl

18.80*
~~28.80~~

Côtes-du-Rhône a.c. «Grand Palais» 1992 6x75 cl

19.20
~~25.20~~

Rimuss Party ou Rose* 70 cl

3.25
~~3.75~~

Charles Bertin brut ou demi-sec 75 cl

13.90
~~19.90~~

Palette Quick le kg

19.50
Prix choc

Jambon roulé Quick le kg

23.50
Prix choc

Langue de boeuf Quick le kg

22.50
Prix choc

Moutarde Thomy mi-forte ou délice* 2x200 g

2.90
~~3.70~~

Pointes d'asperges Coop 280 g, poids égoutté 185 g

2.10
~~2.60~~

nouveau: mini-paquet très pratique

* En vente dans les grands Centres Coop. Millésime sous réserve des stocks disponibles.

Bon cadeau: Faites plaisir en offrant un bon-cadeau Coop. En vente dans tous les magasins Coop.



LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA
JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

Eclairs sur la ville

La foudre est tombée hier en fin de journée sur l'enseigne de l'hôtel Moreau, donnant lieu à un arc électrique considérable mais heureusement sans gravité. Il s'agissait nullement d'un phénomène isolé. Ce ne sont pas moins de 13 décharges qui se sont produites dans le ciel chaux-de-fonnier.

Page 17

Saint-Aubin

«La Mollière» a passé

Le Conseil général de Saint-Aubin a accepté de créer une zone hôtelière au sud de la propriété «La Mollière», sur laquelle était érigé feu l'hôtel Pattus. Une cité lacustre hôtelière pourrait pousser sur ponton-pilotis tandis que le nord de la propriété recevrait cinq bâtiments locatifs.

Page 21

Prochain Gouvernement
jurassien

Accouchement difficile

Dans neuf mois... plus quelques jours car l'accouchement sera sans doute difficile, il faudra élire un nouveau Gouvernement jurassien qui pourrait comprendre cinq frimousses nouvelles. La donne actuelle montre un jeu particulièrement embrouillé.

Page 23



Météo:
Nébulosité changeante, quelques chutes de neige jusqu'en plaine, alternant avec de brèves éclaircies.

Demain:
Précipitations intermittentes, limite des chutes de neige d'abord vers 1000 m, puis jusqu'en plaine.

Lac des
Brenets
752,66 m

Lac de
Neuchâtel
429,22 m

Fête à souhaiter mercredi 22 décembre 1993: FLAVIEN



4°
Lever: 8 h 16
Coucher: 16 h 46

0°
Lever: 12 h 42
Coucher: 1 h 44

Neige
1400 m



L'Impartial

«Miroir public»: un journal de chômeurs vendu à la criée dans les rues de Suisse romande

Un défi au chômage

Le très parisien «Macadam», premier journal de chômeurs vendu à la criée sur les trottoirs français, belges et désormais helvétiques, n'a pas tardé à faire des émules. Certains y ont vu une source de profits faciles, d'autres, à l'instar des trois chômeurs qui viennent de lancer «Miroir public», ont fait preuve, à la fois, d'esprit d'entreprise et de réelle solidarité.

«Macadam», le journal français des chômeurs en fin de droit, est vendu depuis quelques temps déjà dans les rues de Lausanne sous la responsabilité morale de Mère Sofia, la «petite sœur» des chômeurs lémaniques. Du prix de vente de trois francs suisses, un franc constitue le salaire du chômeur-vendeur. Or, deux petits malins ont eu la bonne idée de demander quinze francs aux passants, une tentative d'enrichissement illégitime rapidement dénoncée, notamment dimanche dans la presse de boulevard romande.

Malheureusement, cette affaire a injustement jeté le discrédit, par un amalgame sans fondement, sur le journal romand des chômeurs: «Miroir public», édité depuis le 1er décembre à Grandson, par trois jeunes graphistes au chômage.

Ce bimensuel est proposé à la criée dans les rues de Suisse romande, notamment dans les trois villes du canton de Neu-

châtel, par 26 vendeurs au chômage. Tiré à 24.000 exemplaires, le numéro est vendu 2,50 francs, dont un franc est versé au vendeur.

RECONNAISSANCE

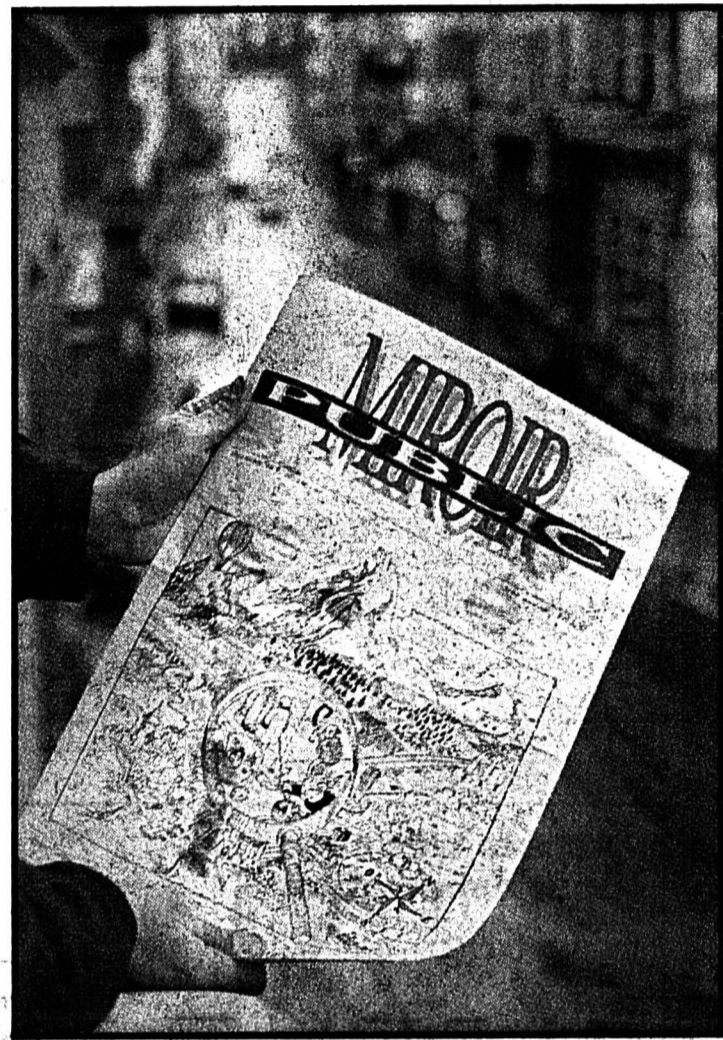
«Nous ne sommes pas des imposteurs et avons créé ce journal pour offrir un espace de dialogue à nos lecteurs, chômeurs ou pas, tout en proposant un moyen de reculer le versement des indemnités de chômage pour nos vendeurs», précise Ferruccio Tosatto, responsable de la publication, qui ajoute aussi que «cette démarche est reconnue par les autorités compétentes et les services du chômage. Tant l'OFIAMI que l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle ainsi que la Chaîne du bonheur nous ont appuyés, certains en nous accordant une aide financière.»

Si ce journal est bel et bien réalisé par trois chômeurs qui ont investi 45.000 francs, empruntés auprès d'une banque, pour s'équiper et faire imprimer le journal, «Miroir public» ne s'adresse pas qu'aux chômeurs et ne parle pas que de chômage.

POSITIF

«C'est une journal positif que nous avons voulu pour des jeunes de tout âge. Il se veut proche des gens, de leurs passions, de leurs loisirs, mais de leur travail aussi; il réserve des espaces au dialogue puisque chacun peut nous proposer des articles, alors que nous mettons une rubrique demandes d'emploi gratuitement à disposition de nos lecteurs», explique M. Tosatto.

Si «Miroir public» n'est pas rédigé par des journalistes professionnels, l'idée de leur réserver un espace a pris la forme d'un projet de création d'un programme d'occupation pour journalistes au chômage, en Valais.



«Miroir public»

Ce nouveau titre romand est aussi vendu à la criée dans les rues de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. (Impar-Gerber)

ver un espace a pris la forme d'un projet de création d'un programme d'occupation pour journalistes au chômage, en Valais.

Point fort de ce journal: un graphisme plaisant, aéré, des illustrations de qualité et une diversité de ton qui saura sans doute séduire lorsque le fond sera à la hauteur de la forme.

En attendant, «Miroir public» a le mérite d'exister, deux numéros ont déjà été édités, et les jeunes Vaudois qui ne touchent ni véritable salaire, ni subsides de chômage, cherchent encore des vendeurs pour élargir la diffusion et créer un véritable réseau de solidarité aux chômeurs.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

● Pour tout contact: «Miroir public», case postale 62, 1422 Grandson.

REGARD

Retrouver sa dignité

Dans une société d'essence économique libérale, prendre des initiatives, créer son entreprise, ou aller jusqu'au bout d'un projet pour échapper au chômage ou à l'assistance sont des démonstrations de responsabilité sociale digne d'être encouragées.

Renoncer à prolonger son droit aux indemnités de chômage pour tenter, en prenant des risques, de faire quelque chose a été à la base de la sortie de «Miroir public», le journal romand des chômeurs. Rédigé, mis en page et illustré essentiellement par des chômeurs, il est diffusé par des chômeurs.

Par ce biais, certains parviennent à économiser leurs indemnités de chômage, d'autres accomplissent un travail contre salaire, ce qui est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de personnes arrivées en fin de droit.

Si personne ne peut espérer faire fortune par ce canal, chaque membre du réseau, éditeur ou vendeur, a déjà le mérite de ne pas se contenter de puiser à la caisse commune du chômage. Grâce aussi à la contribution volontaire des lecteurs...

Certes, l'instauration de ce cercle de solidarité ne restera qu'une contribution très marginale à la résolution du phénomène du chômage, mais la démarche n'en demeure pas moins positive. Elle est signe de dignité retrouvée, de volonté de lutter et de contact social renoué: trois éléments fondamentaux que le chômage de longue durée tend à casser, souvent, de façon irréversible.

Mario SESSA

Banque de Dépôts et de Gestion

Capital en mains italiennes

La Banque de Dépôts et de Gestion (BDG), à Lausanne, qui dispose de deux succursales à Neuchâtel et à Lugano, a été rachetée par la banque italienne Banca popolare di Bergamo-Credito varesino, dont le siège est à Bergamo. Un changement de propriétaire motivé par un problème de succession qui ne devrait avoir aucune conséquence sur les structures actuelles de la BDG.

Discrète, comme tous les instituts bancaires actifs dans la gestion de fortune et les affaires commerciales, la Banque de Dépôts et de Gestion avait pourtant récemment fait la «une» de l'actualité, à son corps défendant, à la suite du hold-up avec prise d'otages commis en sa succursale de Neuchâtel, mardi 14 décembre dernier. Un employé et sa famille avaient été pris en otage par deux inconnus armés qui étaient parvenus, dans un scénario digne d'un véritable «polar», à neutraliser le personnel et à s'emparer d'un demi-million de francs avant de disparaître dans la nature.

Le rachat de la société, annoncé mardi par un communiqué, n'a évidemment aucun lien avec cet incident et n'est d'aucune façon en relation avec des difficultés financières, selon le vice-président de la BDG, Alain Brussard.

SOLIDE

L'établissement est en bonne santé financière, avec un bilan qui culmine à 340 millions de francs, alors que le bénéfice d'exercice de l'année dernière a dépassé les trois millions de francs. Il s'annonce encore supérieur cette année.

En fait cette session, pour un montant de 101 millions de francs, de la quasi-totalité du capital-actions de la banque, en mains familiales depuis 1933, a été motivée par des problèmes de succession à l'actionnaire principal, aujourd'hui âgé de 73 ans.

La transaction a du reste été approuvée par la Commission fédérale des banques et la Banque d'Italie.

Quant à l'acheteur, la Banca

popolare di Bergamo-Credito varesino, il s'agit-là d'une des plus importantes banques régionales de la Péninsule. Son bilan, publié le 30 juin dernier, atteignait plus 22 milliards de francs et ses fonds propres s'inscrivaient à hauteur de 1,2 milliard de francs. Elle dispose de 256 succursales en Italie et deux antennes étrangères, à Lyon et à Munich.

CONTINUITÉ

Avec cette nouvelle acquisition, la banque italienne entre de plain-pied sur le marché suisse et renforce du même coup son secteur très spécialisé qu'est la gestion de fortune. Pour se faire, elle entend conserver la structure actuelle de la BDG, en respectant son autonomie, sa raison sociale et la vocation de l'établissement lausannois et de ses succursales, dans un souci de continuité.

Une transaction «propre en ordre» qui n'a pas provoqué d'inquiétude parmi le personnel et les clients de la BDG, selon sa direction.

PUBLICITÉ

Prix bas permanents	Profitez!
Choix parmi 1200 prix bas	
Crème entière Sunalp V4 litre	2.85
Fondue Gerber 800 g	8.90
Yogourt aux fruits Toni 180 g	-90
Pois/Carottes 430 g	3.25
Concombre Chiral 430 g	3.20
Asperges Verre 210 g	3.85
Jambon roulé 1 kilo	15.80
Caolina Surfing	9.50
Biscuits ass. Oulevay	6.50

En vente dans les filiales avec produits frais.

Des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER 08-0722.12.03

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

44-52/4-4

Parfums pour ELLE

ALAIN DELON Le Temps d'Aimer - Sensation Lyra
 ALBERTA FERRETI Femina
 ARAMIS New West
 ARDEN Blue Grass - Eau Fraîche - Red Door
 ARMANI Gio - Armani
 AZZARO Couture - Azzaro 9 - Oh la la
 BALMAIN Ivore - Jolie Madame - Miss Vent Vert
 BENETTON Color's - Tribu
 BEVERLY HILLS Gale Haymann - Delicieux
 BIJAN Bijan
 BORSARI Collection 1870 - Fontana Deco
 BOUCHERON Boucheron
 BOURGEOIS Soir de Paris
 BURANI Mariella Burani
 CACHAREL Anais - Loulou
 CALVIN KLEIN Obsession - Eternity
 CAPUCCI Capucci
 CARDIN Choc - Rose Cardin
 CAROLINA HERRERA Carolina Herrera
 CARON Infini - Fleurs de Rocaille - Bellogia
 Nuit de Noël - Nocturne
 Narcisse Noire - Parfum Sacré
 CARTIER Must - Panthère - Must II
 CATHERINE DENEUVE Deneuve
 CHANEL No 5 - no 19 - Cristalle - Coco
 CHARLES JOURDAN Vêtre - L'Insolent
 Très Jourdan
 CHARRO Charro
 CHLOE Narcisse
 CHOPARD Casimir
 CHRISTIAN LACROIX C'est la Vie
 CLARINS Eau Dynamisante
 CLINIQUE Aromatics Elixir - Wrappings
 DALI Salvador Dali - Laguna
 DIANA DE SILVA Les Copains
 DIOR Diorella - Diorence - Miss Dior
 Poison - Dune - Eau Fraîche
 ESCADA Escada
 ESTÉE LAUDER Alliage - Cinnabar - Estée Private Collection - White Linen
 Beautiful - Azurée - Youth Dew
 Knowing - Spellbound
 ETIENNE AIGNER Super Fragrance
 Sport Fragrance - Provocation
 Explosive - Private Number
 FENDI Fendi - Asja
 FERRE Gianfranco Ferre - Ferre by Ferre
 GENNY Genny
 GIANNI VERSACE Versus - V'E - Gianni Versace
 GIORGIO BEVERLY HILLS Red - Giorgio
 GIVENCHY Amarige - L'Interdit - Eau - Isatis
 Givenchy III
 GRÈS Cabochard - Cabotine
 GUCCI Gucci III - Arte
 GUERLAIN Chamade - Chant d'Arôme - Nahema
 Parure - Shalimar - Jicky - Samsara
 Mitsouko - Heure Bleue - Vol de Nuit
 Jardin de Bagatelle
 GUY LAROCHE Fidji - Clandestine
 HALSTON Halston
 HERMES Calèche - Amazone - Eau
 Parfum d'Hermès
 ICEBERG Iceberg
 ISSEY MIYAKE L'Eau d'Issey
 JACOMO Anthracite - Parfum Rare - Silences
 JEAN D'ESPÈREZ Bal à Versailles
 Révolution à Versailles
 JEAN PATOU 1000 - Joy - Eau - Sublime
 JEAN-CHARLES BROSSEAU Ombre Rose
 JEAN-LOUIS SCHERRER Sherrin I - II
 JOOP Nuit d'été - Le Bain - Berlin - Joop
 JULIO IGLESIAS Only
 JUVENA Bath & Beauty - Fleurancés - Byblus
 Bath & Feeling
 KARL LAGERFELD Chloé - KL
 KENZO Parfum d'été - Signature
 LA PERLA La Perla
 LALIQUE Lalique
 LANCASTER Lancaster
 LANCÔME O - Magie Noire - Trophée - Trésor
 LANVIN Arpège
 LAURA ASHLEY No 1 - Dilys
 LAURA BIAGIOTTI Roma - Venezia
 LEONARD Balahé - Eau Fraîche - Tamango
 Léonard - Fashion
 LIERAC
 MARCIANO Guess
 MAXIM'S Maxim's
 MCM 1900 - Blue Paradise
 MISSONI Aria - Missoni
 MOLYNEUX Vivre - Initiation
 MONTANA Parfum de Peau - Parfum d'Elle
 MONTEIL Royal Secret - Bain Douceur
 MOSCHINO Moschino
 MUSK Extase
 NAJ' OLEARI Naj' Oleari
 NIKI DE SAINT-PHALLE Niki de Saint-Phalle
 NINA RICCI Farouche - L'Air du Temps
 Capricci - Fleurs de Fleurs - Nina
 OSCAR DE LA RENTA Oscar - Volupté
 Eau Activée
 PACO RABANNE Calandre - Métal - La Nuit
 PALOMA PICASSO Paloma Picasso
 PRISCILLA PRESLEY Moment's - Expériences
 RÉGINE'S Régine's
 REVILLON Detchema
 REVLON Charlie - Charlie Red
 ROCHAS Byzance - Madame - Femme
 Eau - Mystère - Lumière
 ROGER GALLET Fraîcheur Tonifiante - Vétiver
 Lavande Royale - Extra Vieille
 Bouquet Impérial
 ROMÉO GIGLI Roméo Gigli
 SABATINI Gabriella Sabatini - Magnetic
 SAMBA Samba Nova - Samba
 SISHEIDO Féminité du Bois
 SYSLEY Eau du Soir - Eau de Campagne
 TED LAPIDUS Création - Fantasma
 TRUSSARDI Action - Trussardi
 UNGARO Senzo - Diva - Ungaro
 VALENTINO Vendetta - Valentino
 VAN CLEEF & ARPELS First - Gem
 Van Cleef & Arpels
 VICKY TIEL Vicky Tiel
 WORTH Je Reviens
 YVES SAINT-LAURENT Rive Gauche - Opium
 Y - Paris - Champagne
 4711 Tosca - Original

NOUVEAUTÉS:
 ANGEL
 ARPEGE
 ASJA
 CHAMPAGNE
 DELICIOUS
 DILYS
 FANTASME
 FASHION
 FONTANA DECO
 FRED HAYMANN 273
 JEAN-PAUL GAUTHIER
 LA PRAIRIE
 LYRA
 MARIELLA BURANI
 NAF NAF
 OH LA LA!
 TIFFANY
 TRIBU
 TUSCANI PER DONNA
 VAN CLEEF & ARPELS
 VENDETTA
 WHITE DIAMONDS

Vous ne l'avez pas trouvé à La Chaux-de-Fonds ? Mais, l'avez-vous demandé à la PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE ?

Mercredi 22 décembre 1993,
 ouverte sans interruption de 10 à 22 heures

DIVERS




Avantages à tous nos rayons

**Mercredi 22 décembre, Nocturne «toute la journée» de 9 à 22 heures.
 Le verre de champagne ou de vin de pêches, vous sera gracieusement offert !
 Au Petit Louvre, c'est déjà Noël !**

Place de l'Hôtel-de-Ville et Jumbo
132-12407

Hôtel Motel du Jura

Hôtel-de-Ville 50



☎ 039/28 28 22

Fermeture annuelle
 du 24 décembre 1993
 au 5 janvier 1994
 Réouverture le 6 janvier 1994
 Nous remercions notre fidèle clientèle
 et lui souhaitons nos meilleurs vœux
 pour 1994

132-503763

Jost
 VITRERIE

039/26 40 77
 Numa-Droz 185

JE RÉPARE

Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures. Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT

Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00 - 039/28 11 84
132-12428

AUTOS - MOTOS - VELOS

Achète très cher pour exportation

Toyota, Honda, Mazda, Nissan, Peugeot, BMW, Mercedes, non expertisées. Dès 1978, voitures, bus, fourgons, même pour pièces, ou à débarrasser. De 6 à 24 heures, 7 jours sur 7. ☎ 077/37 16 50.

132-510818

Afin d'encore mieux vous servir

OUVERTURE NOCTURNE

CE SOIR jusqu'à 22 heures

Patricia
 Daniel-JeanRichard 15
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 26 49

132-511599

GASTRONOMIE

Hôtel du Cheval-Blanc

Hôtel-de-Ville 16, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 40 98

Menus de la Saint-Sylvestre et de Nouvel-An (soir)

Le jambon de Parme
 Le consommé au porto
 Le filet de bœuf avec pommes croquettes et sa garniture de saison
 Ronde des fromages
 Dessert maison
 Mignardises

Fr. 42.-

Cotillons et musique d'ambiance
 Il est prudent de réserver sa table

132-12338

Stéphane Schlund

plâtrerie-peinture
 papiers peints

la chaux-de-fonds
 rue de la paix 119
 ☎ 039/23 75 60

*remercie sa fidèle clientèle
 et lui souhaite de joyeuses fêtes*

132-12869

Restaurant du Théâtre

PIZZERIA

Av. Léopold-Robert 23, ☎ 039/23 88 88
 2300 La Chaux-de-Fonds

Menu de Noël

Samedi 25 décembre

Quiche aux poireaux
 Feuilleté de ris de veau sur lit d'épinards ou Coquilles Saint-Jacques aux petits légumes
 Consommé Célestine
 Médaillon de filet de bœuf aux morilles
 Pommes gaufrettes
 Bouquetière de légumes
 Bûche de Noël

Menu complet: Fr. 35.-
 Sans premier: Fr. 29.-

Sa nouvelle carte
 Demandez
 notre carte-fidélité menu

132-12982

L'Impartial Noël

Délais pour la remise des annonces

Editions du:
 Vendredi 24 décembre: mercredi 22 décembre 1993 à 10 heures
 Samedi 25 décembre: pas d'édition
 Lundi 27 décembre: jeudi 23 décembre 1993 à 10 heures
 Mardi 28 décembre: vendredi 24 décembre 1993 à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension et lui souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:
Avis mortuaire urgent

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
 Place du Marché
 Case postale 2054
 ☎ 039/210 410
 Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
 Rue du Pont 8
 Case postale 151
 ☎ 039/31 14 42
 Téléfax 039/31 50 42

132-12536

Parfums pour LUI

ACQUA DI SELVA Acqua Di Selva
 ALAIN DELON Iquitos - Alain Delon
 ALAMO Alamo
 ARAMIS 900 - Devin - Tuscany
 New West
 ARDEN FOR MEN Sandalwood
 ARMANI Armani
 AZZARO Acteur - Homme
 BALMAIN Ebène - Monsieur Balmain
 BENETTON Color's
 BEVERLY HILLS Red - Giorgio - V.I.P.
 BORSALINO Borsalino
 BOSS Elements - Sport - Boss
 BOSTON Boston Man
 BOUCHERON Boucheron
 CACHAREL Cacharel
 CALVIN KLEIN Eternity - Obsession
 CARDIN Bleu Marine - Enigme
 CAROLINA HERRERA Herrera for Men
 CARON Pour un Homme - Yatagan
 Le 3e Homme
 CARRERA Carrera
 CARTIER Santos - Pasha - Sport
 CERRUTTI 1881
 CHANEL Anteus - Pour Monsieur - Egoïste
 Platinum
 DAVIDOFF Cool Water - Relax - Zino
 Davidoff
 DIOR Eau Sauvage - Fahrenheit - Jules
 DUNHILL Edition
 ELVIS Elvis
 ETIENNE AIGNER Free Life - Sport
 Super Fragrance - No 2
 Private Number
 FERRE Gianfranco
 GEOFFREY BEENE Bowling Green
 Grey Flannel
 GIVENCHY Insensé - Gentleman
 Monsieur - Xerius
 GUCCI Nobile
 GUERLAIN Héritage - Habit Rouge - Derby
 Vétiver
 GUY LAROCHE Drakkar Noir - Horizon
 HALSTON Z 14
 HERMES Bel Ami - Equipage
 ICEBERG Iceberg
 JACOMO Anthracite - Jacomo de Jacomo
 JAGUAR Jaguar
 JOOP Nightflight - Joop Homme
 KENZO Kenzo
 LACOSTE Land - Lacoste
 LAGERFELD Lagerfeld - Photo
 LANCÔME Trophée
 LAUDER Lauder for Men
 LEONARD Monsieur Leonard
 LONESTAR Lonestar
 MARBERT Marbet Man
 MARCIANO Guess
 MATCH PLAY Match Play
 MAXIM'S Maxim's
 MISSONI Sport
 MONTANA Montana
 MOSCHINO Pour Homme
 NINA RICCI Ricci Club - Phileas
 Signorici
 OLD SPICE Old Spice
 OSCAR DE LA RENTA Pour lui
 PACO RABANNE X S - Ténére
 Pour Homme
 PALOMA PICASSO Minature
 PUIG Quorum
 RALF LAUREN Polo
 ROCHAS Eau de Rochas Homme - Globe
 RODOLPHE DEVILLE Rodolphe Deville
 ROGER GALLET L'Homme - Open
 ROMEO GIGLI Romeo Gigli
 ROYAL COPENHAGEN Royal Copenhagen
 SALVADOR DALI Salvador - Dali
 SAMBA Samba for Men - Nova Homme
 SERGIO TACCHINI Sergio Tacchini
 SMALTO Francesco Smalto
 TABAC Original
 TED LAPIDUS Ted Lapidus
 TRUSSARDI Trussardi - Sport
 UNGARO I - II - III
 VAN CLEEF & ARPELS Tsar - Van Cleef
 VERSACE Versace - L'Homme - Versus
 YARDLEY English Blazer - Original
 YVES ST-LAURENT Jazz - Kouros - YSL
 4711 Sir - Sumatra Rain - Irish Moos

NOUVEAUTÉS:
 BASARA
 CHEVIGNON
 ENIGME
 ESCADA
 ETERNITY
 ETTORE BUGATTI
 EXTASE MAGMA
 FRED HAYMANN 273
 HORIZON
 INSENSE
 MCM TWENTY FOUR EVENING
 MCM TWENTY FOUR MORNING
 SAMBA NOVA HOMME
 SUMATRA RAIN
 TIFFANY
 UNGARO III
 VENDETTA
 XS

Carte fidélité = 10%
 + cadeau de fin d'année



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Avenue Léopold-Robert 53a
 ☎ 039/237 337
 Fax 039/231 426

132-12404

Bientôt le long dodo des ours au Bois du Petit-Château

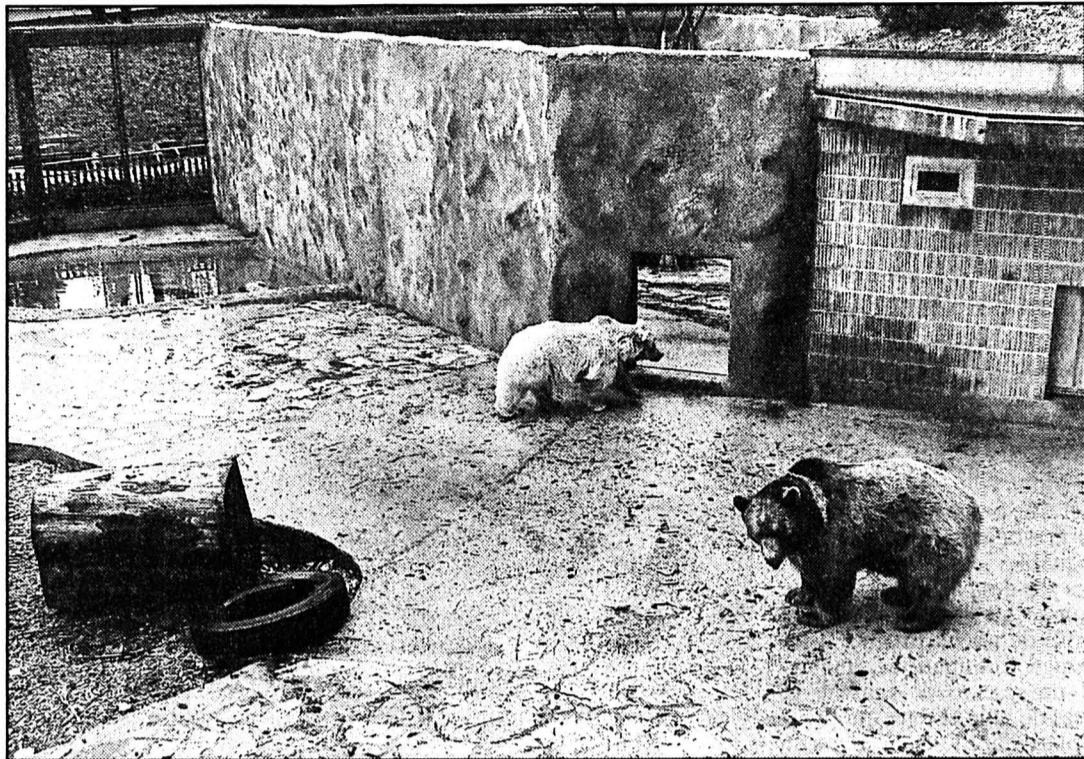
Ourson y es-tu?

Selon la littérature, les ours se mettent à l'abri et dorment entre novembre et mars. Le couple résidant au Bois du Petit-Château se prépare, semble-t-il, à appliquer la loi de la nature. Les gardiens les observent, tout particulièrement la femelle qui, logiquement, devrait mettre bas au début de ce long sommeil. Dernière visite avant la pause hivernale.

Les spécialistes précisent que ce repos durant la froide saison n'est pas véritablement une hibernation, puisque la température corporelle des ours ne s'abaisse pas. Mais ils dorment simplement pour se réveiller au printemps. «Ce sont eux qui décident», précise Michel Sester, responsable du Bois du Petit-Château. Les gardiens ont déjà remarqué que le couple d'ours manifeste un appétit réduit et, depuis quelque temps, n'engloutit de loin pas les 5 kilos de carottes, pommes et autres gâteries de son menu quotidien. Pour leur faire avaler le vermicou, exercice habituel deux fois par an pour tous les animaux, il a fallu ruser avec leur gourmandise pour les dattes, figues et miel.

TU PORTES OU TU PORTES PAS?

Comment se prépare cette semi-hibernation? Un coup de fil a été lancé à Berne, d'où viennent nos ours. Là-bas, le premier plantigrade a pris ses quartiers



Pour Haydibay et Leila, le grand sommeil approche
Maman ourse porte-t-elle un - ou des - petit ourson? Réponse au printemps.
(Impar-Gerber)

d'hiver il y a une semaine déjà. Chez nous, un petit décalage peut provenir de leur acclimatation puisque ce sera le premier hiver chaud-fonnier de Haydibay, le mâle, et de Leila, la femelle.

Lui, il fera comme bon lui semble et même s'il décidait de poursuivre ses cabrioles et petites balades, pas de problème. Il n'y a aucune obligation dans le monde des ours à faire un long somme. D'ailleurs, certains ne gagnent leur couche que vers la fin janvier.

C'est différent pour Leila. La jolie oursonne a été couverte en avril dernier, avant d'arriver à La Chaux-de-Fonds. Donc, elle pourrait être portante mais cette coquine, selon les mœurs de l'espèce, choisit elle-même le début de sa gestation, qui dure deux mois environ. A-t-elle décidé d'être mère? On le voudrait tellement qu'en l'observant on décèle, comme ça, un ventre un peu rond par le dessous, et une petite boule qui aurait poussé.

Fantasmes peut-être puisque les oursons nouveau-nés pèsent

quelque 250 grammes et sont de la taille d'un rat, donc vraisemblablement peu perceptibles sous la grosse fourrure. Les nichées vont de un à trois, voire jusqu'à cinq petits.

ON SAURA AU PRINTEMPS

Si Leila est encline à renouveler l'expérience de la maternité, elle qui a déjà eu un petit à Berne, elle arrêtera prochainement de se nourrir et entrera dans l'obscurité de son abri. Les gardiens fermeront alors les portes et évi-

teront de la déranger. Cinq jours environ après le début de son repos, l'ourse met bas et se rendort. Son - ou ses petits - se débrouille pour téter. En mars, les oursons montrent leur frimousse au-dehors, en sortie familiale. Au cas où cet heureux événement se produirait au Bois du Petit-Château, Michel Sester et ses collaborateurs promettent une belle fête.

Ces derniers jours, les gardiens ont déjà cru que l'heure du sommeil était venue et ils ont pris les dispositions pour que Haydibay et Leila fassent chambre à part, condition impérative pour la mise bas. Mais l'ourse ne l'a pas entendu de cette oreille, tempêtant et cognant contre les portes fermées. Visiblement, elle voulait encore dormir avec son gros mâle, son heure de mère n'ayant pas encore sonné.

Car, autre particularité de la vie des ours, en devenant père, le mâle redevient célibataire et vivra dans le petit enclos du Bois du Petit-Château. Il a une fâcheuse tendance à aimer trop ses petits, jusqu'à les manger. D'ailleurs, tout occupée par ses rejets, maman ourse n'a plus besoin de lui, pour une année au moins. Le couple ne sera réuni que courant 1995 et, peut-être, rependra ses amours pour assurer une autre descendance. La femelle ne met bas que tous les deux ans.

Michel Sester le promet, les oursons - si oursons il doit y avoir - resteront au Bois du Petit jusqu'à ce que des petits frères ou sœurs pointent leur nez. Qu'en fera-t-on alors? C'est une autre histoire. I.B.

Rédaction

LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360.

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Petits déjeuners Sur le chômage

Les «petits déjeuners» de Patrick Ferla, sur la Première de la radio suisse romande, seront consacrés demain dès 9 h au lancinant problème du chômage, en direct du P'tit Paris. Pour débattre de ce thème, Le président du Conseil d'Etat Francis Matthey, Gil Bailod et Serge Bringolf, le jeune inventeur de l'E. S. T. (élément de structure transformable). (Imp)

2e nocturne

Ouvrez votre cœur!

Les soirées d'ouverture nocturne des magasins sont aussi l'occasion, pour les services-clubs et associations, de tenir stand dans la rue. C'est ainsi que le Zonta Club vendra des friandises, devant Musica-Théâtre, pour venir en aide aux mères seules. Le Lions Club proposera, quant à lui, devant l'UBS, ses dernières bougies - après le grand succès rencontré la semaine dernière - au profit de l'Aide à l'enfance «Un p'tit coup de pouce». Cette dernière association peut être contactée directement aux Nos de tél. 23 83 63 et 23 82 79. (Imp)

Veillée de Noël Au Mocambo

Initiative sympathique que celle du restaurant Mocambo, av. Léopold-Robert 79, qui organise une veillée de Noël, vendredi 24 décembre, dès 19 h. Les généreux patrons invitent - gratuitement - les personnes seules du 3e âge, pour une soirée chaleureuse, en les priant toutefois de réserver jusqu'à aujourd'hui midi. Il reste encore quelques places! (ib)

Suchard, la fin des pères Séance de signature

La librairie Reymond, Léopold-Robert 33, organise aujourd'hui de 17 à 22 h, une séance de dédicace de l'ouvrage «Suchard, la fin des pères», édité par Gilles Attinger. (Imp)

Bikini Test

Fête du Gymnase

C'est aujourd'hui que la traditionnelle fête du Gymnase déroulera ses fastes, dans l'ambiance joyeusement estudiantine de rigueur. Ce sera l'occasion de découvrir six groupes amateurs issus du Bois-Noir. Les portes ouvrent à 19 h 30. (mam)

L'Office fédéral de la santé publique a mesuré la radioactivité

La Chaux-de-Fonds, très observée

Publiant les résultats des mesures de radioactivité effectuées en 1992, l'Office fédéral de la santé publique relève que la population n'a pas été exposée à des doses anormales. L'exposition moyenne est restée inchangée ces dernières années. La ville de La Chaux-de-Fonds, toujours très observée, dévoile des valeurs plus élevées qu'ailleurs. Pas d'effolement, c'est sans danger et ça s'explique.

Le rapport de l'OFS signale que les valeurs de radioactivité décelées à La Chaux-de-fonds sont attribuées à l'utilisation de peintures lumineuses dans l'industrie horlogère. C'est un discours qui date. La Chaux-de-Fonds est d'ailleurs la seule commune du canton à avoir, et depuis vingt ans, des mesures de ce genre. «On ne compare pas les bonnes choses», commente Jean-Jacques Miserez, chef du Service de l'hygiène et de l'environnement. Actuellement, ce sont plutôt à la sortie des stations d'épuration et des usines

d'incinération que se porte l'attention. La STEP de La Chaux-de-Fonds a été l'objet de mesures, de même que prochainement Cridor sera observé. Cela par intérêt scientifique, car aucun impact néfaste n'est à craindre pour la population en l'état actuel de la situation.

La question du radon apparaît plus problématique à Jean-Jacques Miserez car l'ordonnance est en préparation et il sera bien difficile d'établir une norme applicable. Des mesures spéciales en découleront peut-être, avec des directives lors de la construction de nouveaux immeubles. L'OFS recommande en outre l'assainissement des maisons d'où s'échappe du radon d'origine naturelle. Jusqu'à présent, un dixième des immeubles ont été assainis en ville de La Chaux-de-Fonds.

Mais c'est surtout l'origine de la radioactivité naturelle, présente en traces étonnantes dans le sous-sol calcaire du Jura, qui alimente les études scientifiques. Des hypothèses l'expliquent par

les poussières de granit, venues des Alpes et soufflées par les vents, qui se seraient fixées sur les couches constitutives du sous-sol. Pour Jean-Jacques Miserez, il est également possible que nous nous trouvions dans une région de thermalisme.

Selon l'OFS, l'exposition moyenne de la population suisse a atteint 4,6 millisievert en 1992, dont près de la moitié est imputable au radon d'origine naturelle, un quart provenant des radiations cosmiques (terrestres ou corporelles), et un cinquième découlant des applications médicales. (ap/ib)

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

PUBLICITÉ

HELI NEUCHATEL

**Idée cadeau
Baptême de l'air
en hélicoptère**

Fr. 98.-

les 15 minutes
par personne

Renseignements
et inscriptions:
039/26 00 94
077/37 15 15

132-12797

Eclairs sur la ville

Un phénomène normal

La foudre qui est tombée hier en fin de journée sur l'enseigne de l'hôtel Moreau, donnant lieu à un arc électrique considérable mais heureusement sans gravité, n'était nullement un phénomène isolé.

Ce ne sont pas moins de 13 décharges - dont quelques-unes seulement étaient audibles - qui se sont produites dans le ciel chaud-fonnier entre 16 h et 18 h environ. Une paille, si l'on songe aux 136 coups de tonnerre enregistrés au-dessus du Chasseral en une heure seulement par la station météorologique de Cointrin.

Pour inhabituels qu'ils puissent paraître, ces éclairs n'en sont pas moins tout ce qu'il y a de plus normal en cette saison et

surviennent chaque hiver. Comme en été, ils résultent de la rencontre de deux masses d'air chaud et froid. Un peu plus de 9 degrés le matin, moins de zéro le soir, la journée d'hier remplissait ces conditions.

«Les nuages sont les mêmes, mais on ne les voit pas, cachés qu'ils sont par la nébulosité hivernale», explique-t-on à Cointrin. Seule différence, les coups de tonnerre sont plus brefs et beaucoup moins nombreux qu'en été.

Toutefois, selon la Société neuchâteloise d'astronomie, de tels phénomènes sont cette année plus rares, les éruptions du Mont Sainte-Hélène et du Pinatubo continuant d'influencer le temps. (ir)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30 - 2 h;
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.

132-12537

PUBLICITÉ

BONNET

DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLIER
**OUVERTURE
NOCTURNE**
Av. Léopold-Robert 109
132-12537

PUBLICITÉ

BONNET

DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLIER
Bracelet
Fr. 490.-

LOOK TWENTY THE COOL STYLE

Remarquable don d'une montre au Musée d'horlogerie des Monts

Pas pour toutes les poches

Le Musée d'horlogerie du château des Monts devra beaucoup à son conservateur, François Mercier, qui vient de prendre sa retraite. C'est grâce à son activité, son dévouement et ses compétences – et en remerciement des services – que cette institution s'est vue dotée, hier, d'une pièce prestigieuse.

«Un don fabuleux», a relevé l'intéressé. Sans doute parmi les plus prestigieux – outre les remarquables legs de pendules signées par des particuliers – «que le musée ait reçus». C'est une montre de poche Breguet à remontage automatique, indicateur de réserve de marche et phases de lune et date qui prendra place dans les collections de ce musée.

C'est d'abord au rez-de-chaussée, dans la salle dite des donations, qu'elle prendra place, avant de trouver un lieu de choix dans la salle A.-L. Perrelet, où sont exposés les meilleurs «produits» d'hier et d'aujourd'hui en matière de montres compliquées. Prouvant que celles-ci, quel que soit leur âge, restent d'actualité, comme celle donnée hier.



Remise d'une pièce prestigieuse au château des Monts.

Une «nouvelle ancienne» Breguet de prestige enrichira les collections du musée. (Impar-Perrin)

Il s'agit d'une création d'Abraham-Louis Breguet (1743 - 1823), qui fut à juste titre considéré comme «l'un des meilleurs horlogers d'Europe», a signalé Ch.-A. Breguet, président des Amis du musée. Cette pièce rare (à six chiffres en prix de vente), première de ce type d'une collection de six modèles signés Breguet S.A. grâce à la collaboration des ateliers de Mi-

chel Parmigiani S.A., a été remise par le président délégué François Bodet à M. Mercier. En fait, un cadeau de roi remis à un empereur dont on ne soulignera jamais assez les qualités de conservateur.

LES ARTISANS D'HIER AU GOÛT DU JOUR

Epoustouflante, cette montre, avec son mouvement automati-

que gravé en laiton doré, son calibre 90, grené côté ponts et perlé côté cadrans (phase de lune à trois repères, petite seconde, guichet pour le quantième instantané). Les revues spécialisées décriront avec détails l'ingéniosité de A.-L. Breguet, qui avait imaginé le mécanisme intégrant la réserve de marche de 45 heures, avec une épaisseur totale (cadrans compris) de 9 mm.

Passons sur toutes les autres remarquables réussites techniques pour signaler que tous les ponts et platines (masse de remontage en platine 950, pivotée sur bord du mouvement avec butée de limitation du ressort) sont grenés, anglés, moulurés, polis et dorés, alors que certaines pièces sont bleues pour rappeler l'esprit originel des créations de A.-L. Breguet. En fait, une vraie merveille dont M. Parmigiani, à l'aide de moyens de conception et fabrication assistées par ordinateurs, a non seulement su rendre la véracité mais surtout la qualité avec une fidélité exemplaire. En fait, le remarquable travail d'un artisan qui œuvre à la fois avec sa tête et ses mains.

Président du musée, Chs.-L. Huguenin a tenu à rendre hommage à «ce sommet de la bien-façon artisanale» qui voue un culte sans borne au beau travail et au «bel ouvrage». Rolf Graber, président de commune, a remercié la maison Breguet de faire confiance au musée du Locle afin que celui-ci ait été jugé digne de porter témoignage de son rôle de conservateur de l'horlogerie d'hier et d'aujourd'hui. «A quand le nom d'une place, ou au moins une rue pour rendre hommage à A.-L. Breguet?», a demandé un des membres du comité du musée. Rolf Graber a assuré qu'il soumettra cette idée à la commission communale ad hoc! (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Ecole neuchâteloise de nurses

Un don bienvenu

L'Ecole neuchâteloise de nurses dirigée par Florence L'Eplattenier a eu le plaisir de se voir allouer un don de 5000 fr. par la Commission neuchâteloise de la Loterie de la Suisse romande. Et ce à l'occasion du 10^e anniversaire de cette institution. Cette somme appréciable permettra à l'école de faire rénover une partie de son ancien mobilier, signale la directrice. (Imp)

AGENDA

Noël, Nouvel An Horaire des messes dans le district

C'est à 24 heures, vendredi 24 décembre (pas de messe à 8 h 30 ce jour-là) que seront dites les messes de Minuit, tant en l'Eglise du Locle (avec participation du Chœur mixte) que celle du Cerneux-Péquignot. Pas de messe de Minuit aux Brenets, mais signalons celles de 20 h 30 au Chauffaud et de 21 h à Villers-le-Lac. Le lendemain samedi 25, les messes de Noël auront lieu à 9 h 30 au Locle (avec participation du Chœur mixte et garderie d'enfants) et aux Brenets. Au Locle encore, elle sera dite à 10 h 45 en italien. Pas de messe ce soir-là, ni au Locle, ni aux Brenets. Dimanche 26, fête de la Sainte-Famille à 9 h 30 au Locle (et à 10 h 45 en italien) et à 11 h au Cerneux-Péquignot, avec un baptême. Aucune messe le 31 décembre au soir au Locle, ni le lendemain matin, premier jour de l'an. En revanche, messe au Locle, ce 1^{er} janvier à 17 h 30 et à 19 h aux Brenets (Epiphanie). Le lendemain, 2 janvier (fête de l'Epiphanie), messe au Locle en français à 9 h 30, et à 10 h 45 en italien ainsi qu'au Cerneux-Péquignot à 11 h. (comm/Imp)

Au Café Central Noël du cœur

Vendredi 24 décembre à partir de 21 h aura lieu pour la dernière fois au Café Central un Noël du cœur. Un riche minestrone sera offert à celles et ceux qui ne réveillonneront pas en famille. Atmosphère conviviale et musicale assurée! (Imp)

La protection civile du Locle au secours de Brigue

Une solide aide à la population

A la suite de la terrible catastrophe qui a ravagé la ville de Brigue en septembre dernier, une trentaine de membres de la protection civile (pc) du Locle ont prêté main forte aux habitants une semaine durant, du 15 au 19 novembre. Afin de faire le point sur une expérience que toute l'équipe a globalement bien vécue, malgré quelques petits incidents de parcours quasi inévitables, le chef local Denis Hirt a récemment invité ses hommes à un rapport de conclusion.

Sur le terrain, les Loclois ont effectué divers travaux pas directement liés à l'événement, mais ô combien utiles: nettoyage des bords du Rhône et d'une station d'épuration, balayage de feuilles mortes. Il est ressorti de la discussion que l'aventure a permis de multiples rencontres et de mieux se connaître au sein du groupe: Nous avons fait autre chose que des exercices à blanc. Une opportunité de montrer aussi

qu'à la pc, il y a un potentiel d'activités qui existe et qui pourrait être développé davantage. Seule ombre au tableau les conditions de logement.

Le groupe a en effet passé toute la semaine dans un abri pc plutôt exigu: Nous avons envahi ce local un peu comme des naufragés. Une discipline plus stricte aurait été souhaitée, notamment sur le plan du rangement des vêtements, a estimé M. Hirt. Pour le conseiller communal Paul Jambé, ce problème d'hébergement est secondaire. L'essentiel réside dans le fait que la pc a œuvré d'une manière conforme à ce que nous attendions. Cette capacité de faire quelque chose pour autrui garantit à la population une certaine sécurité, à un prix pas trop important.

COÛT DÉRISOIRE

Pour la ville, l'opération n'a coûté que 1000 francs; une bagatelle pour un service d'utilité publique. Selon Pierre Blande-

nier, chef cantonal de la pc, cette excellente démonstration justifie pleinement la nouvelle orientation de la pc, prévue pour 1995: Il ne s'agira plus d'intervenir en cas de conflit armé, mais bien lors de catastrophes naturelles ou chimiques. Si d'aucuns se sont étonnés que la Confédération ne s'occupe guère du cas de Brigue, il faut savoir que cette attribution ne relève pas de ses compétences.

C'est d'abord aux communes, puis aux cantons de prendre les mesures nécessaires pour une intervention rapide et efficace. Le Valais a accepté l'aide spontanée que l'on pouvait lui offrir. Cependant, la pc n'a pas su mettre en exergue son image de marque. Rien que dans le cas de Brigue, elle a fourni 12.500 jours de travail, a encore précisé M. Blandenier. Du côté de la Mère-Commune pourtant, l'action a été très largement saluée par les habitants, qui disposent aujourd'hui d'hommes volontaires et motivés. (paf)



Loclois à Brigue

L'équipe qui a œuvré sur les bords du Rhône.

(René Rothen)

Un amoureux de la terre n'est plus

Décès de Georges Piot

Ces derniers jours, non seulement une famille, mais toute une société étaient en deuil avec la disparition de Georges Piot. Le «P'tit Georges», ainsi qu'il se dénommait lui-même, imité par tous ses amis, s'en est rapidement allé après quelques jours de maladie.

Ce fils de berger de la Vallée de Joux avait un amour immodéré pour la terre, celle du Jura. Pour mieux la dire, le défunt partageait deux passions: le chant pour la glorifier et le cheval pour la parcourir et la découvrir.

Déjà au bénéfice d'une solide culture chorale, pour avoir participé au fameux quatuor de La Lyre, c'est en 1960 que ce ténor,

alors agent de police, entré à la Chorale de L'Echo de l'Union avant d'en devenir président en 1977. Un poste qu'il abandonna, sentant peut-être sa fin prochaine. En juste reconnaissance de son dévouement et de son inlassable dynamisme consacrés à sa société, M. Piot avait été justement remercié par le titre de président d'honneur.

Hier, devant une assemblée émue, réunie pour rendre les derniers hommages au défunt, ses camarades de l'Echo de l'Union ont interprété deux chants, dont «Le petit père du Jura», qu'il avait souhaité faire entendre à ses obsèques. Figure affable, très connue, d'une ser-

viabilité exemplaire, Georges Piot était un personnage apprécié de chacun qui ne refusait jamais de rendre service. Dans chacune de ses activités, il s'investissait avec une énergie débordante.

Cet ancien dragon, à l'époque propriétaire de chevaux, rendit aussi d'appréciables services lors de l'organisation des concours hippiques du manège du Quartier. Ces dernières années encore, il prêtait main forte à l'équipe des pompes funèbres de Claude et Yves-Alain Calame lors des enterrements. Hier, ce sont ses amis qui ont porté sa bière pour l'emmener dans sa dernière demeure. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 22
AU 28 DÉCEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Mardi 28, sortie en peaux de phoque. Le Fiottet au gré des clubistes.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Congé lundi 27 décembre et lundi 3 janvier 1994. Bonne fête à tous.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de

chiens acceptées avec ou sans pedigree.

- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

NAISSANCE

LUCA
est heureux d'annoncer
la naissance de son petit frère

LOÏC

le 19 décembre 1993

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Amanda et Alain
JEANNERAT-JEANBOURQUIN
2877 Le Bémont

DIVERS

L'entreprise Jacques PIFFARETTI & Fils Plâtrerie – peinture

Rue des Envers 54 – Le Locle
☎ 039/31 68 53

remercie son aimable clientèle et lui souhaite
un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 1994



Grande-Rue 20
2400 LE LOCLE

Nocturnes 14 - 22 h Grosses Weihnacht Ausstellung

Apéritif au coin du feu
Les cadeaux d'exception
Rabais Noël 10% - 20%
Location-Vente
Un membre de l'ASDCB

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE

Mise à l'enquête publique

Conformément à l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, le Conseil communal met à l'enquête publique jusqu'au 17 janvier 1994:

- la modification par l'attribution de la zone rurale à la zone industrielle, d'une surface d'environ 49 134 m² qui fait partie de l'article 7648 du cadastre du Locle aux Saignoles, adoptée par le Conseil général le 5 novembre 1993.

Les documents peuvent être consultés par les propriétaires intéressés et le public au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, au Locle.

Toutes remarques ou oppositions motivées doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête soit jusqu'au 17 janvier 1994.

Le Locle, le 14 décembre 1993.

Le Conseil communal

157-14003

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Organisation spécialisée dans les loisirs et spectacles cherche pour son bureau au Locle

une secrétaire à mi-temps

La préférence sera donnée à une personne ayant de l'expérience, sachant travailler de manière indépendante, acceptant les responsabilités, maîtrisant l'anglais (parlé-écrit) et ayant de bonnes connaissances d'allemand (des notions d'italien et espagnol seraient un avantage), maîtrise des programmes DB.4 et WPF, connaissances de comptabilité. Date d'entrée: février 1994.

Dossier et curriculum vitae à envoyer à: F.B.O.
Case postale 144, 2400 Le Locle

157-14257

Cherchons
homme à tout faire
si possible avec voiture, quelques heures par jour pendant les fêtes. Se présenter à la Confiserie Frischknecht place du Marché

132-12455

On cherche
pour restaurant
du Locle, bien placé

sommelières

à plein temps
ou à mi-temps,
pour le début 1994.
Frontalières acceptées.

Pour renseignements:
☎ 039/31 60 62

157-500850

**Feu:
118**

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Un(e) secrétaire de l'agence cantonale CCNAC

à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage, par suite de démission honorable du titulaire.

Ce (cette) collaborateur(trice) devra être à même de suppléer efficacement la préposée de l'agence cantonale CCNAC.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent,
- sens des responsabilités,
- maîtrise de l'orthographe,
- connaissances des assurances sociales et du droit du travail,
- la connaissance d'un système de traitement de texte constituerait un avantage,
- goût pour les chiffres.

Lieu de travail: Le Locle.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Délai de postulation: 24 décembre 1993.

Ce (cette) nouveau(elle) collaborateur(trice) sera engagé(e) en vertu du Code des obligations.

Pour tout renseignement, s'adresser au préposé de la CCNAC ou à son adjoint, Crêt-Vaillant 19, 2400 Le Locle. ☎ 039/31 24 23

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

PLACETTE

La Chaux-de-Fonds

Pour compléter son équipe, La Placette La Chaux-de-Fonds, cherche

un vendeur pour son rayon hi-fi, radio

avec quelques connaissances techniques.

Entrée tout de suite

ainsi que

auxiliaires

pour ses rayons livres – papeterie – informatique.

Entrée le 1er février 1994.

Intéressés(ées)? Envoyez votre candidature au responsable du personnel, Mme Janine Gfeller, case postale 925, 2301 La Chaux-de-Fonds.

...Pour votre table de fête
Notre chef boucher vous propose
nos spécialités de premier choix :

- ★ Fondue Bacchus
- ★ Charbonnade
- ★ Filet de boeuf
- ★ Filets mignons de veau et de porc
- ★ Assortiment d'articles fumés et "quick"
- ★ Divers pâtés et terrines
- ★ Volaille du pays et de France
- ★ Saumon frais et fumé

En promotion :

- | | | | |
|---------------------------|-------|-------|------------------|
| ★ Fondue chinoise | le kg | 35.-- | 43.-- |
| ★ Fondue bourguignonne | le kg | 45.-- | 51.-- |
| ★ Entrecôte et roastbeef | le kg | 45.-- | 51.-- |
| ★ Dinde fraîche de France | le kg | 6.90 | |

Nous vous prions de passer vos commandes suffisamment tôt.

132-12081



Christian et Edith Matthey

Physic club

La Chaux-de-Fonds:
Eplatures 19, 039/26 67 77
Le Locle:
Henry-Grandjean 1, 039/31 75 08

Nous sommes ouverts
pendant les fêtes, profitez
de nous rendre visite

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un Joyeux Noël et une bonne année, nous restons à votre entière disposition et vous accueillons volontiers!

157-14196

A louer tout de suite
dès le 1er janvier 1994
au Locle

Bel appartement de 2 pièces avec cuisine agencée, bains/W.-C.

Se trouve à cinq minutes de la gare.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
Géranica & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE
UNPI

132-12057

IMMOBILIER

A LOUER
Au Locle
Quartier
Piscine

magnifiques duplex tout confort (4 1/2 pièces)

Avec cuisine agencée, W.-C., salle de bains, cave.
Libres: à convenir.
Places de parc à disposition.

132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

ENSEIGNEMENT

COURS DE FRANÇAIS ET D'ALLEMAND

Tous niveaux, également
pour adultes. Prix modéré.

Jean-Marc Leresche
Rue du Temple 7
2400 Le Locle
☎ 039/31 46 05

157-500774

LA GLANEUSE
Temple 7, Le Locle,
Pierrette Tripet

NOCTURNES 14 à 22 h
Grand déballage de Noël

Invitation cordiale à tous
Dès 18 h Apéritif Dès 18 h

Entrée libre Entrée

Nouveau au Locle
(venez casser les noix,
les prix le sont)

157-500828

RESTAURANT-RÔTISSERIE

Chez Sandro

Gare 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 87

Menu de la Saint-Sylvestre

La flûte de Chardonnay bien brut

Le foie gras de canard maison

La jalousie de saumon en croûte

à la crème de homard

Cœur de filet de bœuf

«Marchand de vin»

Les petits légumes

Pommes parisiennes

La bombe glacée de Nouvel-An

Mignardises

Fr. 89.–

La soirée sera animée
par le musicien NINO NERO

Cotillons, danse jusqu'au gai matin

A l'aube: soupe à l'oignon

Sandro et son équipe
vous souhaitent une excellente
année à tous!

157-14049

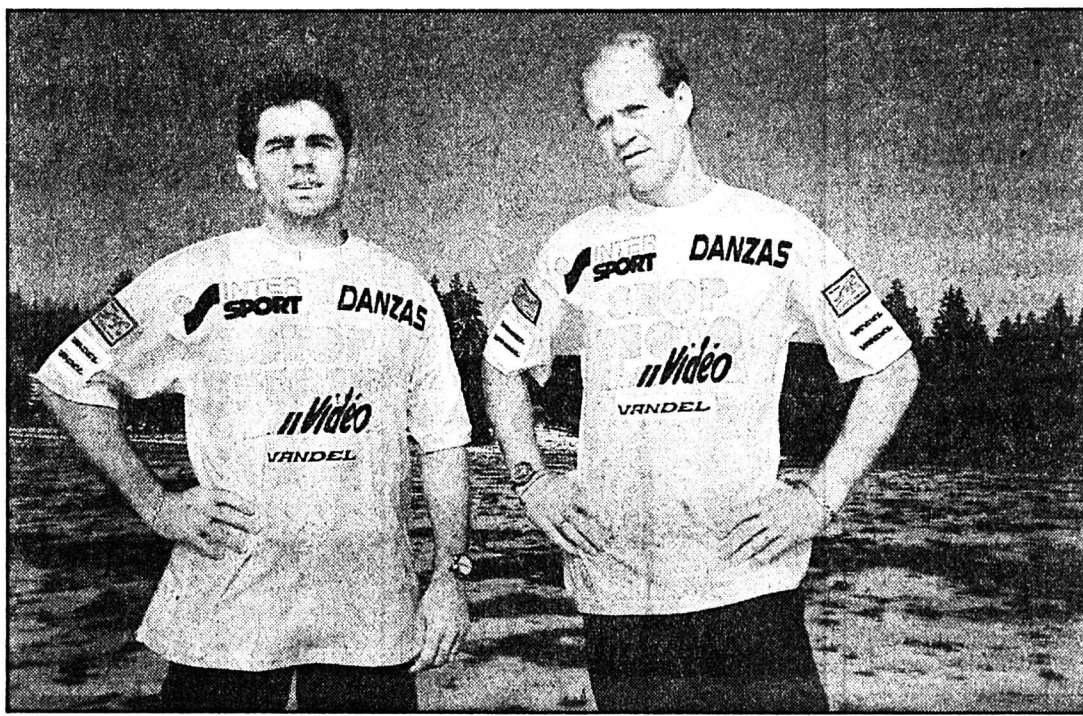
Patrice Conche et Olivier Jacquet à la conquête d'un désert de glace

L'enfer ou le paradis?

Les Haut-Doubistes Patrice Conche et Olivier Jacquet traverseront à ski, en mars et avril prochains, un désert de glace de 600 kilomètres en Terre-de-Baffin, aux portes du pôle Nord.

Ces deux aventuriers ne sont pas des débutants. Encore moins des kamikases, même si leur expédition de six semaines aux confins du cercle polaire présente des dangers évidents. Sans cette part de risque, calculé, et sans doute aussi la promesse du rêve au bout de l'enfer, ils ne se lanceraient pas dans cette conquête de l'inutile. Le ressort et le piment liés à ce voyage dans l'inconnu alimentent leur motivation et, le moment venu, leur insuffleront l'énergie nécessaire pour vaincre l'adversité des éléments naturels.

Ces alpinistes aguerris qui ont fourbi leurs armes et forgé leurs âmes de montagnards sur les rangs de la section d'élite des chasseurs alpins d'Annecy veulent aujourd'hui aller plus loin dans la difficulté mais pas forcément plus haut. Les arêtes verticales, les couloirs d'avalanche, les cathédrales rupestres de France et de Navarre, ils en ont exploité tous les contours ou presque. Nous avons envie d'autre chose, de quitter le vertical et la haute montagne pour découvrir des immensités lumineuses en visitant les régions arctiques, explique Patrice. Changement d'ho-



Patrice Conche et Olivier Jacquet
Le goût du risque et de l'aventure.

(Photo privé)

rizon et de perspective mais aussi besoin de se confronter à une difficulté extrême. Nous voulons vivre une aventure à la limite de ce qu'on peut endurer. Là-bas, en Terre-de-Baffin, il n'y a pas de solution de repli, on ne peut pas tricher, signale Patrice.

OURS BLANCS

Cette immensité glacée sans aucune âme qui vive sur plus de 600 kilomètres est un paradis pour ours blancs mais un enfer pour l'homme. Jusqu'à présent,

seul François Varigas et son attelage de chiens de traîneau est parvenu à relier Arctic-Bay à Igloolik. Patrice et Olivier traverseront, eux, ce désert blanc en autonomie totale, à la seule force du mollet pour entraîner derrière leurs skis un traîneau de 90 kilos.

Le froid sibérien à -40° sera particulièrement mordant, mais plus que la chute du mercure, c'est la baisse de moral que les deux hommes redoutent avant tout. C'est l'ennemi numéro un

dans un contexte où toute défaillance psychologique, même passagère, peut avoir des conséquences catastrophiques. Le droit à l'erreur n'est pas permis et la vigilance doit être permanente pour déjouer les pièges tendus par la nature (banquise friable, crevasse...) et ne pas perdre le nord.

L'ours polaire, dont on connaît la sympathie pour l'homme, représente aussi une réelle menace potentielle. Bien sûr, Patrice et Olivier emporte-

ront avec eux balises argos, carabine et montres solaires au cas où... Mais leur bonne étoile constituera sans doute leur meilleure protection, avec aussi et surtout l'entraînement de commando auquel ils s'astreignent en plus d'une expérience déjà ancienne des conditions extrêmes. Ainsi, grâce au concours du Centre de recherche scientifique militaire de Grenoble, les deux aventuriers sont placés littéralement dans des caissons frigorifiques pour tester leur résistance et leur réaction au froid.

Sur le plan alimentaire, rien n'est laissé au hasard non plus avec un programme diététique sur mesure établi par une nutritionniste canadienne. Le Ministère des sports, le Club alpin français et d'autres partenaires sont à leurs côtés pour le plein succès de cette expédition Terre-de-Baffin 94.

Patrice, à quatre mois du départ, est déjà transporté par l'imagination sur cette planète blanche: J'en ai les larmes aux yeux en anticipant des scènes et plein de choses qui me bouleversent déjà. L'adrénaline met les esprits sous pression et les cœurs sous tension. C'est bon pour la concentration, mais Patrice et Olivier souhaiteraient bien évacuer au plus vite le souci financier qui à ce jour se traduit encore par l'obligation de réunir quelques milliers de francs pour boucler leur budget. Ils assurent leurs généreux donateurs de leur en mettre plein la vue dès le retour par diapos et vidéo interposés. Contacts au 81.38.15.78.

(Pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Val de Morteau

Epannage des boues

Les trois stations d'épuration du val de Morteau produisent annuellement cinq cents tonnes de boues liquides. L'utilisation à des fins d'épandage sur les terrains agricoles est possible sous réserve de contrôles chimiques sévères. Le Conseil de district vient de renouveler pour deux ans la convention avec la Chambre d'agriculture pour le suivi agronomique de l'opération. Philippe Balanche, des Combes, a souhaité, lors de la discussion, que les agriculteurs concernés par le plan d'épandage reçoivent une information précise sur la composition chimique exacte de ces boues et leur complémentarité avec la nature de leur sol. (dry)

Le Gardot

Course de chiens interdite

La commission du tourisme du district a refusé l'autorisation aux organisateurs d'une course de chiens de traîneaux qui devait avoir lieu le 20 février, dans le secteur du Gardot. Pendant cette période de vacances scolaires, la cohabitation de nombreux chiens souvent d'un caractère ombrageux et des enfants posait en effet des problèmes de sécurité. Par contre, une autre course du même type sera organisée, fin janvier, dans le secteur de l'Agattau. (dry)

Finales départementales de basket scolaire à Morteau

Un sport qui monte

Morteau accueillait dernièrement les finales départementales de basket scolaire USEP. Dans le cadre du gymnase districte, 150 basketteurs en herbe, garçons et filles, vainqueurs des sélections des secteurs de Besançon, Montbéliard, Pontarlier et Morteau, se sont affrontés sous les paniers.

Très prisé, le basket est devenu un sport pratiqué assidûment dans les écoles. Aussi, ces finales ont-elles pris une grande importance tant au niveau quantitatif (750 enfants ont participé aux éliminatoires) que qualitatif.

Les écoles des grandes villes s'appuyant sur une masse de pratiquants élevée se sont normalement imposées. Ainsi, Besançon-Fourier est devenu champion départemental chez les garçons devant Valentigney-



Courbet. Néanmoins, la petite école de Dommartin, près de Pontarlier, a réussi à s'imposer chez les filles.

Les locaux de Villers-le-Lac et de Pierrefontaine, dans un contexte aussi relevé, s'en sont sortis avec les honneurs en pre-

nant la sixième place chez les garçons pour les premiers et la 7e place chez les filles pour les seconds. Parfaitement organisées par l'UNEP du val de Morteau, ces finales ont souligné la bonne santé du sport scolaire dans le Doubs.

(Texte et photo Véry)

Cour d'appel de Besançon

Electrochoc judiciaire

La gérante d'une société de Lure diffusant un appareil d'électrostimulation a été condamnée mardi à 13 mois de prison dont un ferme et 200.000 francs d'amende pour publicité mensongère par la cour d'appel de Besançon.

Arthroses, phlébites, hémorroïdes, atrophies musculaires, le GM24 est vraiment la solution miracle à tous nos maux si l'on en croit la notice explicative. Pour la modique somme de 12.000 francs, cet appareil d'électrostimulation est censé régler une grande partie des petits ennuis de santé quotidiens. C'est du moins ce que promet le dépliant livré avec le produit vendu par la SARL La Physiothérapie de l'Est, dont le siège social se trouve à Lure. De quoi donner un coup de sang à un

médecin local, qui a aussitôt alerté les services de la concurrence et des prix en déposant une plainte.

Le Tribunal de Lure s'est rangé à son analyse en condamnant fermement la gérante de l'entreprise à trois mois de prison avec sursis et 100.000 francs d'amende pour publicité mensongère. La condamnée a fait appel.

L'avocat de la défense a mis en avant les témoignages de personnes déclarant avoir été guéries grâce à la méthode incriminée. Le représentant de l'accusation, en revanche, a souligné la fragilité des clients ciblés et déclaré se trouver en présence d'un cas de charlatanisme. La Cour, manifestement convaincue, est allée bien au-delà, en aggravant sérieusement la sanction initiale. (p.sch.)

Après décès
Mazda 626 4x4
1990, 22 000 km.
Fr. 19 900.-
Garage
de la Prairie
M. R. Robert
039/37 16 22
157-1444

BENFINA
Crédits rapides
et sûrs
038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356/4x4

IMMOBILIER

A louer tout de suite
aux Ponts-de-Martel
DUPLEX de 5½ pièces
Cuisine agencée, grande salle de séjour avec cheminée, salle de bains (douche et baignoire), W.-C. séparés, une cave, utilisation de la machine à laver/séche-linge (comprise dans le loyer), chauffage électrique, boiler, prise TV.
Pour visiter: 039/37 14 50. Pour bail: 031/382 28 03. Location mensuelle: Fr. 1200.- plus abonnement TV. 5-14552

A louer tout de suite ou à convenir,
à La Chaux-de-Fonds
1 appartement de 3 pièces
entièrement rénové
Pour tous renseignements:
**FIDUCIAIRE
PIERRE PAULI SA**
Grenier 18
2302 La Chaux-de-Fonds
039/23 74 22
132-12960

À VENDRE dans le quartier des
Mélèzes
**VILLA FAMILIALE
6 PIÈCES**
Situation exceptionnelle, calme et ensoleillée, garage pour 2 voitures, grand jardin arborisé.
Renseignements: case postale 19,
1261 Signy, 021/635 87 70.
Fax 021/635 87 71 241-541304

Tout à fait NOUVEAU!
Propriétaire sans risque
SAINT-IMIER
3 pièces, 83 m², balcon 10 m².
Mensualité dès Fr. 765.- + charges.
2½ pièces, 68 m², balcon 10 m².
Mensualité dès Fr. 532.- + charges.
**CAR NOUS ASSURONS LA REPRISE
ÉVENTUELLE DE VOTRE ACHAT.**
Consultez-nous!
032/91 25 45 28-440

DIVERS

UN MACINTOSH SOUS VOTRE SAPIN!

POWERBOOK 180C COULEUR 4/160
MAC LC III 4/80
Moniteur 14" RGB Clavier standard

Fr. 4'195.-
Fr. 2'250.-

LC 475 4/80 Fr. 2'090.-
QUADRA 650 4/160 Fr. 3'550.-
CENTRIS 660 AV 8/230 CD Fr. 4'490.-

QUADRA 840 AV 8/500 CD Fr. 6'990.-
STYLEWRITER II Fr. 580.-
PORTABLE STYLEWRITER Fr. 790.-

Appellez-nous pour toutes les autres nouveautés à des prix MacCash!
NEUCHÂTEL AVENUE DU 1^{ER} MARS 6 038/25 81 00
FRIBOURG VEVEY LAUSANNE GENÈVE
OUVERT PENDANT LES NOCTURNES 241 541255

GASTRONOMIE

MARC+MARIANNE
BEUCHAT
HOTEL-RESTAURANT
**CROIX
BLANCHE**
COURFAIVRE 066 56 72 77
31 décembre 1993
Menu de Saint-Sylvestre
55 fr.
1^{er} janvier à midi
Menu du Nouvel-An
35 fr.
Forfait Saint-Sylvestre:
chambre et menu du Nouvel-An 135 fr.
Veuillez réserver: tél. 066 56 72 77.
Bonnes fêtes à tous!
14-873/4x4

Colloque de la Commission sociale de l'ADIJ

Pour un engagement des rentiers

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent, dans le Jura bernois et le Jura, 16% de la population totale, soit 19.000 personnes sur 117.000. Cette part est appelée à grandir encore dans les années à venir. L'espérance de vie des personnes à la retraite a également augmenté fortement; elle se situe aujourd'hui à environ 15 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes.

l'année européenne des personnes âgées.

Ainsi on assiste, en Suisse comme ailleurs, à l'écllosion de nombreuses associations, cercles ou groupements destinés à réunir les personnes âgées qui ont des objectifs communs. Lors d'un colloque tenu le 30 novembre dernier à l'initiative de la Commission sociale de l'ADIJ, plusieurs de ces organisations ont eu l'occasion de se présenter au public et de se faire mieux connaître.

V.A.D. (Vieillesse aujourd'hui et demain), représenté par Mme Malsy Billod, est un mouvement qui favorise notamment le contact entre des gens du troisième âge et les scientifiques qui font des recherches sur la vieillesse dans notre société. Cette association a mis sur pied des groupes chargés de rédiger de brefs rapports sur différents sujets, en particulier «l'engagement social des retraités» et «l'activité des rentiers et ses implications pour la sécurité sociale». Il s'agit surtout de réunir des expériences et des points de vue, afin d'établir un pont avec les chercheurs.

Dans un autre domaine, les réseaux permettent aux gens qui en font partie de s'enrichir tout en faisant partager leurs connaissances; deux principes soutiennent ce type d'organisation: la gratuité et la réciprocité. Le but du réseau, présenté par Mme Jacqueline Lavoyer, est de favoriser l'échange de savoirs (par exemple l'apprentissage d'une langue étrangère contre des leçons d'informatique...). A relever qu'un groupe existe depuis septembre 1993 à Moutier.



Sur les chemins de la retraite

Prospecter des voies nouvelles qui valorisent davantage les personnes du troisième âge.

Enfin, Mme Pavlovic développe à Bienne une initiative particulièrement intéressante, avec la mise sur pied d'une agence de l'emploi, baptisée «Dans le coup», destinée aux retraités(e)s. Elle permet ainsi à des rentiers désireux de se rendre utiles de trouver une activité qui

correspond au mieux à leurs souhaits.

AIDE AUX ENTREPRISES

Sur un autre plan, le club Adlatus, composé de cadres supérieurs ou de dirigeants d'entreprises retraités, apporte un soutien direct aux PME. Comme l'a

souligné Charles Murer, responsable pour la région jurassienne, toutes les branches sont représentées, ce qui permet au club de répondre à toutes les demandes, y compris celles exprimées par les collectivités publiques, et cela à des conditions très avantageuses. Un exemple? Un ingénieur peut voir développée une excellente idée, mis au point un produit et crée une entreprise, tout en ignorant par trop la mercatique, les aspects comptables, commerciaux et fiscaux, les problèmes liés à l'exportation, etc. Le club Adlatus peut lui apporter une aide déterminante sur ce terrain logistique. Il peut aussi, par exemple, assumer des remplacements en cas d'urgence (maladie...), dans les départements clés d'une entreprise.

Une discussion nourrie, animée par Joseph Bolnay, a permis aux participants de faire part de leurs expériences et d'exprimer leurs intérêts. On a relevé que beaucoup de choses se mettent en place ou fonctionnent déjà, qui mériteraient une extension ou un développement dans les districts de la région. Le rôle fondamental de l'information a été souligné, dans la perspective du développement et du succès de ces réalisations.

Enfin, toutes les personnes intéressées sont invitées à faire appel aux services offerts par les associations existantes, à répercuter autour d'elles les enrichissements qu'elles en auront retirés et, pourquoi pas, à s'engager elles-mêmes pour vivre une retraite socialement active. Des renseignements peuvent également être obtenus au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39. (sp)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Hôpital de Bienne
Le chirurgien-chef
va faire recours

Congédié à deux ans de la retraite, le médecin-chef du service de chirurgie de l'Hôpital régional de Bienne va recourir contre la décision de la Commission de l'établissement. Celle-ci a décidé de résilier le contrat du médecin-chef en raison d'une «tension entre les médecins qui dure depuis de longues années», selon un communiqué. Point que le médecin-chef et le personnel du service de chirurgie contestent. La Commission de l'hôpital affirme avoir tenté à plusieurs reprises d'aplanir les importants différends survenus entre le médecin-chef, l'ensemble des médecins et le personnel de l'hôpital. «La résiliation a pour objectif d'éviter la prolongation d'une situation fâcheuse à l'hôpital», explique-t-elle dans un communiqué. Quant aux compétences professionnelles du médecin-chef, en poste depuis vingt ans, elles ne sont pas en cause. Son départ doit intervenir à fin juin prochain, alors que son départ à la retraite était prévu pour septembre 1995. Pour sa part, le principal intéressé conteste cette version des faits, a annoncé hier la presse biennoise. Le conflit avec la commission de l'hôpital serait dû à d'autres raisons que celles invoquées pour le licenciement. Il refuse pourtant d'en dire davantage, en raison du secret médical et de fonction. Cependant, il a décidé de faire opposition contre le licenciement et va déposer aujourd'hui un recours auprès de la préfecture. (ats)

Saint-Imier
Dernier regard
sur l'Imériale 1993

L'assemblée générale de la société de l'Imériale s'est tenue tout récemment et René Krebs, son président depuis décembre 1992, s'est montré très satisfait du déroulement de la fête 1993, dont l'organisation avait dû être reprise presque au pied levé par son comité. La situation financière de la société est satisfaisante elle aussi. Le président a rendu un hommage ému et sincère à Charles Baertschi, fondateur de l'Imériale, décédé dans le courant de l'année. Le disparu avait fait preuve d'un très grand dévouement pour assister le nouveau comité. Rendez-vous l'an prochain, les 24 et 25 juin! (comm-de)

Manque de neige dans le Jura bernois

Téleskis en sursis

Les téleskis des Prés d'Orvin et de Tramelan sont en sursis. Depuis plusieurs années, les installations du Jura bernois se trouvent dans des situations précaires en raison du manque de neige. Aux Prés d'Orvin, au-dessus de Bienne, l'actionnaire principal ne garantira le fonctionnement des skilifts que cette saison encore. A Tramelan, une campagne de souscriptions doit assurer le maintien des remonte-pente.

L'actionnaire principal de Téleskis des Prés d'Orvin S.A cherche un successeur. Sidney Charpillot ne se chargera plus du fonctionnement des skilifts que pendant la saison 93/94, a-t-il déclaré hier lors d'une conférence de presse à Bienne. En effet, le déficit enregistré au cours des dernières années (jusqu'à

55.000 francs par année) ne lui permet plus de poursuivre l'exploitation du domaine skiable.

Pour assurer la survie de cette zone de détente et de sport importante pour la région, les communes de Bienne et d'Orvin, propriétaires du terrain, ont mis sur pied un groupe de travail. Celui-ci entend dans un premier temps trouver des institutions, des entreprises et des particuliers disposés à assurer financièrement le fonctionnement des skilifts pendant deux ans.

Ce laps de temps devrait permettre au groupe de travail d'élaborer un concept fixant les conditions nécessaires à un maintien du domaine skiable des Prés d'Orvin à plus long terme, a dit son président Ueli Haag. Il n'est cependant pas question que les communes

d'Orvin et de Bienne reprennent à leur compte la société privée.

Confrontée elle aussi aux difficultés dues aux hivers peu enneigés, la société Téleski Tramelan S.A. a pour sa part décidé de réagir en lançant une campagne de souscriptions. 1500 actions nominatives de 100 francs ont été mises en vente. Pour l'heure, l'opération est encore en cours, mais le but va prochainement être atteint, a dit l'ATS le président de la société Georges Donzé.

Plus de deux tiers des actions ont en effet trouvé preneur. Cette campagne de souscription devrait permettre d'assurer le maintien des deux remonte-pente de Tramelan pendant trois ou quatre ans en cas de manque de neige. (ats)

Hôpitaux et caisses-maladies du canton de Berne

Hache de guerre enterrée

Les hôpitaux et les caisses-maladie du canton de Berne ont enterré la hache de guerre. Après quatre ans de vide conventionnel sur les taxes hospitalières, les deux parties ont conclu un nouveau contrat qui entrera en vigueur le 1er janvier 1994 pour la division commune et les traitements ambulatoires. Aucune augmentation des taxes n'est prévue pour l'année prochaine dans ces secteurs, ont-elles indiqué au début de la semaine.

La convention rétablit le règlement direct des factures par les assurances, ont précisé la Fédération cantonale bernoise des

caisses-maladie (FCBM) et l'Association des hôpitaux bernois (AHB) lors d'une conférence de presse commune à Berne. Depuis 1990, l'absence de convention autorisait les hôpitaux à envoyer directement aux patients les factures de leurs traitements.

Les assurés devaient ensuite faire valoir leurs droits auprès de leurs caisses-maladie. Cette situation a engendré un surcroît de tâches administratives pour les hôpitaux et une diminution des recettes de 2,5 millions de francs par an.

La FCBM attend toujours des hôpitaux qu'ils trouvent de nouvelles voies pour freiner

l'augmentation des coûts, a relevé le président Albrecht Rychen. La convention est un compromis, car quelque chose reste trop cher, a-t-il expliqué.

De son côté, l'AHB s'est déclarée satisfaite de la convention par la bouche de son président Rudolf Joder.

Aucun accord n'a par contre été trouvé entre les caisses-maladie et les médecins bernois, et le vide conventionnel subsiste. La FCBM a mis en garde à ce propos contre la forte augmentation des prestations, qui fait grimper les coûts malgré le plafonnement des tarifs. (ats)

Coopération transfrontalière

Berne veut signer
la charte de la CJT

Le gouvernement cantonal bernois souhaite signer la charte de la Communauté de travail du Jura (CJT). Ce document vise à consolider le rôle de la CJT et à lui donner une place solide en Europe. Le Grand Conseil bernois devra se prononcer sur la ratification au printemps prochain, a indiqué hier l'Office d'information cantonal.

La charte fixe en particulier les objectifs prioritaires de la CJT, tels l'intégration européenne, la promotion de l'identité juras-

sienne ou le développement économique. Elle règle en outre le statut juridique de la Communauté.

Instituée en mai 1985, la CJT regroupe les cantons du Jura, de Berne, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la région de Franche-Comté. Près de trois millions de personnes résident sur ce territoire.

L'objectif majeur de la CJT est de favoriser la coopération transfrontalière aux niveaux économique, social, culturel ou écologique. (ats)

Conservatoire de Bienne, du 26 au 30 mars 94

Atelier de musique

Le Conservatoire de Bienne propose son 6e Atelier de musique contemporaine, qui est agrémenté de plusieurs nouveautés.

Chant, flûte à bec, flûte traversière, violon, violoncelle, accordéon, piano, histoire et analyse: tels sont les huit ateliers proposés l'an prochain aux musiciens professionnels, étudiants en musique et en musicologie, voire amateurs éclairés.

Ce 6e atelier est agrémenté de plusieurs nouveautés, à commencer par le fait qu'il se déroule sur cinq journées consécutives, réduisant ainsi les déplacements des nombreux participants en provenance de l'étranger.

Originalité, le cours d'histoire et d'analyse donné en allemand, en français et en anglais, centré sur les œuvres d'après 1965 et proposé comme activité princi-

pale. Nouvelle aussi, la possibilité de «mise en forme vocale» proposée aux non-chanteurs en début de chaque matinée.

Les activités parallèles ne manqueront pas, de surcroît, puisque sont prévus un concert de musique ancienne et moderne le samedi soir, un concert «sacré» (voix et violoncelle) le dimanche soir, un lundi consacré à une œuvre marquante de ce siècle, à savoir le quatuor de Luigi Nono (analyse, entretien avec l'auteur, film et interprétation par le Berner Sterichquartett), un concert interne des participantes, réduisant ainsi les déplacements des nombreux participants en provenance de l'étranger. (de)

● Renseignements et inscriptions (délai: 3 mars 94) auprès du Conservatoire de musique, rue de la Gare 11, 2502 Bienne, tél. 032 22 84 74.

Un nouveau Gouvernement dans neuf mois

L'échéance occupe les esprits

Alors que la vie politique jurassienne est encore chahutée par l'élection de deux nouveaux ministres entrés en fonction il y a moins de trois mois, la prochaine échéance électorale occupe déjà les esprits. Dans neuf mois... plus quelques jours, car l'accouchement sera sans doute difficile, il faudra élire un nouveau Gouvernement qui pourrait comprendre cinq frimousses nouvelles. La donne actuelle montre un jeu particulièrement embrouillé, sur lequel plane une grosse ombre incertaine: le résultat du vote du 20 mars sur le Centre d'exploitation de la Transjurane à Delémont sottoment baptisé «Tour Mangeat».

Chaque parti se trouve confronté à plusieurs dilemmes. Ils sont semblables pour le PS et le PLR: récupérer le siège perdu. Au PS, une candidature (Hêche, Prince) du district de Delémont s'impose, même si l'ajouté Jean Crevoisier est ambitieux. Il faut s'attendre à la présence de trois ou cinq candidats au premier



tour. La situation est assez semblable au PLR, la candidature qui s'impose étant ajoutote. Après la bourde faite avec M. Flückiger, le PLR, qui vient de perdre deux candidats possibles - Etique et Schweingruber - devra sortir ses canons (Conti, Carnat) et son jeune (Probst) pour récupérer un siège qu'il pouvait aisément conserver. Ici aussi, une liste de trois ou cinq candidats paraît plausible.

DE L'INCONFORT DU PCSI...

L'élection de Pierre Kohler et d'Odile Montavon a placé le PCSI dans une position très in-

confortable. L'insuccès de la candidature à la mairie delémontaine ne fait qu'ajouter à cet inconfort. Il faudra que les résultats du 1er tour éclaircissent la situation, pour que le PCSI reçoive au second l'appui nécessaire à l'élection de son candidat. Cette clarté sera d'autant plus évidente si le PCSI joue plusieurs cartes, donc présente plusieurs candidats, trois au moins, ou cinq.

Des noms circulent: Fréard, Gérard Cattin, Wermeille, Laville, mais d'autres sont possibles aussi. La minceur des chances de succès refroidira peut-être des ambitions qu'une

situation plus claire aurait chauffées...

... À CELUI DU PDC

Le plus surprenant du visage actuel de cette élection est l'imbricatio quasi inextricable dans lequel se trouve le PDC, parti le plus fort du canton qui pourrait seul prétendre disposer de la majorité gouvernementale, sans majorité parlementaire toutefois. Le PDC doit-il maintenir la tactique annoncée il y a plusieurs mois et présenter une liste de cinq candidats, soit un Franc-Montagnard et deux des deux autres districts? Faut-il inclure le ministre Pierre Kohler

dans cette liste, après son élection contre la volonté du parti? Faut-il le cas échéant conclure des accords de désistement entre les candidats, en vue du second tour, accords ne laissant que deux (ou trois?) candidats au second tour? Comment parvenir à «intégrer» Pierre Kohler dans la liste du PDC ou, à défaut, comment éviter qu'il se lance seul avec succès? Comment éviter que le candidat franc-montagnard du PDC soit «automatiquement» distancé, par pur effet démographique? Quelle(s) femmes porter en liste, afin de récupérer une partie des votes féministes promis, croit-on, à Odile Montavon? Faut-il enfin renouveler l'alliance électorale conclue en 1990 avec le PCSI, malgré les effets modestes d'alors et ceux, tout aussi modestes, de la mairie delémontaine?

Sans que cette liste de questions soit exhaustive, la difficulté d'y répondre montre l'ampleur du dilemme auquel les dirigeants du PDC sont confrontés!

ET ODILE?

Dernière inconnue, si l'on ose dire, la ministre Odile Montavon. Elle briguera un nouveau mandat, c'est sûr. Le sérieux qu'elle porte à l'étude des dossiers lui assurera-t-il un résultat suffisant à sa réélection et, si oui, au détriment de quel(s) autre(s) candidat(s).

Vu ces multiples interrogations, 1994 promet d'être une année politique intéressante, au-delà des contingences de la conduite financière de l'Etat qui exige à elle seule une gestion rigoureuse. V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Président du Gouvernement Réception à Saignelégier

Mercredi soir, les autorités de Saignelégier, Pierre Paupe en tête et les députés ont pris part à une réception organisée en l'honneur du ministre Jean-Pierre Beuret, qui présidera le Gouvernement cantonal en 1994. (vg)

Delémont

Toxicomane français devant la justice jurassienne

Un Français a été condamné hier pour brigandage à 18 mois de prison et huit ans d'expulsion du territoire suisse par le Tribunal correctionnel de Delémont. Un sursis de cinq ans a été accordé par la cour. L'accusé avait notamment commis une quinzaine de vols et, en mai dernier, attaqué un employé de la gare de Bascourt et emporté 2500 francs. Le prévenu, durant plusieurs années, a travaillé dans le Jura. Difficultés économiques aidant, il s'est retrouvé au chômage et a été pris dans l'engrenage de la drogue. Entre avril et mai 1993, il a commis plusieurs infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, une quinzaine de vols et des tentatives d'escroquerie. (ats)

Route de la Corniche Collision frontale

Mercredi matin à 6 heures et demie, une collision frontale s'est produite à la sortie de Saint-Brais, lorsqu'une voiture roulant en direction de La Roche a entrepris un dépassement téméraire et s'est trouvée en face d'un véhicule venant en sens inverse. Il n'y a pas eu de blessé, mais des dégâts matériels. (comm-vg)

Conseil communal de Delémont Sauvain à l'urbanisme

Après l'élection de P.-A. Gentil à la mairie de Delémont, son suppléant Michel Sauvain entrera au Conseil communal. Rien ne s'y oppose, vu son état de fonctionnaire au Service juridique cantonal. M. Sauvain héritera du dicastère de l'Urbanisme, les autres conseillers voulant conserver le leur. Au besoin, il obtiendra une réduction de son taux d'occupation à l'Etat, afin de faire face aux obligations de son mandat de conseiller communal. (vg)

Transports publics dans le Jura

Trains et bus menacés

De très lourdes menaces pèsent sur les transports publics dans le canton du Jura. La volonté d'économies des CFF et des PTT s'attaque directement aux prestations offertes dans les régions périphériques, prestations qui ne correspondent évidemment pas aux critères de rentabilité, puisqu'il s'agit de services publics.

En matière de chemins de fer, le Service jurassien des transports (SJT) vient de répondre à la consultation lancée par la Direction générale des CFF à Berne relative au nouvel horaire dès le 29 mai 1994. Les communes et la Commission cantonale des transports ont été consultées par le SJT. Ils s'opposent à toute diminution de l'offre de trains dans le canton du Jura.

Par lettre du 12 novembre à

la Direction des CFF à Lausanne, le ministre Kohler s'est aussi opposé à toute suppression de trains, en attendant que soient connus les résultats d'une étude de régionalisation lancée par les CJ, les CFF et l'Office fédéral des transports.

La lettre du SJT rappelle les mesures déjà subies: suppressions de trains entre Laufon et Delémont, fermeture de la gare de Soyhières, non-utilisation de Delle-Belfort par des trains de voyageurs et de marchandises.

La suppression envisagée de trois paires de trains entre Porrentruy et Boncourt entraînerait des économies très faibles - même si ces trains sont peu utilisés - le personnel restant bloqué à Porrentruy. Le SJT souligne que l'étude de régionalisation en cours doit prendre comme base d'évaluation l'ho-

raire 1993-1995, comme l'ont demandé les cantons de Berne, de Neuchâtel et du Jura. Si cette base chancelle, l'étude ne sera pas fiable.

LES BUS AUSSI

Les horaires des bus des PTT sont aussi menacés. La régie demande de réduire les kilomètres parcourus de 3-4%, ce qui représente 60.000 km dans le canton du Jura. Le projet qu'elle soumet est assorti d'un délai de réponse si bref que la consultation convenable des communes est quasi impossible. Plusieurs courses postales sont ainsi menacées, dans la plupart des régions du canton. Ici aussi le SJT s'opposera certainement à ces suppressions, car le maintien des liaisons déjà minimales actuelles est jugé indispensable dans toutes les régions du canton. V. G.

Désignation d'un nouvel évêque

Cent candidats proposés

Comme ils en avaient la possibilité, les fidèles du diocèse catholique de Bâle ont écrit en nombre au Chapitre cathédral formé des 18 chanoines qui, le 14 janvier prochain, désigneront le nouvel évêque du diocèse. Le chapitre a reçu 1463 lettres, dont 131 émanaient du Jura. Comme il y avait des lettres collectives, ce sont 840 Jurassiens qui se sont ainsi adressés aux chanoines.

Dans l'ensemble, les fidèles ont proposé pas moins de cent noms de prêtres et religieux pouvant devenir évêque. Le chapitre de-

vra retenir six noms parmi lesquels sera choisi l'évêque, lors du vote du 14 janvier.

Selon le Service catholique d'information, les noms des personnes proposées sont gardés rigoureusement secrets. On sait cependant que le Conseil de paroisse et la paroisse de Pleigne ont curieusement adopté une résolution recommandant l'élection du vicaire épiscopal Claude Schaller et qu'ils ont écrit dans ce sens au chapitre des chanoines.

Quant au profil idéal de l'évêque brossé par les lettres en

question, il ne contient rien de très original: expérience pastorale, écoute des courants de pensée, dialogue œcuménique, loyauté envers le pape, connaissances théologiques, spiritualité, goût de la collégialité et du travail avec les agents pastoraux, volonté de poursuivre dans l'ouverture manifestée par les prédécesseurs Mgrs Haengi et Wüst.

La commission qui a trié le courrier a noté aussi qu'une dizaine de membres de l'Eglise réformée ont fait parvenir des avis.

V. G.

Ecole professionnelle commerciale de Porrentruy

Manque de motivation

Le rapport d'activité 1992-1993 de l'Ecole professionnelle commerciale de Porrentruy, établi par le directeur Pierre Etique, peu avant sa mort, contient plusieurs considérations qui éclaircissent de manière crue la situation des apprentis de commerce et du personnel de la vente.

Les enseignants constatent que le manque de motivation de leurs élèves constitue l'écueil principal auquel se heurtent les enseignants. Les incertitudes du marché de l'emploi font que ceux qui choisissent encore de faire un apprentissage de commerce ou de vente songent qu'ils seront probablement chômeurs après leur apprentissage. Ils ne sont dès lors pas motivés pour acquérir les rudiments scolaires de leur formation profession-

nelle. La fréquentation des cours s'en ressent et donne lieu souvent à des absences injustifiées. Pierre Etique regrette aussi que le choix des branches à option ait abouti à la suppression de l'informatique qui donne accès à l'obtention du certificat d'utilisation informatique. Or, le choix résulte simplement d'un souci de facilité: l'option des langues ne porte que sur une branche, l'autre sur deux branches, l'économie et l'informatique. Une fois encore la faible motivation joue un rôle décisif.

Le rapport admet certes que la concurrence des autres écoles de Porrentruy est vive, de sorte que ce sont pas les meilleurs éléments qui suivent les cours de l'Ecole professionnelle commerciale. V. G.

«SOS Futures mamans»

Une année importante

Le dernier bulletin de l'association «SOS Futures mamans» insiste sur l'importance de l'année 1994 qui sera l'année de la famille. La nécessité pour les enfants d'avoir un toit et «Un petit cœur dans un grand, couvert par un toit» est elle aussi soulignée.

FM a des permanences à Delémont et Moutier, ouvertes sur rendez-vous et à Porrentruy tous les mardis de 14 à 16 heures. L'orthophoniste prévoyante Chantal Mérillat présente aussi un article très fouillé consacré à l'acquisition et au développement du langage des tout petits enfants. Elle en montre les divers stades, jusqu'à

l'âge de 24 mois. Au chapitre des comptes, la Société médicale du Jura a payé la location annuelle du bureau de Porrentruy. Les dons et cotisations ont dépassé les 40.000 francs, ceux des oeuvres d'entraide 13.400 francs, les autres recettes 5600 francs, soit en tout 59.400 francs.

Vu les nombreux cas d'aide, les dépenses ont dépassé 60.200 francs, auxquels s'ajoutent 11.400 francs de frais administratifs sans salaire, puisque toute l'activité est bénévole. La fortune s'est ainsi réduite de 12.300 francs et se montait encore à 16.000 francs à fin mars 1993. V. G.

La Première

6.00 Journal du matin. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et régions.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Sur la route des mages. 7.45 Femmes suisses connues et méconnues.

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon. 6.15 (et 7.15, 9.15) RJB-Info.

Suisse romande

7.00 Euronews. 7.20 Vive le cinéma! 7.35 Temps présent (R).

DRS - Chaîne suisse alémanique

9.55 - 10.50 Ski alpin. Coupe du monde Slalom dames, 1re manche

DRS - Chaîne suisse alémanique

11.00 Les inventions de la vie Comment s'en sortir quand on est dans la mer une fois sur deux

DRS - Chaîne suisse alémanique

13.05 Rosa. 13.30 Arabesque L'amour a toujours gain de cause

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal.

21.30 Les bronzés Film de Patrice Leconte (France 1978) Avec Michel Blanc, Josiane Balasko

23.00 Les voix du temps Hans Küng, ou l'église en question

Arte

17.00 Palettes Vincent Van Gogh (R) 17.30 Transit (R) 18.05 Le dessous des cartes (R)

France 1

5.55 Mésaventures. 6.28 Météo. 6.30 Club mini Zig Zag. 6.58 Météo.

22.40 52 sur la une L'homme Geisha

23.50 Mireille Mathieu Au Palais des Congrès. 1.15 TF1 nuit/Météo.

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Rallye: Paris Dakar 1994. 9.55 En direct: Ski alpin.

RAI Italie 1

13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 L'agenda di Uno per tutti.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 RTPi junior.

France 2

5.55 Dessin animé. 6.05 Secrets. 6.30 Télématin. 8.35 Amouressement vôte.

M 6

6.05 Boulevard des clips. 7.00 M6 express. 7.05 Contact 6 manager.

21.30 Comédie comédie: Le malade imaginaire

23.30 Faut pas rêver. 0.30 Le soir sur la 3/Météo. 1.00 Ex-libris.

France 3

7.00 Premier service. 7.15 Bonjour les petits loups. 8.00 Les Minikeums.

TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre. 6.30 Télématin. 8.00 Flash canal infos/Météo.

ZDF Allemagne 2

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. Mit Heutenachrichten. 13.45 Ora et labora.

tve Espagne

13.30 Ramón y Cajal. Serie biografica. 14.30 No te rías que es peor.

Suisse alémanique

8.00 Schullernsehen: China zwischen Marx und Markt (1+2). 9.00 TAFnews.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 9.50 Textvision. 9.55 Garmisch: Sci. Slalom speciale femminile.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/fi).

Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder.

ZDF Allemagne 2

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. Mit Heutenachrichten. 13.45 Ora et labora.

SÜDWEST Allemagne 3

14.00 Musik-Einflüsse. 14.30 Der Liebe auf der Spur. 14.59 Heute abend in Südwest 3.

Des fjords de Norvège à la falaise de Rocamadour

Nous célébrons actuellement le cent cinquantième anniversaire de la naissance D'Edvard Grieg et le trentième de la mort de Francis Poulenc. L'occasion est donc belle de signaler quelques enregistrements offrant une part de leurs productions respectives.

«Je suis certain que ma musique sent le poisson», avait déclaré Grieg, lors de son soixantième anniversaire. Une façon plaisante de relever l'influence norvégienne dans son œuvre. Les *Danses symphoniques* et la Suite d'orchestre de *Sigurd Jorsalfar* n'ont pas la réputation de *Peer Gynt*, mais plus d'un mouvement en égale incontestablement la beauté. Difficile de construire une interprétation avec plus de goût que celle de G. Rojdestvenski à la tête de l'Orchestre philharmonique royal de Stockholm. On écouterait encore *Six Mélodies* regroupées arbitrairement par le compositeur, appartenant à ses meilleures réussites. Elles sont confiées au soprano S. Kringelborn, dont le vibrato parfois excessif représente la seule ombre passagère de ce disque. Chandos 9113. 1992. Technique: très bonne.

L'infatigable N. Järvi s'est aventuré dans des chemins beaucoup moins fréquentés, mais le plus souvent d'un intérêt indiscutable. Un premier disque

met à notre disposition deux œuvres chorales nées de la collaboration avec Bjornson et liées au souvenir du roi chrétien de Norvège: *Olav Trygvason*. La majestueuse Cantate pour baryton et chœur d'hommes traduite ici par *Terre en vue* fait allusion à ce monarque «en route pour son jeune royaume». Le même souverain donne cette fois directement son nom aux trois scènes d'un opéra inachevé trouvant place dans un temple païen. On ne peut que louer les solistes dans les rôles de la Prophétesse et du Sacrificateur, les chœurs et l'Orchestre symphonique de Göteborg. En complément, les deux Suites de *Peer Gynt* connaissent une version quelque peu inégale. DG «Anniversary Edition» 437 523-2. 1987 et 1992. Technique: assez bonne.

Un second disque vaut également son pesant de raretés, à l'exception des *Mélodies* avec orchestre déjà citées. Elles se trouvent pourtant augmentées du premier enregistrement avec orchestre de *La Première Rencontre*. Les divers numéros sont

confiés à B. Bonney, soprano, ainsi qu'à H. Hegegard, baryton, qui manque de sobriété. L'on retrouve ce dernier dans *Prisonnier de la montagne*, un morceau d'une tenue exemplaire avec accompagnement de cordes et de deux cors. La découverte continue avec la très belle scène pour soprano, alto, chœur de femmes et orchestre qu'est *Devant un couvent du sud* et le mélodrame *Berghlot* avec l'efficace contribution de la récitante R. Tellefsen. Ce programme très peu courant nous vient comme le précédent de Göteborg. DG «Anniversary Edition» 437 519-2. 1992. Technique: assez bonne.

FRANCIS POULENC

Il fut doublement spirituel, lui qui avait et l'esprit fin et «la loi d'un curé de campagne». Mais se laisse-t-il définir aussi aisément?

L'œuvre pour deux pianos ainsi que la concise *Sonate à quatre mains* évoquent bien, avec mille nuances, le premier de ces aspects. Elle comprend pour l'essentiel le brillant «collage» qu'est le *Concerto*, ainsi qu'une très dense *Sonate* achevée au début des années cinquante. Le *Capriccio* d'après *Le Bal Masqué* et la *Valse-musette* constituant *L'Embarquement pour Cythère* apportent deux climats

encore très différents. Le programme s'achève sur une note plus mélancolique avec l'*Élégie* écrite à la mémoire de la princesse de Polignac.

Le jeu de R. Pöntinen et L. Derwinger est très équilibré mais un peu rigide. C'est O. Vänskä, ancien lauréat du concours de Besançon, qui dirige l'Orchestre symphonique de Malmö. Bis 593. 1992/93. Technique: fort bonne.

Le chant religieux et profane de Poulenc a retenu l'attention de l'ensemble vocal The Sixteen, dir. H. Christopher. Comprenant entre autres la *Messe en sol majeur*, *Salve Regina*, *Un soir de neige*, *Chansons françaises* et *Sept chansons*, le programme est passionnant de bout en bout. Le merveilleux harmoniste que fut le compositeur apparaît ici dans toute sa diversité. Hélas, l'interprétation ne convainc pas totalement, les chanteurs anglais, en dépit de multiples qualités, demeurant plus sensibles à la forme qu'au fond. Virgin Classics 759 311-2. 1991. Technique: assez bonne.

D'autres choristes d'Outre-Manche ont beaucoup mieux saisi l'art de Poulenc: les Westminster Singers accompagnés par le City of London Sinfonia, dir. R. Hickox. On peut certes imaginer conception moins rigoureuse; il n'empêche que la



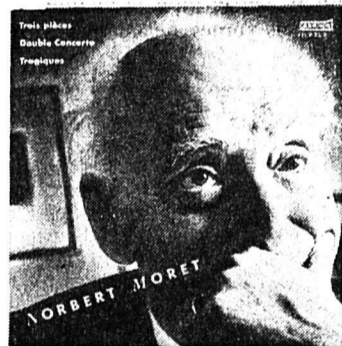
réussite est remarquable, renforcée encore par la prestation de la soliste: C. Dubosc.

On entendra dans l'ordre le *Gloria*, dont les accents tantôt profanes, tantôt sacrés n'entament guère l'unité de l'œuvre. Puis le *Stabat Mater*, dédié à un ami pour confier son âme à Notre-Dame de Rocamadour. A cette partition admirable d'un ton plus recueilli que le *Gloria*

succèdent les *Litanies à la Vierge noire* (en rapport avec Rocamadour une nouvelle fois) dont Poulenc dira: «J'ai essayé de décrire l'ambiance de dévotion campagnarde qui me frappe si profondément dans ce décor de montagne». Splendide! Virgin Classics 759 286-2. 1990. Technique: bonne.

Jean-Claude BOLLIGER

Norbert Moret et l'orchestre



A l'instar d'Erato et de Deutsche Grammophon, la «Communauté de travail pour la diffusion de la musique suisse» s'est tout naturellement intéressée au grand compositeur fribourgeois. Voici donc l'occasion de découvrir *Trois pièces*, pages lourdes de menaces qui s'achèvent sur un chant d'espérance, le *Double concerto pour violon et violoncelle*, une œuvre «principalement consacrée à chanter la joie et à tenter d'approcher le rêve» et les impressionnants *Tragiques*, qui proposent une évocation du destin de l'humanité. Ces partitions datant des années 1982 à 1988 complètent de très heureuse manière la discographie d'un maître aussi exigeant que modeste, admirable artiste de notre temps. OCL, dir. L. Foster. Collegium Musicum de Zurich, dir. P. Sacher. OSR, dir. H. Stein. CTS - P 23-2. Enregistrements live. 1990. Technique: assez bonne. (jcb)

Villa-Lobos

Au nombre de dix-sept, les quatuors à cordes font actuellement l'objet de deux intégrales. Les quatre premiers, écrits au Brésil entre 1915 et 1917, offrent un caractère symphonique, celui qui ouvre la série se souvenant plus que les autres du folklore et prenant la forme d'une *Suite* en six parties. Les éléments populaires réapparaîtront fréquemment dans les huit suivants, transfigurés beaucoup plus que banalement intégrés. Les derniers révèlent une écriture plus complexe et un style plus univer-

sel. Sans doute les interprètes hongrois du Quatuor Danubius ne recherchent-ils pas spécialement la «couleur locale» de cette musique, mais ils la restituent indiscutablement avec une remarquable autorité. Marco Polo 8.223389 (Quatuor 1, 8, 13) 8.223390 (11, 16, 17) et 8.223391 (4, 6, 14). 1990-91. Technique: fort bonne. (jcb)

Romantiques allemands

Brahms avec son merveilleux *Trio* pour piano, violon et cor, Schumann avec l'évocateur *Adagio et Allegro* pour cor et piano et les très peu connus *Andante et Variations* pour deux pianos, deux violoncelles et cor, riches en beautés de toutes sortes sans pour autant atteindre la perfection, voilà ce que nous offrent VI. et V. Ashkenazy, pianos; H. Maile, violon; R. Vlatkovic, cor; G. et M. Donderer, violoncelles. Des exécutions aérées et subtiles d'une irréprochable tenue. Decca 433 850-2. 1991. Technique: bonne. (jcb)

Rome en musique

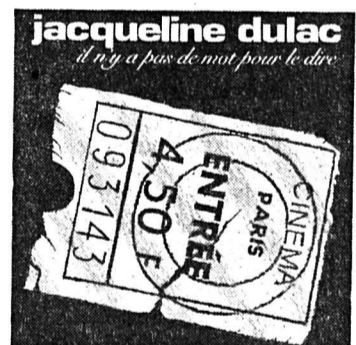
La «trilogie romaine» de Respighi paraît faite sur mesure pour un disque, tant par son unité que par sa durée. Aussi compte-t-on déjà plusieurs enregistrements groupant *Les Fontaines*, *Les Pins* et *Les Fêtes*, trois poèmes symphoniques, dont les deux premiers au moins ont toutes les raisons de demeurer au répertoire. Vous pouvez les écouter dans d'extraordinaires versions de G. Sinopoli dirigeant l'orchestre philharmonique de New York. Un modèle de style, de vitalité et de dosage sonore. DG 437 534-2. 1991. Technique: bonne. (jcb)

Jacqueline Dulac

Après avoir atteint au vedettariat, Jacqueline Dulac avait disparu des ondes et des scènes (mais pas du métier, elle a écrit des musiques de films, notam-

ment) depuis nombre d'années. Elle propose aujourd'hui un nouveau disque compact de dix titres, la plupart signés Guy Carlier et Dominique Pankratoff.

Superbe album d'une artiste au sommet de sa maturité, ce disque est très actuel au point de vue sonorité et permet de retrouver intact le timbre chaleureux de la voix de Jacqueline Dulac.



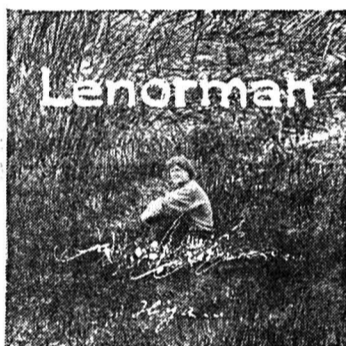
Des chansons de qualité comme «Good by Norma Jean», évoquant Marilyn Monroe, «Les nuits de Stan Getz», «Sans Jane» pour Birkin, «Intérieur nuit», «Comme Vincent» dédié à Van Gogh, ou encore «Il n'y a pas de mot pour le dire» qui donne son titre à l'album, entre autres.

Chansons-portraits, chansons-souvenirs, chansons-images, forment un très bel album, chaleureux et délicat. (dn) (EMP 982842, distr. Disques office)

Lenorman

Gérard Lenorman n'occupe plus le devant de la scène depuis plusieurs années, non pas faute de talent, plutôt par manque de jugement artistique. Il a commis quelques erreurs d'appréciation qui ne pardonnent pas dans ce métier. Il conserve pourtant certainement une place dans le cœur de ceux qui l'adulèrent durant nombre d'années.

Ce nouvel album, auquel il a donné beaucoup de lui-même dans les textes et les musiques sera-t-il le détonateur d'un regain d'intérêt du grand public, la reprise d'une grande carrière? Il se pourrait (et il faut le souhaiter) car l'écoute de ce disque per-

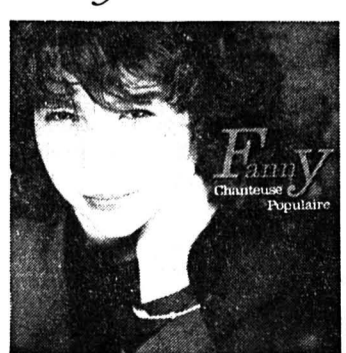


met de constater que Lenorman d'une part n'a rien perdu de ses qualités ni de sa personnalité attachante, mais encore que personne n'a pris sa place dans les variétés.

On s'en convaincra facilement en écoutant «Clémence», «90's generation», «Moi vivant», «Pleure pas», «400.000 enfants», «Il y a...», titre de l'album, ou encore le merveilleux «Monfort - L'Amaury». Un disque plein de sensibilité, un disque de cœur qui devrait séduire tous ceux qui ont aimé Gérard Lenorman dans ses grands succès, mais aussi ceux de la jeune génération qui apprécient les rythmes d'aujourd'hui, les musiques mélodieuses et belles et les textes de qualité.

Et si ce disque annonce un retour à la scène de Lenorman, on constatera qu'il est resté le plus fascinant artiste français du spectacle. (dn) (Trema 710441, distr. Disques office)

Fanny



Toute jeune et déjà deux albums à son actif, voici Fanny «Chanteuse populaire». Une petite bonne femme à la voix étonnante de justesse et de puis-

sance, à laquelle il manque juste un peu de «bouteille» pour être vraiment envoûtante.

Pour ce disque compact de douze titres, EMI n'a pas regardé à la dépense. Trois studios d'enregistrement, dont celui de Bernard Estardy dont on reconnaît la «patte», l'incontournable Didier Barbelivien signant la moitié des chansons, le producteur a mis des atouts non négligeables dans le jeu de Fanny.

Le résultat: un disque intéressant, une interprète attachante, des mélodies accrocheuses, des arrangements sophistiqués, des textes pleins de poésie, une réussite. Mais qui reste très marqué par le style «show business» actuel.

Alors goûtez à «P'tit Paul», «Même si je chante», «A quoi rêve une jeune fille», «Comme un ami», notamment, et attendez confirmation de ce talent qui ne demande qu'à atteindre à la maturité. (dn) (EMI 8290882)

Laurence Jalbert



La personnalité étonnante de cette Québécoise formée à la dure école du spectacle imprègne chacune des douze chansons de ce formidable disque compact, chansons dont elle a par ailleurs écrit ou cosigné tous les textes.

A trente ans, elle présente ainsi son deuxième album, un disque au caractère prodigieux, plein de sensibilité et de magnifique poésie soutenue par des arrangements tout en finesse et en délicatesse.

«Corridor», «Turquoise», «De loin», «Bella», «Et la regarder», «Heros», «Le jour», sont parmi les titres de cet album qui

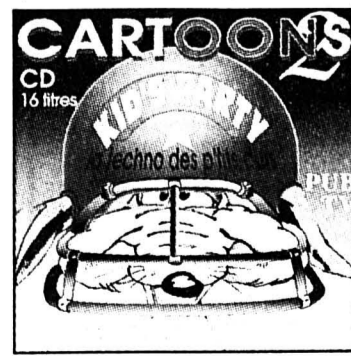
ne comporte aucune faiblesse, aucune chanson de remplissage. Un album qui s'écoute comme on regarde un film à suspense, inquiet d'être déçu par la suite, puis enthousiasmé qu'il n'en soit rien.

Une voix qui vient du fond de l'être, des paroles intelligentes et originales, ce disque a tout pour séduire les amateurs de belle chanson française et possède ce petit quelque chose en plus qui fait qu'on s'attache d'emblée à cette artiste hors du commun. Laurence Jalbert, un nom qui a tout pour devenir un grand nom. (dn) (FNAC 592 240, distr. Disques office)

Cartoons 2

L'idée n'était pas mauvaise; la réalisation, malheureusement, n'est pas très concluante. L'idée, c'était un disque pour animer une réunion de bambin avec des airs qu'ils connaissent et sur lesquels ils pourraient danser. Sympathique, mais ce disque compact n'est en fait qu'un moment de rythmes synthétiques rapidement agaçants et assourdissants, ne restituant que très vaguement les mélodies de «Frère Jacques», «J'ai du bon tabac», ou autre «Cadet Roussel».

Ce n'est en fait qu'une accoutumance aux discos que fréquenteront les petits devenus adolescents. Et pour parfaire la démarche, cet album de 16 titres a pour dénomination «Kid's party»! Les enfants méritent davantage d'égards et ils seront suffisamment rapidement agressés par la musique anglosaxonne. Pas besoin de les y habituer à la maternelle déjà! (dn) (Flarensch 183 812)



De Montfaucon à Montréal

A l'époque où il poursuivait ses études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, qu'il allait de la classe de trompette à celle de piano, afin de permettre à un métier qu'il avait déjà robuste de devenir propre et authentique, Nicolas Farine n'imaginait pas que son développement musical passerait par le Québec. C'était en octobre dernier, après une maîtrise de piano décernée par l'Université de Montréal, le jeune homme donnait un récital au Conservatoire des Montagnes. Les milieux musicaux tendaient l'oreille...

— Qu'est-ce qui rend un pianiste meilleur qu'un autre?

— La technique, la musicalité, la compréhension de l'œuvre, l'ouverture...

— Retenons l'ouverture.

— Au Québec, en Amérique du Nord, les études musicales sont intégrées aux programmes universitaires. C'est très enrichissant, cela permet de sortir des sempiternels problèmes d'instrumentistes, de rencontrer d'autres gens, de s'épanouir. On devrait instaurer ce système en Suisse...

— Pourquoi, après un diplôme de piano, obtenu «avec distinction» au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, avez-vous choisi de poursuivre vos études au Québec?

— Mon professeur, Catherine Courvoisier, m'avait conseillé de suivre un cours d'été, donné par le pianiste Marc Durand, à

l'Université de Montréal. J'ai beaucoup apprécié la manière d'enseigner de ce maître et je suis resté au Québec. J'ai eu la chance de travailler avec lui jusqu'à la «maîtrise».

— Actuellement vous préparez un doctorat à l'Université de Montréal. Quel en est le cursus?

— Il s'agira de préparer quatre programmes de récitals d'une durée d'une heure et quart chacun, un récital-conférence et de soutenir une thèse.

— Sur quel sujet porte votre thèse?

— Sur l'interprétation du concerto pour instrument et orchestre. Sur l'autorité musicale du chef. Aujourd'hui, tous les orchestres constitués ont interprété les concertos de Jean-Sébastien Bach, les concertos classiques, romantiques, sous la baguette de différents chefs.

Quand on a affaire à un très bon orchestre, celui-ci apprend beaucoup du chef et le chef apprend tout autant de l'orchestre. Cela devient une expérience pas-

sionnante. Je veux démontrer qu'une seule répétition ne suffit pas avant une nouvelle exécution, comme cela se pratique trop souvent à l'heure actuelle.

— Votre thèse porte sur la direction d'orchestre. Vous engagez-vous dans cette voie?

— Cela m'intéresse. Si mon développement passe par le piano,

je travaillerai plus tard la direction d'orchestre, au Québec ou en Allemagne. Peut-être irais-je du côté du théâtre lyrique.

— Votre diplôme de virtuosité de trompette, vous est-il utile?

— L'étude de cet instrument, de ce répertoire m'a ouvert à l'orchestre, c'est certain.

— La vie musicale au Québec?

— Elle est intense. Les qualités de l'Orchestre symphonique de Montréal sont connues outre-Atlantique. Les ensembles de jeunes sont nombreux, ça bouge, il y a une solidarité très forte au Québec. La saison d'opéra, les spectacles, internationaux invités ou produits par la troupe de Montréal, se situent à un haut niveau. Et le Québec soutient ses compositeurs, la région en compte beaucoup. Les œuvres de Jacques Hétu, déjà, ont franchi les frontières. Les programmes de concerts des musiciens québécois, récitals, ensembles de chambre, sont encadrés de productions invitées. Les gens qui passent par New York, s'arrêtent volontiers à Montréal.

Né en 1970 à Montfaucon, Nicolas Farine a toutes les cartes en mains. Déjà il a su faire fructifier les dons que ses professeurs avaient détectés en lui: autorité, rayonnement, musicalité, contact avec le public: tout ce qu'on appelle avoir une personnalité.



Nicolas Farine. Un musicien peut en cacher un autre.

(Henry)

Denise de CEUNINCK

Prix de Lausanne

Le 22e Prix de Lausanne, concours international pour jeunes danseurs, se déroulera au Théâtre de Beaulieu, du 25 au 30 janvier 1994. La demi-finale publique aura lieu samedi 29 janvier, la finale dimanche 30 janvier en fin d'après-midi.

Jean-Christophe Maillot, directeur des Ballets de Monte-Carlo, lauréat du Prix de Lausanne 1977, présidera le jury composé de onze personnalités, dont deux autres anciens lauréats du concours lausannois: Sylviane Bayard, étoile internationale premier Prix de Lausanne en 1973 et Gen Horiuchi, étoile au New York City Ballet, lauréat en 1980.

Depuis 1991, des sélections préalables ont lieu en Australie,

ce qui fait que six candidates viendront de leur lointain continent prendre part aux épreuves lausannoises. En ce qui concerne la Russie, où des sélections avaient été organisées en 1992 pour la première fois, la rencontre prévue en octobre 1993 a été annulée, les événements politiques du moment étant la cause. Cependant les candidats qui s'étaient inscrits à cette présélection auront la possibilité de venir à Lausanne, invités par quelques sponsors.

Cent quarante-deux candidats, 110 jeunes filles, 32 garçons, en provenance de 30 pays, prendront part au 22e Prix de Lausanne. Ils se présentent dans le but non seulement de décrocher un prix, mais avant tout d'obtenir une bourse d'études

qui leur permettra de suivre, un an durant, les cours dispensés dans l'une ou l'autre des écoles de danse les plus prestigieuses du monde. Le nombre des écoles boursières est actuellement de 18, ce qui offre un vaste choix aux heureux lauréats.

Lors de la finale, durant les délibérations du jury, la compagnie «Buissonnière» de Lausanne, présentera «Avis aux amateurs» une création chorégraphique mettant en scène Philippe Lizon et Sacha Ramos et une préoccupation commune, le plaisir dans la danse.

DdC

● Théâtre de Beaulieu, Lausanne
Samedi 29 janvier, dimanche 30 janvier, heures à déterminer

Le Quatuor Novus au Grand-Temple

Le concert qui nous a été proposé en ce quatrième dimanche de l'Avent a terminé en beauté la «saison musicale» du Grand-Temple. Patrick Lehmann et Pierre-Alain Monot, trompettes, Jacques Henry et Philippe Krüttli, trombones, forment en effet un ensemble de niveau international dont la classe, largement reconnue chez nous mais insuffisamment au-delà, finira bien (et le plus tôt sera le mieux) par être appréciée dans un tout autre rayon.

Avec un sens inné des styles, les interprètes ont emprunté un somptueux parcours qui débutait par une *Sonate* de Bordinelli jouée en coulisse et qui, à l'époque, fut liée aux cérémonies vénitienes. Suivaient quelques superbes pages de Frescobaldi: 4 *Canzoni a quattro* auxquels se joignait le clavecin de Pierre-

Laurent Haesler, puis la *Tocatta pour l'Élévation* jouée à l'orgue par ce dernier avec le talent qu'on lui connaît, enfin pour cuivres seuls *Canzone dopo l'Epistola*.

Dans un second volet, le Quatuor Novus recourait pour la première fois aux trompettes naturelles et saqueboutes. Cette innovation couronnée de succès s'appuyait essentiellement sur des œuvres de Fantini encadrées d'intermèdes avec timbales.

Un saut dans le temps nous menait ensuite dans la production de Pierre-Alain Monot avec une pièce pour cuivres et orgue en création — un moment toujours émouvant — puis *S.R. 186* avec cette fois l'adjonction d'un vibraphone magistralement mis en valeur par Laurent de Ceuninck. On saluera en P.-A. Monot un compositeur attachant

qui séduit immédiatement sans jamais verser dans la facilité...

— Nous fûmes hélas! privés de la pièce de Samuel Ducommun inscrite au programme mais un supplément nous attendait sous la forme d'une *Marche* de Carl Philipp Emmanuel Bach, insérée entre deux morceaux réunissant toutes les forces présentes: une *Fanfare* de Michel-Richard Delalande et un *Carrousel* de Jean-Baptiste Lully résumant à lui seul le faste du Grand siècle.

Les commentaires de Philippe Krüttli ont créé un heureux contact avec l'auditoire. Auparavant, le pasteur Auguste Lebet avait déjà souhaité la bienvenue à chacun et annoncé pour l'an prochain deux concerts d'orgue ainsi que le soir du Jeudi-Saint, *Via Crucis* de Liszt.

J.-C. B.

«Bernier Tanztage»

Afin que les «Bernier Tanztage» 1993, rendez-vous culturels de fin d'année fort appréciés, ne rompent pas la tradition instaurée il y a cinq ans, l'Association va accepter le risque d'un déficit.

Les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'assurer une ambiance de fête à la manifestation, service de bar sous tente, exposition, stages, et réveillon de Saint-Sylvestre.

Deux moyens métrages sont à l'affiche du lundi 27 décembre: «Strange Fish» créé par le groupe britannique «DV8 Physical Theater» et «We live like this» retraçant la danse spontanée des enfants des bidonsvilles d'Afrique du Sud. Le spectacle des 28 et 29 décembre réunit en vedettes Frey Faust et Eva Geueke. Les soirées des 30 et 31 décembre donnent champ libre au duo comique de la compagnie «Buissonnière» engagé dans l'interprétation des «Buveurs de brouillard», histoire en cinq tableaux mettant en scène un dandy décadent. Le Réveillon de Saint-Sylvestre sera animé, dès 22 h 30, par la formation bernoise «Trickbag». DdC



● Dampfzentrale, Berne
27, 28, 29, 30, 31 décembre, 20 h 30

Informations: Association des Bernier Tanztage, tél 031/382 48 40

Concerts en la Collégiale

L'ensemble vocal féminin de Carouge et de la Collégiale de Neuchâtel, dirigé par Philippe Corboz, à l'orgue Guy Bovet, proposent, le jour de Noël, un hommage à Marie, qui inspirait de musiques, tant de tendresse. Ainsi, lors de ce concert, Noël sera-t-il exprimé non pas dans une explosion triomphante, mais dans l'exultation silencieuse de la mère regardant son enfant. Du chant grégorien, des pages de Jean Langlais, de

Guy Bovet, pour chœur et orgue, en création, la messe d'André Caplet, des «Prières» de Gaston Litaize, «Tota pulchra es» de Maurice Duruflé, les Litanies de Jehan Alain, de Francis Poulenc, composent un programme tout de contemplation.

C'est à la carte et au champagne qu'en la Collégiale on entrera dans la nouvelle année. Guy Bovet, titulaire de l'instrument du lieu interprétera les partitions choisies par le public

et le «Beau Danube bleu». On peut lui écrire jusqu'au 29 décembre: 3 rue de la Collégiale, Neuchâtel. Avant la coupe de champagne offerte par la maison Mauler, Pierre-Laurent Haesler, organiste invité se produira dans un programme de circonstance.

DdC

● Collégiale de Neuchâtel
Samedi 25 décembre, 17 h
Samedi 1er janvier, 17 h

Claude Thébert à l'abc

A la tombée de la nuit, un homme arpente le quartier. Sur le dos il a un drôle de bagage. Son long manteau entrouvert sur un costard foncé augmente d'un cran la curiosité du quidam. Qu'a-t-il à déambuler de la sorte, ce bonhomme? C'est «Henri Duchemin et ses ombres», réhabilité par Claude Thébert. Ainsi nous verrons au Théâtre abc deux nouvelles d'un recueil édité par Emmanuel Bove en 1928. Dans la scénogra-

phie de Gilles Lambert, la mise en scène de Dominique Bourquin, ces deux textes sont joués par Claude Thébert.

Et les enfants aiment les mots, ils ne sont pas idiots, ils veulent plus que le vocabulaire de la télévision, ils aiment les images qui stimulent l'imaginaire. Alors quand un maire magouilleur est transformé en souris par une vieille femme qui se bat pour conserver l'âme de son quartier, il y a de la réalité, de la fiction

dans l'air. Vive la lecture: Claude Thébert lira pour les enfants et les adultes «Mademoiselle Bok», d'après Annie Schmidt. DdC

● Théâtre abc, La Chaux-de-Fonds
«Henri Duchemin et ses ombres» mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 décembre à 20 h 30
«Mademoiselle Bok» mercredi 29 et jeudi 30 décembre à 17 h 30

Bulgarie: tableau d'une culture menacée

Vers un vide intellectuel?

A l'heure de la libre circulation des idées et des personnes et à l'instar de tous les pays qui sont déjà sortis du communisme ou qui sont en voie de transformation vers une économie de marché, telle la Chine où les chaires universitaires sont parfois vides, la Bulgarie souffre cruellement dans sa vie culturelle. Tout se vend, tout se brade au plus offrant, quelle que soit la qualité du produit. Par exemple, on assiste à un pillage du patrimoine culturel sans précédent, dans les musées, sur les sites archéologiques. Les productions, éditions, etc., doivent couvrir leurs frais. On ne pense donc plus aux publications scientifiques; les peintres, musiciens, écrivains, autrefois salariés par l'Etat, se muent en politiciens, diplomates, galeristes éphémères. On semble assister à un vide intellectuel et culturel, par manque de retombées financières.

Par
Nicolas STOYANOV

La culture bulgare traverse actuellement des moments très difficiles. Endettée envers le Fonds monétaire international et appauvrie dernièrement par la perte du marché du Comecom, la Bulgarie n'est plus en mesure de faire face aux exigences des institutions culturelles. Les intellectuels, habitués sous le totalitarisme à recevoir un salaire mensuel comme tous les fonctionnaires d'Etat, doivent maintenant chercher d'autres ressources pour pouvoir subsister. Certains d'entre eux se lancent dans la politique - peintres, musiciens, professeurs d'université, docteurs ou avocats deviennent députés, ambassadeurs ou entrent dans la direction d'un des nombreux partis politiques, d'autres travaillent dans des journaux (il y en a à présent plus de 140); d'autres encore créent des troupes théâtrales, des galeries d'art privées et tentent ainsi de se faire une place au soleil.

Il y en a enfin qui deviennent éditeurs de livres. On a fêté récemment dans la grande salle du Palais national de la culture le premier anniversaire de l'édition de la série Arlequin, qui connaît un brillant succès. Les places de Sofia se sont transformées en librairies en plein air. On y vend des livres d'amour, des romans policiers, érotiques ou d'horreur tels: «Il est temps de tuer», «Baiser français», «Une nuit de solitude», «Dernière danse», «Tentation», genres interdits sous le régime communiste.

Mais, chose fort regrettable, personne ne pense à la publication de dictionnaires, ce qui occasionne une montée en flèche de leurs prix: un dictionnaire bulgare-français qui coûtait six lévas en 1990, se vend à présent chez les bouquinistes à six cents lévas, cent fois plus cher, soit la moitié d'une pension de retraite.

AU SERVICE DE L'IDÉOLOGIE

A l'arrivée des communistes au pouvoir, en 1944, on soumit à



Vierge hodigitria du XVIe siècle

Tempéra sur bois, 117 x 78 x 4,5 cm, Musée archéologique de Sofia (?). Ces dernières années, des milliers d'icônes ont été volées en Bulgarie et revendues, en Occident principalement...

une attaque formidable les représentants de la culture qui n'exprimaient pas, dans leurs œuvres, l'idéal et les aspirations du prolétariat. N'était considéré comme moral et esthétique que ce qui servait l'idéologie de la classe ouvrière. La valeur artistique de l'œuvre était rejetée au second plan ou dénoncée comme produit d'un esthétisme bourgeois décadent.

Pour les marxistes, la forme n'avait pas de valeur, seul le fond comptait. Ce qui aboutit inévitablement au discrédit de nombre d'auteurs classiques, y compris du Patriarche de la littérature bulgare, Ivan Vassov (1850-1921), qualifié de poète et écrivain bourgeois chauvin, pour avoir chanté les exploits des soldats bulgares et trop aimé la Bulgarie.

Un nihilisme national naissait. L'internationalisme prolétarien s'installait au rang d'idéologie d'Etat et la culture nationale en pâtissait. Dans le théâtre par exemple, on ne reconnaissait que l'école du dramaturge russe Stanislavski et aux répertoires ne figuraient que des pièces classiques ou des pièces à thèse où prédominaient les idées sociales favorables aux «classes exploitées».

Les mêmes critères draconiens présidaient à la sélection des films d'Occident: on ne projetait que ceux illustrant l'exploitation de l'homme par l'homme. On évaluait une œuvre d'art en fonction de facteurs extralittéraires et non de sa valeur esthétique. Ainsi on entravait le développement de l'art et de la culture, en tuant l'ambition et la personnalité de l'artiste.

Les résultats ne tardèrent pas: une abondance de livres sans valeur esthétique sont publiés qu'on nomme dans tous les arts «le courant gris».

DÉGEL

Grâce au dégel idéologique, après 1989, des représentants de la culture dénoncés comme bourgeois par le communisme furent réhabilités (non sans vive contestation cependant de la part des ex-communistes) et on se mit à réévaluer (et réapprendre) le patrimoine culturel de la Bulgarie. Une grande querelle se déclencha dans les périodiques entre les «rouges» et les «bleus». Entre-temps, le théâtre de l'absurde entraînait triomphalement en Bulgarie (Ionesco, Beckett, Jean Genet) et bousculait les vieilles habitudes du public. Ainsi se ré-

pandit aussi le Nouveau roman d'Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Michel Butor, que les jeunes écrivains bulgares commencent à imiter.

En 1991 déjà, 80% des pièces en Bulgarie venaient d'Occident. En 1993, il n'y a presque pas de pièces de théâtre bulgares. En contre-partie, réapparaissent des pièces de théâtre d'auteurs bulgares qui ont été interdites sous le régime totalitaire à cause de leurs idées «subversives». Les cerbères de la censure qui veillaient à la pureté des mœurs communistes les «arrêtaient» tout comme ils «arrêtaient» des films dénonçant les abus, la corruption et les privilèges des puissants du jour.

La seule nouvelle pièce bulgare de cette saison est du jeune dramaturge Peter Marinkov «Mille mètres au-dessus de la mer». Une pièce à thèse, avec comme sujets le consensus national, l'abandon des querelles entre les «rouges» et les «bleus», de la haine et de l'hostilité entre les partis politiques pour le bien de la nation. Une pièce qui montre l'indifférence et la passivité de la population face au danger qui plane au-dessus de la Bulgarie. «On tue le bétail dans les kolkhozes, on liquide les kol-

khozes même. L'hiver approche, la faim nous attend, citoyens», s'exclame le dramaturge.

CINÉMA ET MUSIQUE

A l'occasion du centenaire de la cinématographie mondiale, on présentera à Sofia cent films des plus connus. Des professeurs d'histoire et d'esthétique donneront des conférences dans les salles de cinéma avant la projection de film tels «La colère des fourmis», de John Ford, «Le cuirassé Potemkine», de Eisenstein, «Cléopâtre», de John Mankevitch, les films les plus connus de Ch. Chaplin... Peu nombreux sont les films bulgares qui jouissent de la faveur du grand public. Pour cette raison, on recourt à la coproduction avec des cinéastes, américains ou français, non seulement pour améliorer la production cinématographique, mais aussi pour avoir une aide financière.

En ce qui concerne les concerts symphoniques, il existe un système d'abonnement, très bon marché d'ailleurs. On peut écouter Beethoven ou Debussy moyennant un billet qui coûte le prix d'un demi-kilo de bananes. Les concerts pour piano et orchestre No 3 de Guéorgui Mintchev et la symphonie No 3 d'Emile Tabakov jouissent aussi de la faveur du public.

Quant à l'art vocal, la Bulgarie a engendré de grands chanteurs mondialement connus. Malheureusement, le régime communiste les avait injustement poursuivis et ne leur permettait pas de rentrer au pays. Boris Christophe a chanté pendant des dizaines d'années à la Scala de Milan. Avant de mourir (1933) il a exprimé le désir d'être enterré en Bulgarie. On a créé récemment une fondation portant son nom. Nicolai Guiaouroy et Raina Kabaïvanska sont également mondialement connus. Ils viennent rarement en Bulgarie. C'est alors une fête pour les Sofiotes.

Les chansons populaires et les danses folkloriques bulgares sont universellement connues. Les chansons sont un peu tristes à cause des longues dominations byzantines (XIe et XIIe s.) et ottomane (XIVe au XIXe s.), mais les danses folkloriques sont parmi les plus belles en Europe, dynamiques, alertes et vives. Elles sont applaudies dans les cinq continents et gagnent des prix.

Les arts plastiques ont connu, après l'ouverture de la Bulgarie au monde occidental, une période très favorable à leur épanouissement: tous les styles, toutes les écoles artistiques sont permis. La libre circulation des idées et des hommes offre non seulement aux jeunes Bulgares de voyager de par le monde pour chercher leur épanouissement - 400.000 personnes ont quitté la Bulgarie en 1990 et 1991 - mais aussi aux artistes de talent (peintres, sculpteurs) d'être exposés en Europe occidentale, dans les pays scandinaves et même en Amérique latine. Seules l'architecture et la sculpture, qui suivaient servilement les critères de l'art soviétique, en portent encore l'empreinte, et ont légué aux villes bulgares des monuments et des statues maladroitement exécutés, sans goût et sans finesse. Tout comme d'ailleurs les bâtiments et les immeubles dans la banlieue de chaque ville bulgare.

L'économie de marché, la liberté de la pensée et la restitution de la propriété privée aux anciens propriétaires permettront aux Bulgares de donner leur mesure et d'apporter leur pierre à l'édifice d'une nouvelle culture orientée, comme toujours, vers les valeurs universelles de la culture mondiale.

N. S.

DEMAIN
l'intelligence des
animaux

LA SITUATION
POLITIQUE
DE LA BULGARIE
D'AUJOURD'HUI

A la différence des autres démocraties populaires, et surtout de la Roumanie, la Bulgarie accéda à la démocratie par une révolution de palais. Conscients du processus de dislocation du système communiste, des troubles sociaux et de la naissance d'un mouvement de dissidents en Tchécoslovaquie, en Pologne ou même en Russie, certains communistes réformateurs bulgares préparèrent un atterrissage en douceur, afin de sauver leurs acquis personnels. Qui plus est, les communistes «aidèrent» les dissidents à faire les premiers pas en infiltrant certains de leurs intellectuels au mouvement de rénovation. Ce sont eux qui organisèrent les premiers meetings et tinrent les discours les plus pathétiques contre le régime totalitaire. Un exemple frappant: le rédacteur en chef de l'organe du Parti communiste bulgare réunissait dans sa maison (clandestinement) les dissidents les plus en vue.

Autre exemple, beaucoup plus frappant: une bonne vingtaine de députés élus avec le bulletin bleu (oct. 1991), tournèrent subitement casaque et rejoignirent, à la stupéfaction de tous, les députés rouges, en automne 1992, en votant contre leur propre gouvernement, le premier gouvernement non communiste depuis 1944.

C'est ainsi que les ex-communistes, devenus majoritaires au Parlement, sont revenus furtivement au pouvoir. Sans en prendre les responsabilités d'ailleurs, car ils ont cédé leur mandat au groupe parlementaire turc.

Vu la situation lamentable de l'économie nationale, tout le monde parle d'élections parlementaires anticipées pour le début de l'année prochaine. (NS)